Château de Fontainebleau

Rapport d'activité 2016

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU
ANNÉE 2016

P. 6 **ÉDITO**
P. 8 **CHIFFRES CLÉS**

P. 11 **UN CHÂTEAU RÉSOLUMENT TOURNÉ VERS SES PUBLICS**
P. 12 **FRÉQUENTATION : LE CHÂTEAU RÉSISTE DANS LA TOURMENTE TOURISTIQUE**
P. 13 LE PUBLIC DE PROXIMITÉ COMPENSE LA CHUTE DES ÉTRANGERS
P. 16 LES ACTIONS DE SOUTIEN À LA FRÉQUENTATION : LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DU CHÂTEAU
P. 20 LE RETOUR DES GROUPES SCOLAIRES
P. 22 LE PUBLIC DU CHAMP SOCIAL
P. 23 MIEUX ACCUEILLIR LE PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

P. 24 **UNE POLITIQUE CULTURELLE RÉAFFIRMÉE**
P. 24 UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AMBITIEUSE
P. 27 LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU CHÂTEAU
P. 27 UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

P. 41 **POLITIQUES PATRIMONIALES : FONTAINEBLEAU ACCÉLÈRE SA MUTATION**
P. 42 **2016 : UNE ANNÉE DE PRÉPARATION DES GRANDS CHANTIERS**
P. 42 L'ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR
P. 53 LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS COURANTS SUR LES BÂTIMENTS
P. 59 LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS COURANTS SUR LES JARDINS
P. 63 LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ
P. 64 LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (AD'AP)

P. 66 **LES COLLECTIONS**
P. 66 LA RESTAURATION DES ŒUVRES
P. 76 LES ACQUISITIONS : UNE MOISSON ABONDANTE POUR LE MUSÉE NAPOLÉON
P. 82 LA GESTION DES COLLECTIONS
P. 90 LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

P. 95 **RAYONNEMENT ET VALORISATION**
P. 96 **LE RAYONNEMENT**
P. 96 FONTAINEBLEAU DANS LES MÉDIAS
P. 99 LES RELATIONS PUBLIQUES
P. 101 LES ÉDITIONS
P. 102 LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES DE LA CONSERVATION DU CHÂTEAU

P. 108 **VALORISATION : LES RESSOURCES PROPRES DU CHÂTEAU**
P. 108 LES RESSOURCES ISSUES DE LA BILLETTERIE
P. 109 LE MÉCÉNAT
P. 120 LES ACTIVITÉS DOMANIALES

P. 127 **DES MOYENS AU SERVICE D'UN PROJET**
P. 128 **LES RESSOURCES HUMAINES**
P. 128 DE NOUVEAUX EMPLOIS POUR LE CHÂTEAU
P. 130 DES CONDITIONS DE TRAVAIL AMÉLIORÉES
P. 131 UNE POLITIQUE DE FORMATION CONSOLIDÉE
P. 132 LES INSTANCES DE CONCERTATION

P. 134 **LES FINANCES**
P. 134 UNE ANNÉE DE TRANSITION VERS LA MISE EN ŒUVRE DES NOUVELLES RÈGLES DE GESTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE
P. 136 ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT : UN PILOTAGE BUDGÉTAIRE DANS UN CONTEXTE DE LANCEMENT DES OPÉRATIONS DU SCHÉMA DIRECTEUR ET DE CRISE DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE
P. 138 AFFAIRES JURIDIQUES ET MARCHÉS PUBLICS : UN CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE EN ÉVOLUTION
P. 139 UN SYSTÈME D'INFORMATION EN DÉVELOPPEMENT

P. 141 **ANNEXES**
Membres du Conseil d'administration / Membres du conseil scientifique / Organigramme / Décret de création/Acquisitions / Prêts d'œuvres / Restaurations réalisées par les ateliers du château / Offre tarifaire / Compte de résultat / Solde intermédiaire de gestion / Ressources humaines (arrivées et départs des agents du château)

ÉDITO

Malgré de puissants vents contraires, le château de Fontainebleau a accueilli 466 000 visiteurs en 2016, soit à peine 1 % de moins qu'en 2015. Un exploit si l'on songe à la chute vertigineuse du tourisme en Île-de-France, aux inondations qui ont ravagé la Seine-et-Marne en mai, aux très lourds travaux qui ont perturbé la liaison SNCF et aux grèves du printemps qui ont eu le même effet. Cette stabilité s'explique par le retour en force des groupes scolaires, par le maintien du tourisme chinois et par la fidélité des Franciliens qui ont compensé la diminution des visiteurs étrangers.

Notre programmation a donc obtenu le succès espéré. La saison dédiée à Louis XV a été marquée par la brillante exposition *Louis XV à Fontainebleau* au printemps, un week-end de reconstitution historique en avril et, à la fin du mois d'août, une deuxième édition des *Fresques musicales* très réussie. Autres moments forts, la sixième édition du Festival de l'histoire de l'art consacrée au rire et à l'Espagne qui a témoigné de l'enracinement de cette manifestation en terre bellifontaine, ou encore le festival Django Reinhardt, accueilli pour la première fois dans le parc du château. Le second semestre a été marqué par le lancement d'une nouvelle saison, dédiée cette fois-ci aux "Arts décoratifs sous le Premier Empire", avec l'exposition *Dans les rêves de Napoléon*. Au même moment, l'exposition *Charles Percier, architecture et design*, fruit d'un partenariat exemplaire avec le Bard Graduate Center, était présentée à New York avant de rejoindre Fontainebleau au printemps suivant. Enfin, le château a accueilli en novembre la première édition du salon "Impérial Chocolat" et proposé un nouveau programme de Noël autour de la légende du *Grand Veneur* qui a fait salle comble.

Côté chantiers, le château est entré dans une phase de mouvement permanent. Après 18 mois essentiellement consacrés à la constitution des équipes de maîtrise d'œuvre, de nombreuses opérations ont été lancées à l'automne : dans la cour d'Honneur avec la création d'un réseau incendie, avec les premiers travaux d'accessibilité, avec la remise en état du pavillon central de l'aile des Ministres, avec la réfection de la verrière du Jeu de Paume ; dans le jardin de Diane avec l'impressionnant échafaudage qui a recouvert l'aile Ouest du quartier des Princes ; à l'intérieur même du château avec le début de l'installation de l'éclairage de sécurité. Jusque-là notre schéma directeur était une forme d'abstraction. Il se matérialise désormais sur le terrain, aux yeux de tous. Les décors historiques du château ont également fait l'objet d'une attention particulière, comme en témoignent les travaux de restauration des lambris du pavillon de l'Étang ou la restitution des rideaux du salon des dames d'honneur de l'Impératrice dans les Petits Appartements, deux opérations menées en partenariat avec la Fondation du patrimoine. 2016 aura enfin été marquée par le lancement, en septembre, de l'appel à idées pour la reconversion du quartier des Héronnières qui a permis d'identifier les options les plus pertinentes pour cet ensemble immobilier remarquable, stratégiquement placé aux portes du château.

Les grands travaux menés en 2016, tout comme d'ailleurs les prêts aux expositions et l'organisation du chantier des réserves ont nécessité près de 6 000 mouvements œuvres. Un record ! L'occasion pour la direction du patrimoine et des collections de lancer un vaste chantier de dépoussiérage et de restauration de nos collections. Sur le front des acquisitions, la moisson 2016 a été, une nouvelle fois, abondante. En tout, une trentaine d'œuvres ont rejoint les collections du château. Le lancement, en septembre, d'une grande souscription baptisée "Des Sèvres pour Fontainebleau", a permis d'acquérir 11 pièces de porcelaine de Sèvres, provenant de l'Empereur ou de son entourage, grâce à l'aide précieuse de la galerie Aveline, à l'expertise de Camille Leprince, et à la générosité de nombreux donateurs.

Toutes ces actions n'auraient pas pu être menées sans un ajustement de nos moyens et de notre organisation. Sur le plan des ressources humaines, le ministère de la culture et de la communication a ainsi accepté de relever notre plafond d'emploi afin de renforcer la sécurité et la surveillance, et de faciliter la mise en œuvre opérationnelle du schéma directeur. Le passage réussi de notre établissement à la nouvelle gestion budgétaire et comptable publique et le pilotage de nos ressources propres dans un contexte économique difficile ont démontré notre rigueur et notre capacité d'adaptation, dont témoigne également, au quotidien, l'engagement de tous les agents du château.

JEAN-FRANÇOIS HEBERT
Président

CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2016

Fréquentation

466 218
visiteurs

49 734
scolaires

2
expositions temporaires

15
grands événements culturels

76 536
participants aux manifestations culturelles

Rayonnement

1 150 000
visites sur le site internet

44 000
fans sur Facebook

8 000
followers sur Twitter

1 130
mentions dans la presse

42
conférences réalisées par les conservateurs

Valorisation

plus de
500 000 €
levés en mécénat

3 M€
de recettes commerciales

63
privatisations

50
visites-privilège

21
tournages et prises de vues photographiques

Le château et ses jardins

67 000 m²
de bâtiments

130 ha
de parc et jardins

10 000 m
de haies

4 710
arbres d'alignement

60 000
plantes produites, dont 43 000 pour le seul grand parterre

Collections

plus de 200
œuvres restaurées

96
prêts à des expositions

30
lots acquis

6 000
mouvements d'œuvres

Administration

140
agents

6 M€
en fonctionnement

11 M€
en investissement

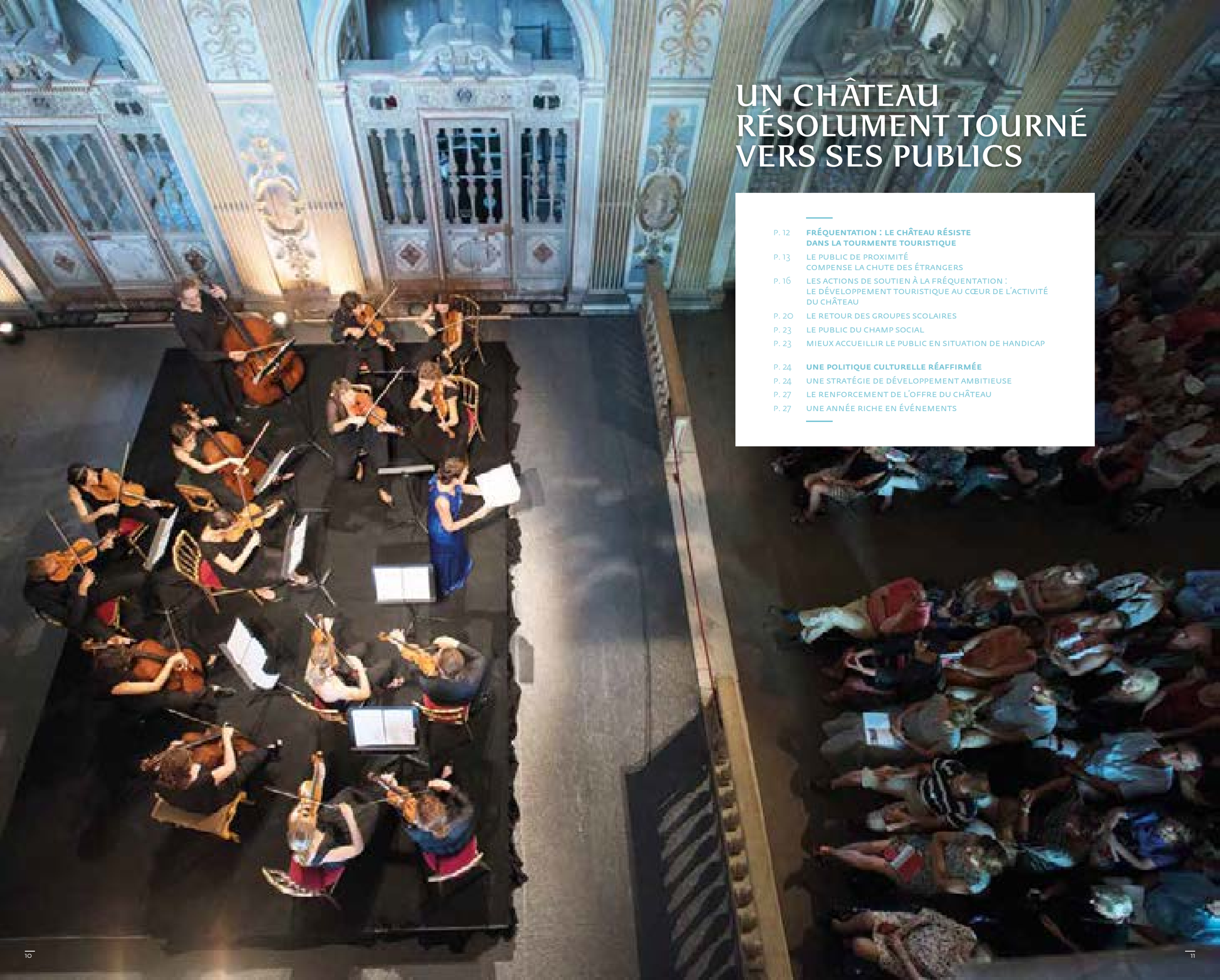

UN CHÂTEAU RÉSOLUMENT TOURNÉ VERS SES PUBLICS

P. 12 **FRÉQUENTATION : LE CHÂTEAU RÉSISTE DANS LA TOURMENTE TOURISTIQUE**

P. 13 LE PUBLIC DE PROXIMITÉ COMPENSE LA CHUTE DES ÉTRANGERS

P. 16 LES ACTIONS DE SOUTIEN À LA FRÉQUENTATION : LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DU CHÂTEAU

P. 20 LE RETOUR DES GROUPES SCOLAIRES

P. 23 LE PUBLIC DU CHAMP SOCIAL

P. 23 MIEUX ACCUEILLIR LE PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

P. 24 **UNE POLITIQUE CULTURELLE RÉAFFIRMÉE**

P. 24 UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AMBITIEUSE

P. 27 LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU CHÂTEAU

P. 27 UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

FRÉQUENTATION : LE CHÂTEAU RÉSISTE DANS LA TOURMENTE TOURISTIQUE

Avec 466 218 visiteurs en 2016 contre 470 190 en 2015 (- 0,9 %), le château de Fontainebleau a bien résisté à la crise qui touche le secteur touristique depuis deux ans. En effet, la progression des visiteurs français a compensé la baisse des étrangers et des groupes. Le maintien de la fréquentation du château tient donc à la fidélité du public français et particulièrement francilien qui a largement profité des événements de la saison organisés à son intention. L'année a également vu le retour en force des scolaires qui ont été près de 50 000 à profiter du château, revenant ainsi au niveau record de 2014.

466 218 VISITEURS (- 0,9 %)
227 632 ENTRÉES PAYANTES (- 6.6 %)
238 561 ENTRÉES GRATUITES (+ 5,4 %)
49 734 SCOLAIRES (+ 18,7 %)
76 536 PARTICIPANTS AUX MANIFESTATIONS (+ 39,2 %)

Évolution de la fréquentation de 2009 à 2016

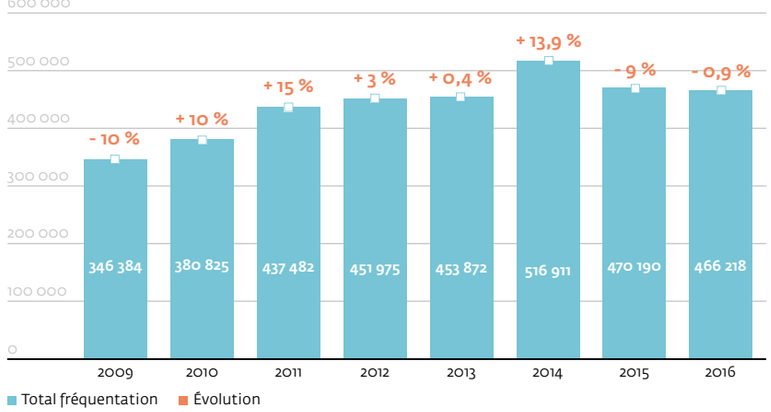

Le Parisien
21 janvier 2017

La République de Seine-et-Marne
16 janvier 2017

Les Échos
3 janvier 2017

LE PUBLIC DE PROXIMITÉ COMPENSE LA CHUTE DES ÉTRANGERS

La série d'attentats de 2015 et l'instauration de l'état d'urgence ont eu pour conséquence immédiate la chute du tourisme, en Île-de-France tout spécialement. Du fait de son éloignement de la capitale, le château de Fontainebleau a mieux résisté que les grandes institutions muséales parisiennes grâce au public de proximité et aux scolaires. L'étude de l'origine géographique des visiteurs du château en 2016 montre en effet un très fort recul des étrangers et une augmentation corrélative de la part des Français.

LE PUBLIC ÉTRANGER EN BAISSE

En 2016, les étrangers n'ont représenté que 24 % de la fréquentation payante du château contre 47 % en 2015. Au plus fort de la saison touristique (Juin-Août), le château a perdu 62% d'étrangers par rapport à 2015. Les Russes et les Japonais ont subi la plus importante baisse (- 3 %). Parallèlement, la part des Américains progressait (+ 2,8 %) tout comme celle des Chinois (+ 0,7 %) qui restent, de loin, les étrangers les plus présents à Fontainebleau.

TOP 5 DES VISITEURS ÉTRANGERS :
1. CHINE : 32,7 %
2. USA : 8,3 %
3. RU : 8,2 %
4. ITALIE : 6 %
5. RUSSIE : 5,2 %

LE PUBLIC FRANCAIS EN AUGMENTATION

En 2016, les Français ont représenté 76 % de la fréquentation contre 53 % en 2015. La part des Franciliens a fortement progressé (+ 10 %). Les Seine-et-Marnais progressent quant à eux de 20 %, signe des bonnes relations qu'entretient le château avec son public de proximité. En revanche, la part des Parisiens diminue légèrement (- 2 %).

Répartition des Français et des étrangers

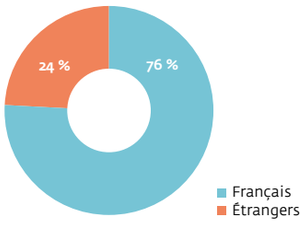

Répartition géographique des visiteurs Français

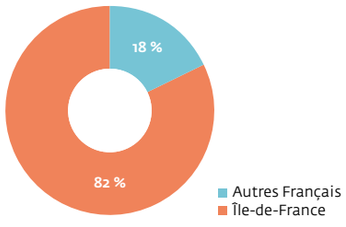

Répartition géographique des Franciliens

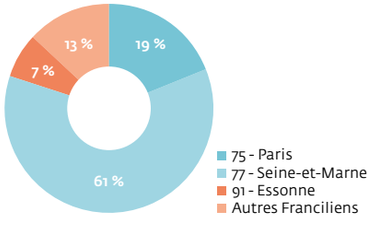

Les Échos
3 janvier 2017

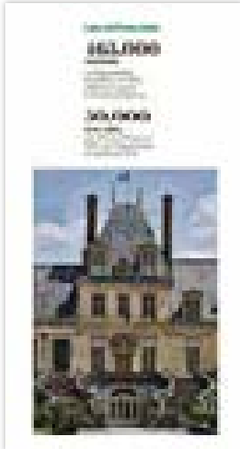

LES GRATUITS DÉPASSENT LES PAYANTS

Pour la première fois depuis 2009, le nombre de visiteurs bénéficiant de la gratuité dépasse le nombre de visiteurs payants. Cette tendance est en partie liée aux scolaires qui, en 2016, ont amorcé une très nette reprise, mais aussi aux manifestations organisées au château, comme le week-end de reconstitutions « Louis XV et sa cour à Fontainebleau », le festival Django Reinhardt ou encore l'accueil du concert du conservatoire de musique de Fontainebleau, qui n'avaient pas d'équivalent l'année précédente.

Répartition gratuits/payants de 2009 à 2016

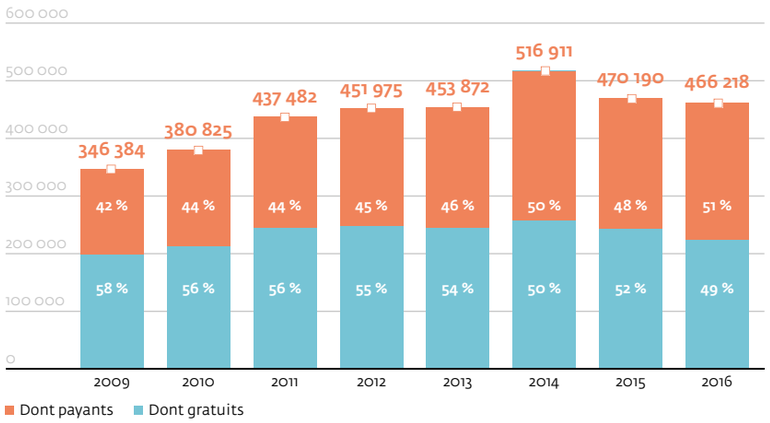

LES ACTIONS DE SOUTIEN À LA FRÉQUENTATION : LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DU CHÂTEAU

Axe prioritaire du budget 2016, le soutien à la fréquentation s'est notamment matérialisé par l'arrivée, en octobre, d'un responsable du développement des publics qui a pour mission le développement de la fréquentation française et étrangère, tant des groupes que des individuels. Il est l'interlocuteur de l'ensemble des professionnels proposant de la billetterie : revendeurs, associations, comités d'entreprise, agences réceptives, autocaristes et tour-opérateurs. En s'appuyant sur les recommandations de l'étude de positionnement, le responsable du développement des publics a mené une étude approfondie des bases de données "clients" et a lancé des actions de démarchage et de promotion ciblées. Les outils de promotion (flyer et catalogue des ventes) ont été refondus à cette occasion. Des préconisations de modification tarifaire et de création de nouveaux produits ont été préparées fin 2016 pour être présentées au premier conseil d'administration de 2017.

LES INTERFACES AVEC LES REVENDEURS

À l'automne 2016, la dernière phase d'installation du logiciel de billetterie du château a été mise en œuvre, permettant des connexions directes avec trois importants revendeurs français : Francebillet, Ticketmaster et Digitick. Ces interfaces permettent au service des publics de commercialiser des billets dans des réseaux dont le château était jusqu'alors absent ou présent via des intermédiaires, comme la FNAC, Carrefour, etc… Ces interfaces permettent également aux visiteurs qui achètent sur ces plateformes d'imprimer un billet coupe-file.

MODULE PROFESSIONNEL

La dernière phase d'installation du logiciel de billetterie comprenait également la mise en place d'un module de vente pour les professionnels du tourisme et les collectivités, qui sont de plus en plus demandeurs d'accès direct à la billetterie du château à partir d'un compte client paramétré et sécurisé, afin d'optimiser la gestion de leur stock de billets.

VENTE EN NOMBRE

La vente en nombre de billets a fortement diminué en 2016 (- 39 %) compte-tenu du contexte touristique. Pour les stimuler, une nouvelle grille tarifaire permettant de dégager des marges plus avantageuses et conformes aux pratiques touristiques en vigueur a été approuvée par le conseil d'administration de mars 2017. Ces ajustements devraient permettre à l'Établissement de mieux s'adapter aux contraintes du marché touristique.

LES PARTENARIATS

Les partenariats noués avec Fontainebleau Tourisme, Seine-et-Marne Tourisme et le Comité régional du tourisme ont permis d'accueillir des éductours et des visites de presse tout au long de l'année. Pour favoriser le retour des touristes en Île-de-France, la Région s'est mobilisée à travers un plan de relance. Le château a ainsi reçu l'aide de *Volontaires du tourisme*, étudiants chargés de l'accueil, durant les vacances de Noël. Par ailleurs, le château a bénéficié d'un important soutien en communication du ministère de la Culture et de la Communication, au travers de son partenariat avec Air France « Escale Culture ». Trois films de 15 minutes (Le château de Fontainebleau, François Ier, Napoléon Ier) ont été diffusés sur les longs courriers de la compagnie, *Air France magazine* assurant au même moment dans ses pages la promotion du château.

Première heure
Île-de-france
16 décembre 2016

LES CAMPAGNES D'AFFICHAGE ET DE DIFFUSION

Trois grandes campagnes d'affichage dans le métro ont jalonné l'année 2016 : « Louis XV à Fontainebleau » (5 au 11 avril), la campagne générique « château de Fontainebleau » (du 19 avril au 2 mai), ainsi qu'une campagne Fontainebleau/Vaux-le-Vicomte en novembre, financée par le Comité régional du tourisme afin de relancer la fréquentation en fin d'année. D'autres campagnes d'affichage, locales, ont également été lancées à l'occasion des deux expositions de l'année et du Festival de l'histoire de l'art. Elles se sont traduites par la diffusion de 800 à 1 000 affiches dans les cœurs des grandes villes de Seine-et-Marne afin de permettre au public de proximité de s'approprier la programmation du château. 30 000 flyers dédiés à la programmation du château ont par ailleurs été diffusés chaque trimestre en Île-de-France complétés, pendant l'été, par un flyer français/anglais de promotion touristique. Enfin, Fontainebleau a bénéficié de points de diffusion de sa brochure générique de promotion dans toute l'Île-de-France, grâce au réseau France Brochures Système.

LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

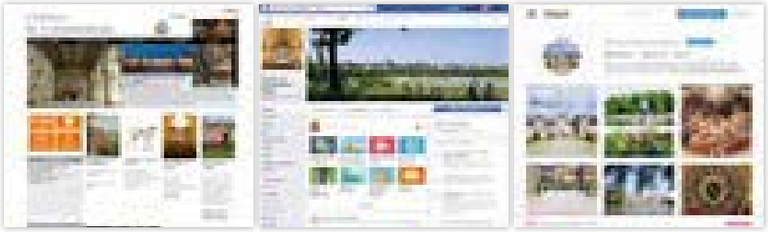

La fréquentation du site www.chateaudefontainebleau.fr a continué d'augmenter, passant de 1 100 000 visites en 2015 à 1 150 000 en 2016 (+ 5 %). De la même manière, les communautés réunies sur Facebook et Twitter se sont élargies de façon importante. Ainsi la page château de Fontainebleau - Officiel sur Facebook est-elle passée de 32 000 abonnés au 1er janvier à 44 000 au 31 décembre 2016 (+ 38 %). De son côté, le compte Twitter @CFontainebleau, suivi par 8 500 abonnés (+ 70 %), est devenu un outil de promotion à part entière pour le château. Pour soutenir la fréquentation très dynamique des Chinois, le château a en outre ouvert, en 2015, des comptes sur les réseaux Wechat et Weibo (3 000 abonnés), outils accessibles en Chine et donc privilégiés par ses ressortissants pour préparer leur voyage. Parallèlement, le château a lancé une démarche de communication virale, reposant sur la réalisation de petits films, afin d'animer son site web, ses réseaux sociaux et ceux de ses partenaires.

BIENVENUE AU CHÂTEAU : LES AMIS DU CHÂTEAU SE MOBILISENT POUR ACCUEILLIR LES VISITEURS

DEPUIS 2015, LES AMIS DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU ACCUEILLENT ET RENSEIGNENT, CHAQUE PREMIER DIMANCHE DU MOIS (GRATUIT SAUF EN JUILLET - AOÛT), LES VISITEURS DÉSIREUX DE MIEUX COMPRENDRE LE CHÂTEAU. ILS LEUR FONT PARTAGER LEUR ENTHOUSIASME POUR L'HISTOIRE ET LES TRÉSORS DU CHÂTEAU, FACILITENT LA RENCONTRE ENTRE LE PUBLIC ET LES ŒUVRES D'ART, ET OFFRENT AUX ENFANTS DES CARTES REPRÉSENTANT LES SOUVERAINS EMBLÉMATIQUES DE FONTAINEBLEAU.

UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE L'ÉTAT D'URGENCE

DES MESURES DE SÉCURITÉ RENFORCÉES ONT ÉTÉ MISES EN PLACE POUR FAIRE FACE AU RISQUE TERRORISTE, AVEC LE SOUTIEN DE LA PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE. ELLES PORTENT À LA FOIS SUR L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DES AGENTS DU CHÂTEAU, UN CONTRÔLE SYSTÉMATIQUE DES SACS À L'ENTRÉE ET UN TRAVAIL ÉTROIT AVEC LES SERVICES DE POLICE. L'OPÉRATION SENTINELLE A PAR AILLEURS ÉTÉ PROLONGÉE.

LE RETOUR DES GROUPES SCOLAIRES

Évolution des scolaires de 2011 à 2016

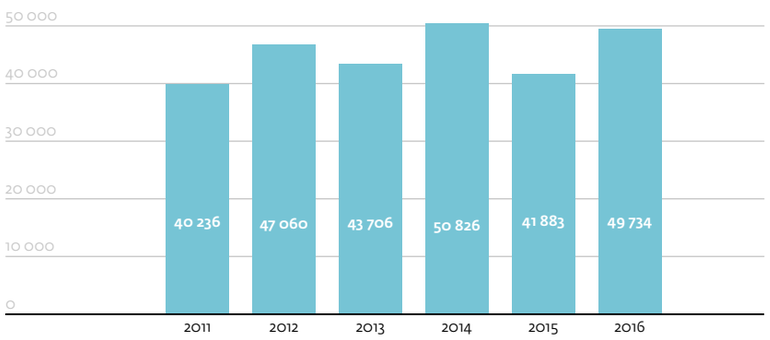

Avec une fréquentation de 49 734 élèves (+ 19 %) en 2016, Fontainebleau fait figure d'exception dans le paysage culturel d'Île-de-France, comparé par exemple à Universcience (- 50 %) ou encore au Louvre (- 36 %).

Ces bons résultats sont liés à la situation géographique du château, mais ils sont aussi le fruit de la stratégie mise en place par le service des publics qui favorise la venue des groupes scolaires en visite libre avec des supports de médiation disponibles sur le site internet, la conclusion de partenariats nombreux avec des établissements scolaires, et la création d'une offre d'activités artistiques et culturelles très diversifiée.

UNE ACTION SOUTENUE PAR DES PARTENARIATS

Les partenariats noués avec l'Éducation nationale se sont renforcés en 2016. La tenue du comité de pilotage stratégique de l'Éducation artistique et culturelle (EAC) au château de Fontainebleau, le 23 septembre, a permis de définir les grands axes de collaboration à venir et une stratégie éducative à long terme. Le Festival de l'histoire de l'art a accueilli, comme chaque année, l'Université de printemps de l'Éducation nationale, autour de l'apprentissage de la chronologie en classe. Une occasion pour la DGESCO de saluer la participation active du château dans la mise en œuvre de son plan national de formation.

DÉVELOPPER L'APPROCHE ARTISTIQUE

Pour la troisième année consécutive, le château a accueilli un projet d'éducation artistique et culturelle (EAC), le « petit théâtre de cour », développé pour 17 classes de l'école primaire au lycée, qui a donné lieu à une exposition lors de la sixième édition du Festival de l'histoire de l'art. Cette démarche d'EAC, menée en partenariat avec l'Inspection académique de Seine-et-Marne et les Amis du château, a été amplifiée en 2016 par un partenariat éducatif avec la Comédie Française. Dans le même cadre, le développement d'un parcours culturel a permis de réaliser au printemps une première manifestation musicale : « Orchestres à l'école ». Quatre classes du département ont travaillé des œuvres du répertoire musical bellifontain et, après la découverte du contexte artistique de ces œuvres, les ont interprétées dans la salle des Colonnes. Enfin, un projet de résidence d'artiste en milieu scolaire a été lancé en septembre 2016 avec des établissements de Savigny-le-Temple, qui proposera de valoriser le château et ses collections au travers de la danse contemporaine.

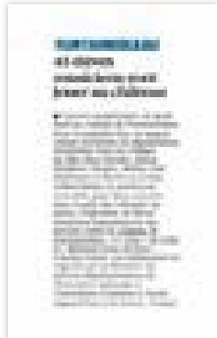

Le Parisien
13 mai 2016

ACCUEILLIR DES STAGIAIRES DE 3ÈME

En 2016, la mise en place d'un plan d'accueil de stagiaires de 3ème a permis d'accueillir 25 élèves au cours de l'année. À travers la découverte de l'histoire du château, de ses métiers, la présentation d'une de ses œuvres in situ, le château accomplit sa mission d'aide à l'orientation des élèves.

LE PUBLIC DU CHAMP SOCIAL

Depuis plusieurs années, le château est engagé dans une politique d'accès à la culture des jeunes ou des adultes peu familiers des institutions culturelles. Il propose une politique tarifaire adaptée, une offre culturelle et de médiation spécifique ainsi que des journées de formation dédiées aux professionnels et bénévoles qui sont en contact régulier avec les publics du champ social (éducateurs, formateurs, animateurs et responsables d'associations œuvrant dans le domaine social). Ceux-ci jouent un rôle de relais entre leur public et Fontainebleau. En 2016, le château comptait 127 relais sociaux, dont 41 nouveaux. Une stratégie de développement du public du champ social a commencé à se mettre en place en 2016, avec la rationalisation et l'extension des fichiers de contacts, mais également l'entretien et l'élargissement d'un réseau de partenaires institutionnels et associatifs (DRAC, délégués des préfets à la culture, structures de solidarité, structures d'éducation populaire…).

VIVRE ENSEMBLE

Membre de la mission « Vivre ensemble », créée par le ministère de la culture et de la communication afin de lutter contre les discriminations dans le domaine culturel, le château de Fontainebleau a participé au forum annuel qui s'est tenu le 28 janvier. Chaque établissement culturel membre de la mission y tenait un stand permettant aux acteurs sociaux de prendre connaissance de ses propositions et de dialoguer avec lui.

12E ÉDITION DES PORTES DU TEMPS

20 octobre - 2 novembre
Thème :
« Les grandes découvertes à la Renaissance »
Créées par le ministère de la culture et de la communication en 2005 à Fontainebleau, les Portes du Temps sont un rendez-vous annuel désormais incontournable. Elles permettent de faire découvrir le château aux jeunes et aux familles qui n'ont pas facilement accès à l'art et à la culture grâce à des visites thématiques et à des ateliers ludiques. Elles s'adressent aux jeunes de 4 à 17 ans et aux familles, centres de loisirs, centres sociaux, structures d'accueil et d'activités pour les jeunes. Cette opération se déroule hors temps scolaire. En 2016, l'opération a été conduite pendant les vacances de la Toussaint. Suivant le principe des Portes du Temps, des activités étaient proposées dans un cadre journalier, comprenant une visite commentée et un atelier de pratique artistique ou sportive (théâtre, danse, cinéma sonore, senteurs, jeu de paume, contes…).

JUMELAGE DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU AVEC LA ZONE DE SÉCURITÉ PRIORITAIRE (ZSP) DE SAVIGNY-LE-TEMPLE

Le 15 octobre 2015, lors du Comité interministériel du Grand Paris, le Premier ministre, sur proposition du préfet de la région Île-de-France, a annoncé sa décision de jumeler de grandes institutions culturelles avec des quartiers de zones de sécurité prioritaires franciliennes afin de poursuivre l'effort de démocratisation culturelle. 21 conventions ont été signées pour trois ans par la ministre de la culture et de la communication et le ministre de la ville en juillet 2016, dont la convention de jumelage entre l'Établissement public du château de Fontainebleau et les deux ZSP de Savigny-le-Temple. À l'issue d'un appel à projets, les Compagnies « KMK » et « Cour commune » ont été retenues le 1er décembre 2016.

MIEUX ACCUEILLIR LE PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Détenteur du label « Tourisme & Handicap » pour le handicap auditif et pour le handicap mental, le château s'efforce d'améliorer au quotidien les conditions d'accueil de tous les publics, dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée approuvée en novembre 2015. L'accès des personnes en situation de handicap et de leur accompagnateur est gratuit, hors visites guidées. Les personnes à mobilité réduite peuvent se faire déposer en voiture à l'entrée du château en passant par la cour des Mathurins, en attendant les travaux qui permettront le cheminement pour les personnes à mobilité réduite, comme prévu dans le cadre de l'Ad'AP. Un ascenseur, remis aux normes en 2017, est à leur disposition et un fauteuil roulant adapté peut être fourni sur demande. Les visiteurs non-voyants sont autorisés à accéder au château accompagnés de leur chien guide. Pour les visiteurs malentendants, le visioguide est compatible avec les appareils auditifs.

UNE POLITIQUE CULTURELLE RÉAFFIRMÉE

La programmation culturelle du château obéit à des critères à la fois d'exigence scientifique et d'attractivité touristique. Déclinée selon le principe d'une "saison culturelle", la programmation s'articule autour de deux axes : "valoriser le permanent", illustré par deux expositions temporaires mais aussi par la diversification de l'offre de visite, et "animer le permanent" qui se concrétise à travers des manifestations culturelles, principalement orientées vers l'histoire vivante et la musique. S'y ajoutent les grands rendez-vous nationaux organisés par le ministère de la culture et de la communication, dont le Festival de l'histoire de l'art constitue le point d'orgue. La finalisation, en 2016, de l'étude de positionnement du château, a permis de réaffirmer les axes de cette politique culturelle et de dessiner les contours d'une stratégie de développement ambitieuse.

1 899 DÉPARTS DE VISITES GUIDÉES POUR INDIVIDUELS

19 864 BILLETS VENDUS POUR DES VISITES GUIDÉES POUR INDIVIDUELS (DONT 33 % SUR LE SITE DE VENTE EN LIGNE)

48 543 ENTRÉES AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES

UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AMBITIEUSE

Le château de Fontainebleau a pour ambition d'accueillir 700 000 visiteurs en 2026, tout en menant à bien ses missions statutaires de conservation, de transmission du patrimoine et d'accueil d'un public large et diversifié. Pour y parvenir, l'Établissement a confié la réalisation d'une étude de positionnement à une équipe pluridisciplinaire réunie autour du cabinet Horwath. L'étude a été menée en 3 phases : une première phase de diagnostic, une deuxième consacrée à la définition du positionnement du château et aux axes stratégiques qui en découlent, et une troisième qui décline un plan d'action et un plan d'affaires pour les années 2017-2026.

À l'issue de la phase 2, les axes stratégiques du scénario de positionnement retenu ont été présentés à la direction générale du patrimoine le 3 mai 2016. Les conclusions de l'étude ont été validées en juillet de la même année.

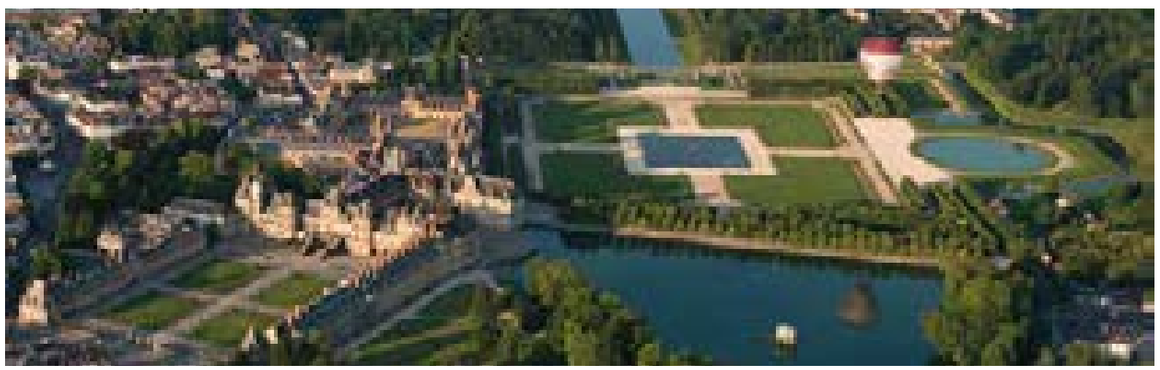

Le diagnostic montre que le secteur du tourisme vit une profonde transformation, principalement due à la révolution numérique et à la demande croissante en provenance des pays émergents, dont la Chine. À la politique de l'offre a désormais succédé une politique de la demande, au centre de laquelle doit être placé le visiteur. L'analyse comparative (Versailles, Chantilly, Chambord, Vaux, Chenonceau) met en lumière le retard de Fontainebleau sur ses concurrents qui ont redoublé d'efforts depuis une dizaine d'années pour améliorer la qualité de la visite et adapter leur offre à la demande la clientèle touristique, jouant notamment sur leur "marque". Grâce à son schéma directeur, Fontainebleau est en capacité de combler ce retard.

Pour permettre au château de se distinguer dans une offre francilienne pléthorique, l'étude propose un plan de développement du château de Fontainebleau reposant sur un choix de positionnement fort, tourné vers les clientèles touristiques internationales, notamment lointaines, qui se décline à travers 3 axes :

- "Napoléon", cette thématique étant particulièrement prisée des visiteurs lointains ;
- "sur les traces de…", qui invite à un voyage à travers l'histoire de France, autour des principaux rois qui l'ont façonnée et qui ont laissé leurs traces à Fontainebleau ;
- "l'art de vivre à la française", axe très large couvrant à la fois des thématiques de visite (jardins, arts décoratifs…) et des déclinaisons de services au public (restaurants, boutique…).

Pour rendre ce positionnement lisible, l'étude recommande de le concrétiser à travers deux accès séparés au château :

- un parcours "château" obéissant à la logique "sur les traces", avec une entrée par le quartier Henri IV et le vestibule Serlio, comprenant les Grands Appartements et les grandes salles Renaissance ;
- un parcours "Napoléon", avec une entrée par l'aile Louis XV, intégrant le musée Napoléon repensé, introduisant le personnage et son rôle à Fontainebleau, l'appartement Intérieur et les Grands Appartements ouvrant sur le jardin de Diane.

L'offre tarifaire sera bâtie en conséquence, avec un billet individuel pour chaque parcours ou un billet combiné pour l'ensemble. Chaque circuit devrait comporter une offre complémentaire de visite facultative (gratuite) ou supplémentaire (payante). Ainsi, au circuit "château" sont associés le boudoir Turc, la galerie de peintures, la galerie de meubles, la galerie des Cerfs ou les Petits Appartements. Au circuit "Napoléon", le musée Chinois, le cabinet de travail de l'Empereur, le théâtre Impérial, l'appartement du Pape ou les Petits appartements. Ce dispositif induit une logique de visite et un dispositif d'accueil repensés mais que le schéma directeur, tel qu'il a été conçu, permet d'absorber. La phase 3 consacrée au plan d'action met en exergue la principale question que rencontre le château dans le calendrier de réalisation du positionnement retenu. En effet, dans la mesure où le double parcours n'est pas envisageable avant 2021 et que le nouveau musée Napoléon ne sera pas terminé avant 2025 (3e phase du schéma directeur), il est nécessaire d'élaborer une offre cohérente, déclinée selon les trois axes validés. Une projection conduite par les équipes du château a ainsi permis de concevoir une programmation jusqu'à 2022, en mettant en point d'orgue l'année 2021 qui combine à la fois la célébration du bicentenaire de la mort de Napoléon et l'ouverture du double parcours.

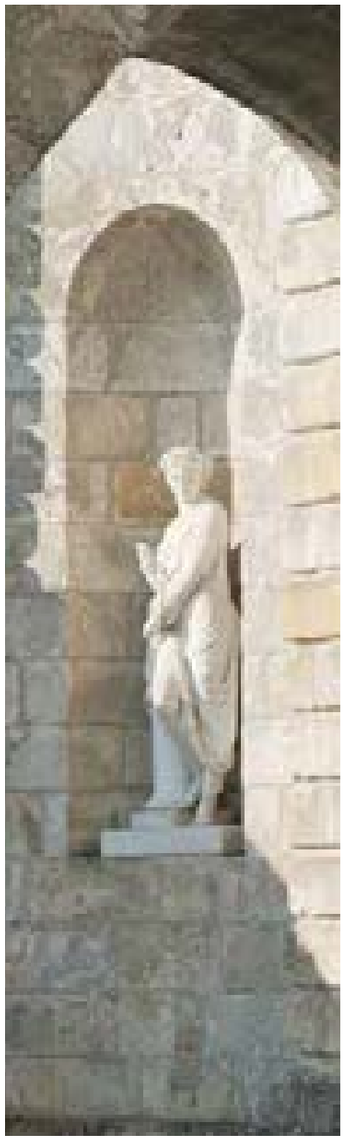

Pour créer de la valeur économique, le château doit augmenter sa fréquentation qui constitue son principal levier de recettes, mais également développer en parallèle les centres de profit : boutique, restaurants. Un positionnement cohérent incitera le public à rester plus longtemps et à dépenser plus. L'enjeu est donc de combiner une visite repensée du château et une offre commerciale plus attractive. Pour la mise au point de cette stratégie marketing, trois actions prioritaires sont retenues : la traduction du positionnement en éléments de discours, la mise en œuvre d'une stratégie numérique et la mise en place d'une stratégie promotionnelle et commerciale adaptée. Des actions sur l'organisation sont également indispensables, notamment par la formalisation d'un pôle marketing et commercial. Le château s'emploie d'ores et déjà à mettre en place une nouvelle organisation interne permettant de porter cette recommandation. Le plan d'affaires figurant dans l'étude de positionnement a nourri les objectifs figurant au contrat d'objectifs et de performance de l'Établissement pour les années 2017-2019. Il a également servi de support à l'instruction du triennal 2017-2020.

Parallèlement à l'étude de positionnement, l'Établissement bâtit sa programmation culturelle autour de la valorisation du parcours permanent et de son animation par une programmation annuelle, qui prend désormais la forme d'une saison culturelle animée par des expositions. Un important travail a été conduit pour formaliser le discours sur le château, la manière de le présenter par le biais de la médiation culturelle, permettant notamment d'amorcer une réflexion pour le renouvellement de l'outil de visite.

De la même manière, un séminaire interne sur les jardins a eu lieu en juin 2016, afin de remettre à la maîtrise d'œuvre qui travaille sur les études du schéma directeur, des directives sur la manière de visiter les jardins, de les animer et de proposer des services aux visiteurs.

LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE DU CHÂTEAU

L'année 2016 a été l'occasion de pérenniser l'offre de visites guidées du château qui avait fait ses preuves en 2015. Quatre départs par jour a minima sont assurés pour une visite générale ou pour découvrir des lieux "cachés". Lors des vacances scolaires, une offre spécifique destinée au public familial et en rapport avec la saison ou son thème est élaborée. Ainsi pour les vacances d'hiver, un atelier de création de masques de fête a été proposé en rapport avec le Carnaval, et au printemps, une visite ludique sur la vie quotidienne sous le règne de Louis XV. Nouveauté de l'été 2016, trois visites générales quotidiennes du château sont venues compléter l'offre habituelle, ainsi qu'une visite en anglais. La visite "Peurs royales" a, quant à elle, animé les vacances de Toussaint, et le conte "Princesses venues du froid", les vacances de Noël.

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS

LES EXPOSITIONS TEMPORAIRES

À la suite de l'exposition "Le Dauphin, l'artiste et le philosophe" qui a fermé ses portes le 25 janvier, deux nouvelles expositions ont été proposées aux visiteurs en 2016. Leur fréquentation a une nouvelle fois témoigné de l'engouement du public pour la programmation du château.

LOUIS XV À FONTAINEBLEAU
LA "DEMEURE DES ROIS" AU TEMPS DES LUMIÈRES

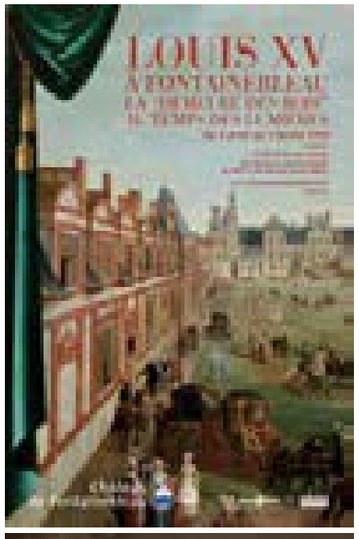

- Salle de la Belle Cheminée
- Du 2 avril au 4 juillet 2016
- Exposition réalisée en partenariat avec la Réunion des musées nationaux - Grand Palais
- Commissaires de l'exposition : Vincent Droguet, conservateur général du patrimoine, directeur du patrimoine et des collections du château de Fontainebleau, Vincent Cochet et Jean Vittet, conservateurs en chef du patrimoine.
- Scénographie : Richard Peduzzi
- Catalogue édité par la RMN-GP, 248 pages, 39 €
- 103 retombées presse
- 89 000 visiteurs dans l'exposition et 59 000 dans l'appartement des Chasses

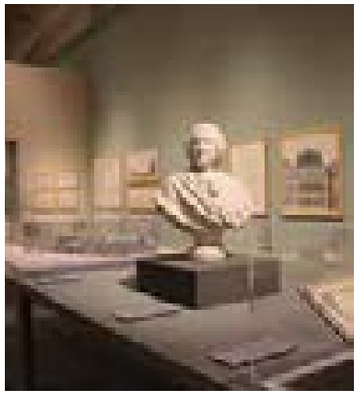

Un ensemble d'environ 130 œuvres, tableaux, dessins, meubles, objets d'art, porcelaines, costumes et manuscrits, appartenant aux collections du château ou empruntés dans des collections françaises et étrangères, publiques et privées, ont permis d'illustrer ce que fut le Fontainebleau de Louis XV. L'exposition, présentée dans la salle de la Belle Cheminée, se prolongeait dans l'appartement des Chasses, où sont conservés les cartons peints par Jean-Baptiste Oudry pour la fameuse tenture des Chasses de Louis XV, mais aussi dans les Grands Appartements, à travers un parcours dédié signalant les grands ensembles décoratifs créés à l'initiative du souverain.

Le Journal des arts
Avril 2016

Le Figaro magazine
20 mai 2016

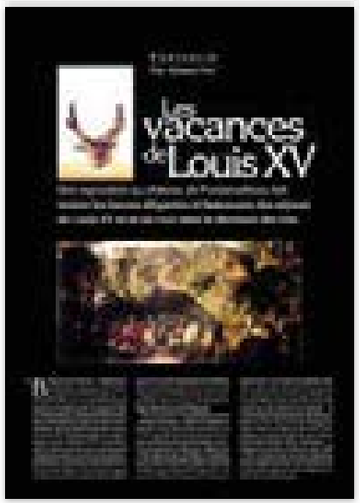

La République de Seine-et-Marne
9 mai 2016

Le Figaro histoire
Avril 2016

Autour de l'exposition

- Une visite par les commissaires de l'exposition
- 7 visites guidées
- 7 visites thématiques

PLAN DE COMMUNICATION

FILM DE PROMOTION DE L'EXPOSITION DIFFUSÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LE SITE WEB

CAMPAGNES D'AFFICHAGE

- 400 AFFICHES DANS LE MÉTRO PARISIEN DU 5 AU 11 AVRIL
- 1 000 AFFICHES 40x60 DIFFUSÉES EN SEINE-ET-MARNE
- 10 AFFICHES 120x176 DIFFUSÉES SUR LE RÉSEAU JC DECAUX DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

PARTENARIAT MÉDIA

- LE FIGARO MAGAZINE

ACHAT D'ESPACES

- LA TRIBUNE DE L'ART/L'ESTAMPILLE/L'ŒIL ET LE JOURNAL DES ARTS

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

- VILLE, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FONTAINEBLEAU, OFFICE DU TOURISME, SEINE-ET-MARNE TOURISME ET COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME D'ÎLE-DE-FRANCE

RELATIONS PRESSE

VOYAGE DE PRESSE JEUDI 31 MARS : 18 JOURNALISTES

DOSSIER DE PRESSE DIFFUSÉ À 200 JOURNALISTES

DANS LES RÊVES DE NAPOLÉON
LA PREMIÈRE CHAMBRE DE L'EMPEREUR À FONTAINEBLEAU

- Appartement Intérieur de Napoléon Ier
- Du 15 octobre 2016 au 23 janvier 2017
- Commissaire de l'exposition : Jean Vittet, conservateur en chef au château de Fontainebleau
- Catalogue publié aux éditions Faton, 96 pages, 14,50 €
- Scénographie : MAW
- 22 retombées presse au 31/12/2016

Pour lancer la saison dédiée aux "arts décoratifs sous le Premier Empire", le château a souhaité évoquer le remeublement du palais entrepris à l'automne 1804 pour accueillir le pape Pie VII, appelé en France pour sacrer l'Empereur, et plus particulièrement la première chambre occupée par le souverain à Fontainebleau. Plus de quarante œuvres emblématiques de ce remeublement (meubles d'ébénisterie, sièges, porcelaines), ayant pour la plupart figuré dans la chambre de l'Empereur ou dans son cabinet de toilette, ont été réunies dans l'appartement intérieur de l'Empereur pour faire revivre l'événement. L'exposition a notamment permis d'identifier et de restaurer le lit de l'Empereur, qui avait quitté le château depuis 1935 et a rejoint les collections de Fontainebleau à cette occasion.

Autour de l'exposition

- 3 visites par le commissaire de l'exposition

PLAN DE COMMUNICATION

CAMPAGNES D'AFFICHAGE

- 800 AFFICHES 40 x 60 DIFFUSÉES EN SEINE-ET-MARNE

ACHAT D'ESPACE

- LA TRIBUNE DE L'ART/L'ESTAMPILLE/L'ŒIL ET LE JOURNAL DES ARTS

PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

- VILLE, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FONTAINEBLEAU, OFFICE DU TOURISME, SEINE-ET-MARNE TOURISME ET COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME D'ÎLE-DE-FRANCE

RELATIONS PRESSE

- DOSSIER DE PRESSE "SAISON LES ARTS DÉCORATIFS SOUS LE PREMIER EMPIRE" DIFFUSÉ À 300 JOURNALISTES

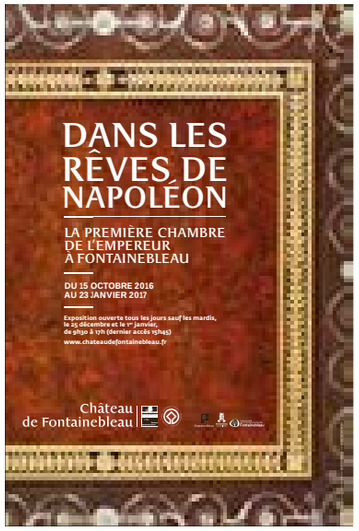

L'Estampille/L'Objet d'Art
Janvier 2017

Le Parisien
6 décembre 2016

Napoléon Ier
Novembre 2016

LES ÉVÉNEMENTS DU CHÂTEAU

LE CARNAVAL

- Samedi 27 février
- 304 visites

Un carnaval a été organisé, pour la deuxième année consécutive, au milieu des vacances scolaires d'hiver. Les enfants ont été invités à venir costumés pour visiter le château et à participer à un bal dans la galerie des Cerfs. Un concours de déguisement auxquels 56 enfants ont participé a permis à 6 d'entre eux de recevoir des prix, à l'occasion d'un goûter offert en fin d'après-midi.

RECONSTITUTIONS LOUIS XV

- Samedi 9 et dimanche 10 avril
- 3 979 visites

À l'occasion de l'exposition "Louis XV à Fontainebleau", une évocation d'un séjour du roi et de sa cour a été présentée pendant deux jours. Tout au long de la journée, des reconstitutions historiques, saynètes, lectures, concerts ont été proposés au public dans le circuit de visite du château : passage du roi dans la galerie François Ier, messe dans la chapelle de la Trinité, initiation à l'escrime dans la Galerie des Cerfs, initiation à la paume dans la salle du Jeu de Paume, départ et retour de chasse dans la cour Ovale…

La République de Seine-et-Marne
4 avril 2016

Le Parisien
23 avril 2016

JOURNÉE AVEC LE CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE

- Dimanche 26 juin
- 5 000 visites

Le dimanche 26 juin, le château a invité les élèves et professeurs du conservatoire de musique de Fontainebleau à se produire dans les cours et jardins du château, et à se mêler à l'opération "Coulisses en fête". 17 concerts ont été donnés dans dix lieux avec tous types de formations et d'instruments.

La République de Seine-et-Marne
4 juillet 2016

37E ÉDITION DU FESTIVAL DJANGO REINHARDT

- 22 au 26 juin
- 15 000 festivaliers

Les inondations qui ont touché la Seine-et-Marne au printemps 2016 ont obligé le festival Django Reinhardt, qui se tient depuis sa création sur l'île du Berceau à Samois-sur-Seine, à trouver un nouveau site, sous peine d'annulation de cette manifestation particulièrement populaire. Sur proposition de la ville de Fontainebleau, le château a accepté d'accueillir dans le parc les 15 000 festivaliers amateurs de jazz.

Trad magazine
Septembre 2016

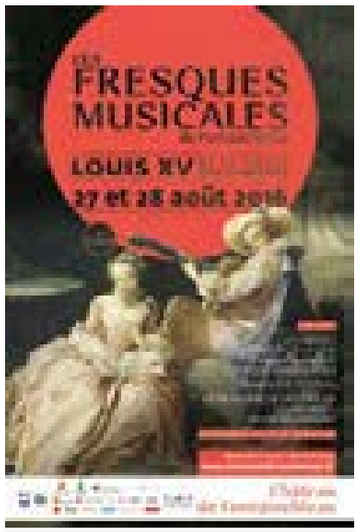

Télérama
24 août 2016

LES FRESQUES MUSICALES DE FONTAINEBLEAU

- Samedi 27 et dimanche 28 août
- 800 festivaliers

Durant deux jours, de nombreux talents des scènes baroque et classique ont interprété, avec brio, des trésors musicaux du XVIIIe siècle dans la salle de Bal et la chapelle de la Trinité. Chantal Santon-Jeffery et Les Ombres, Eduarda Melo et Le Concert de la Loge, Thomas Dunford et le Quatuor Cambini-Paris, Les Musiciens de Saint-Julien, Céline Frisch, Hanna Bayodi-Hirt, Reinoud van Mechelen et le Ricercar Consort ont ainsi répondu à l'invitation de l'association KNOCK, qui a imaginé ce festival pour le château de Fontainebleau et qui en assure la programmation et la direction artistique. Nouveauté cette année, une carte blanche à Francesco Tristano a offert un prolongement original dans les musiques actuelles. Ces Fresques ont permis de conclure en musique la grande saison culturelle que le château a dédié à Louis XV. Pour accompagner ces concerts, dont deux étaient accessibles au jeune public, des visites guidées, des conférences et des animations ont été proposées aux visiteurs de tous âges. Le taux de remplissage, proche de 80%, confirme que cet événement répond à une attente du public. Cette deuxième édition a bénéficié du mécénat de la Fondation Orange, de la Caisse d'Épargne d'Île-de-France, de l'Aigle Noir, de la société 2R&co et des Amis du château de Fontainebleau.

Le Moniteur
4 septembre 2016

LES OPÉRAS EN PLEIN AIR

- 3 546 Spectateurs
- Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 septembre

Pour leur seizième édition, les Opéras en plein air ont donné La Bohème de Puccini, mise en scène par Jacques Attali accompagné par le dessinateur Enki Bilal, dans la cour de la Fontaine. Les conditions météo ont obligé l'organisation à reporter au dimanche le spectacle du vendredi.

La République de Seine-et-Marne
17 octobre 2016

LA SAINT-HUBERT

- 1 704 visites

Rendez-vous annuel depuis 2010, la Saint-Hubert du château a été l'occasion pour un public majoritairement local de célébrer le patron des chasseurs. Organisé pendant deux jours (samedi 22 et dimanche 23 octobre) en partenariat avec le Rallye Fontainebleau et le Rallye Tempête, l'événement a rassemblé un public fidèle dans les cours et les jardins du château pour assister aux différentes animations : bénédiction de la nature, concert de sonneurs de trompes, conférence, retour de chasse et curée froide, démonstrations de fauconnerie, promenade en poney et présentation de l'appartement des Chasses.

SALON "IMPÉRIAL CHOCOLAT"

- 8 000 visiteurs
- Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 novembre

L'Union des commerçants, artisans, et industriels de Fontainebleau (UCAIF), en collaboration avec le pâtissier chocolatier Frédéric CASSEL, ont organisé pour la première fois au château de Fontainebleau un salon dédié au chocolat qui a rencontré un extraordinaire succès. "Impérial Chocolat" se tenait dans la galerie des Cerfs et la salle des Colonnes, tout en présentant des sculptures en chocolat dans le circuit de visite.

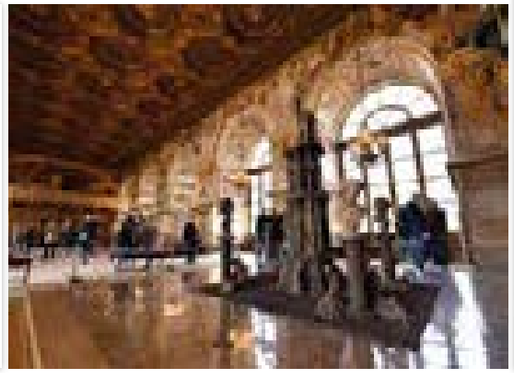

La République de Seine-et-Marne
7 novembre 2016

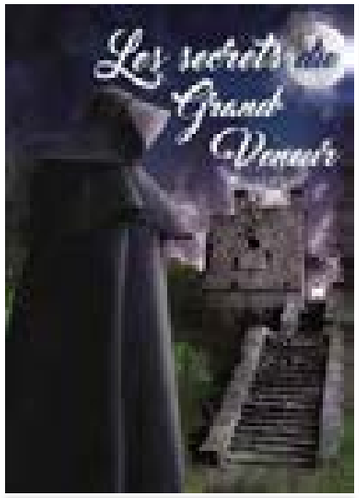

Fontainebleau et ses environs

Noël jusqu'aux prolongations

La République de Seine-et-Marne
26 décembre 2016

SPECTACLE DE NOËL

- 1 260 spectateurs

En 2016, le château a proposé un spectacle intitulé "Les secrets du Grand Veneur", qui a plongé petits et grands dans les légendes de la forêt de Fontainebleau, et sur les sentiers de Denecourt, à la rencontre du grand veneur. Ce spectacle annoncé par un petit film largement diffusé sur les réseaux sociaux a eu lieu pendant les vacances scolaires de Noël. 13 représentations ont rassemblé 1 260 spectateurs (contre 503 en 2015), soit un taux de remplissage de 97 %.

LES MANIFESTATIONS NATIONALES

LA NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

- 2 562 visiteurs

La Nuit européenne des musées a été l'occasion pour 2562 personnes de découvrir les Grands Appartements, la galerie des Cerfs et la cour Ovale la nuit. Une allée éclairée à la bougie guidait les visiteurs dans les cours et les jardins du château pendant toute la soirée.

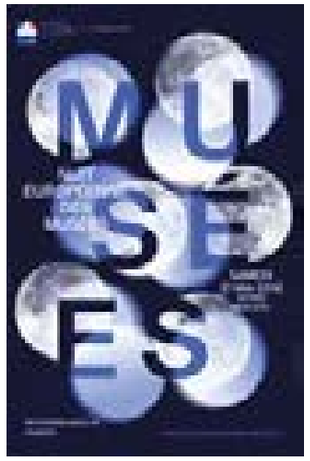

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

- Samedi 17 et dimanche 18 septembre
- 12 185 visites

Lors des Journées européennes du patrimoine qui se sont déroulées les 17 et 18 septembre, les guides du château et les associations partenaires ont proposé gratuitement de nombreuses activités : visites guidées, présentations d'œuvres, meutes de vènerie, démonstrations de pêche, concerts, point parole… Exceptionnellement, le site des Héronnières a été ouvert en visite libre et guidée, quelques jours avant l'appel à idées lancé pour sa reconversion.

6e ÉDITION DU FESTIVAL DE L'HISTOIRE DE L'ART

- Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 juin
- Thème : Rire
- Pays invité : l'Espagne
- 27 000 visites

Malgré des conditions d'accès rendues difficiles en raison des inondations, le public a répondu présent lors de cette nouvelle édition du Festival, qui a comptabilisé plus de 27 000 visites. Conférences, lectures, tables rondes, ateliers, visites et projections ont réuni le public et les intervenants autour du rire, thème qui a permis de revenir sur la tradition de la caricature, mais aussi sur la transgression et le sacré, avec des conférences sur les rapports complexes entre le rire et la religion. L'Espagne était invitée à présenter ses méthodes de recherche, d'enseignement, de gestion du patrimoine, de restauration, mais aussi sa politique éditoriale. L'artiste Miquel Barceló était le parrain de cette manifestation qui a notamment mis en lumière le dynamisme et la pluralité des politiques muséales en Espagne. Enfin, plus de 100 visites ont permis au grand public de découvrir l'histoire du château de Fontainebleau à l'heure espagnole. Au Forum de l'actualité, la politique du musée national Picasso - Paris, et la place de l'art et de l'histoire de l'art dans les médias et la société ont été débattus. La protection du patrimoine en temps de guerre - dans le contexte des destructions commises à Palmyre - a fait l'objet d'une table ronde animée par Philippe Marquis, directeur de la délégation archéologique française en Afghanistan. Enfin, pour la première fois, des rencontres professionnelles permettaient de faire découvrir la pluralité des métiers de l'histoire de l'art. Du côté d'Art et Caméra, des rétrospectives de Carlos Saura, Pedro Almodóvar, Pere Portabella et José Val del Omar ont été organisées. La section cinéma du Festival s'est également interrogée sur la spécificité du rire dans le traitement d'événements tragiques au cinéma, au travers de films comme Le dictateur, de Charlie Chaplin, et des conférences comme Le travail du rire : la figure de Franco dans le cinéma postfranquiste.

La programmation du Festival a également bénéficié d'un volet dédié aux jeunes et aux familles, avec des visites guidées et des présentations d'œuvres par les étudiants de l'école du Louvre et de l'université Paris-Sorbonne, des concerts des élèves du Conservatoire national supérieur de musique et danse de Paris et un "marathon du rire" proposé par la Comédie française, nouveau partenaire du Festival. Fruit d'une année de travail de 15 classes, un projet d'éducation artistique et culturelle original, baptisé "petit théâtre de cour", a par ailleurs été présenté pendant les trois jours du Festival. Le Salon du livre et de la revue d'art a une fois de plus présenté toute la diversité de l'édition d'art avec 80 éditeurs et libraires. Les éditions de la Maison des sciences de l'homme / Centre allemand d'histoire de l'art et les éditions Hazan ont reçu le prix du Salon du Livre et de la revue d'art pour la traduction vers le français des ouvrages Les Musées du Trocadéro. Viollet-le-Duc et la question des musées au début de la IIIe République et Le moment Caravage. Le nouveau prix de l'Association des professeurs d'archéologie et d'histoire de l'art (APAHAU) a été remis à Pamela Bianchi. Enfin, la 6e Université de printemps, organisée en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a été l'occasion de nouer et d'approfondir un dialogue fécond entre les acteurs du monde éducatif, les historiens de l'art, les chercheurs, les professionnels de l'art et des musées, et les artistes.

LES AMIS DU FESTIVAL DE L'HISTOIRE DE L'ART

CRÉÉE EN 2016, L'ASSOCIATION DES AMIS DU FESTIVAL DE L'HISTOIRE DE L'ART A POUR MISSION DE PROMOUVOIR L'HISTOIRE DE L'ART TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, DE SOUTENIR ET PÉRENNISER LE FESTIVAL, ET D'Y ASSOCIER LES AMATEURS, PROFESSIONNELS ET LES MÉCÈNES.

GRÂCE À LA PARTICIPATION ACTIVE DE SES MEMBRES PASSIONNÉS D'ART, HISTORIENS, COLLECTIONNEURS OU AMATEURS, L'ASSOCIATION MET TOUT EN ŒUVRE POUR QUE CHAQUE NOUVELLE ÉDITION SOIT UNE RÉUSSITE ET RÉPONDE TOUJOURS PLUS AUX ATTENTES DES VISITEURS. EN FÉDÉRANT TOUS LES PUBLICS AUTOUR D'UNE AMBITION COMMUNE, CELLE DE FAIRE RAYONNER L'HISTOIRE DE L'ART, ELLE PARTICIPE À SA DIFFUSION LA PLUS LARGE POSSIBLE AU-DELÀ DU FESTIVAL, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

ASSOCIATION INDÉPENDANTE CONSTITUÉE AUTOUR DE MAURIZIO CANESSO (GALERISTE), CLÉMENTINE GUSTIN-GOMEZ (HISTORIENNE DE L'ART), NICOLAS JOLY (EXPERT), NICOLAS LESUR (HISTORIEN DE L'ART), OLIVIER RICHÉ (AMATEUR), LIONEL SAUVAGE (AMATEUR), DANIEL THIERRY (AMATEUR), CHRISTIAN VOLLE (ÉDITEUR), LES AMIS ONT ÉTÉ REJOINTS DEPUIS PAR 15 AUTRES MEMBRES FONDATEURS.

LES PARTENARIATS HISTORIQUES

LES AMIS DE ROSA BONHEUR

L'association Les amis Rosa Bonheur a pour but de promouvoir l'œuvre de Rosa Bonheur, artiste peintre du XIXe siècle, et de faire connaître sa peinture, sa vie et les lieux où elle a vécu. Depuis 2005, l'Association conduit des actions pour maintenir et développer cet intérêt, grâce à des visites du Fumoir Napoléon III où sont exposés 17 tableaux de Rosa Bonheur et une dizaine de sculptures. Elle participe également à diverses manifestations au château comme les Journées européennes du patrimoine.

LES AMIS DE L'ORGUE

- 416 participants

Dans le cadre d'une convention renouvelée en 2013, l'association des Amis de l'orgue a organisé, du 15 mai au 11 décembre, une saison de concerts, dans la chapelle de la Trinité. Chacun de ces concerts a été suivi d'une visite de l'orgue. En 2016, 416 personnes ont assisté à ces concerts ou visites (contre 572 en 2015).

LES ÉCOLES D'ART AMÉRICAINES

- 1 135 visiteurs

Installée chaque mois de juillet depuis 1921 au château de Fontainebleau, la fondation des Écoles d'art américaines a pour mission de mieux faire connaître la culture française à des étudiants majoritairement américains dans les domaines de l'architecture et de la musique classique. En 2016, les écoles d'art américaines ont offert au public une programmation de concert et d'installations/performances de grande qualité. La session a été organisée du 1er au 30 juillet, avec des masterclass, des répétitions, des concerts et des mini-concerts donnés dans la chapelle de la Trinité ou dans la salle de Bal. Les architectes quant à eux, ont présenté une performance finale dans la cour de la Fontaine. 1 135 visiteurs ont eu la chance d'écouter du Ravel, Schumann, Dutilleux ou encore Menuhin, brillamment interprétés par les étudiants.

La République de Seine-et-Marne
6 juillet 2016

FONTAINEBLEAU

Vent de nouveautés aux écoles d'art

POLITIQUES PATRIMONIALES : FONTAINEBLEAU ACCÉLÈRE SA MUTATION

P. 42 **2016 : UNE ANNÉE DE PRÉPARATION DES GRANDS CHANTIERS**

P. 42 L'ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR

P. 53 LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS COURANTS SUR LES BÂTIMENTS

P. 59 LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS COURANTS SUR LES JARDINS

P. 63 LA SÉCURITÉ ET LA SÛRETÉ

P. 64 LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE (AD'AP)

P. 66 **LES COLLECTIONS**

P. 66 LA RESTAURATION DES ŒUVRES

P. 76 LES ACQUISITIONS : UNE MOISSON ABONDANTE POUR LE MUSÉE NAPOLÉON

P. 82 LA GESTION DES COLLECTIONS

P. 90 LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

2016 : UNE ANNÉE DE PRÉPARATION DES GRANDS CHANTIERS

L'Établissement public du château de Fontainebleau a pour mission de conserver, entretenir, restaurer et valoriser son patrimoine, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Le ministère de la culture et de la communication l'a doté d'un schéma directeur de rénovation, programmé sur 12 ans, afin de remplir pleinement ses missions. La première phase, engagée en 2015, se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2018. Si l'année 2015 a vu l'achèvement de certaines opérations significatives comme la rénovation des couvertures de l'aile Louis XV, 2016 a été, quant à elle essentiellement consacrée à la préparation des grands chantiers à venir. Grâce à une conjoncture favorable, il a été possible de lancer au dernier trimestre de l'année des travaux sur tous les fronts, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du château.

115 M€ SUR 12 ANS
3 PHASES
14 OPÉRATIONS DANS LA PHASE 1 (2015-2018)
DÉPENSES LIÉES AU SCHÉMA DIRECTEUR EN 2016 : 10 M€

L'ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR

Le schéma directeur de rénovation du château de Fontainebleau a été validé par les instances du ministère de la culture et de la communication en 2014 et officiellement lancé en janvier 2015. Il fait l'objet d'un suivi approfondi et concerté, avec les personnels comme avec les tutelles de l'Établissement, dans le cadre d'instances spécialement créées à cet effet : comité de pilotage, comité de suivi, lettres internes. Il donne également lieu à des présentations régulières aux instances de concertation de l'Établissement : CT et CHSCT.

La phase 1 (2015 - 2018) concerne les travaux prioritaires de sécurité et de sûreté, la rénovation des espaces dédiés aux publics et aux personnels, ainsi que l'installation du Pôle d'excellence tourisme au quartier Henri IV.

La phase 2 (2019-2022) comprend l'achèvement de la mise en sécurité du château, le lancement d'un chantier des réserves et le lancement du programme de rénovation des jardins et des ouvrages hydrauliques.

La phase 3 (2023-2026) sera essentiellement consacrée à la reconfiguration du musée Napoléon Ier et à l'achèvement de la revitalisation du quartier Henri IV avec l'installation d'un pôle dédié aux jeunes publics.

Pour mettre en œuvre ce programme ambitieux, l'Établissement public du château de Fontainebleau a délégué sa maîtrise d'ouvrage à l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (Oppic) sous la forme d'une convention de mandat d'études et de travaux intéressant la totalité de la première phase du schéma directeur. L'Établissement reste néanmoins largement impliqué dans le suivi et l'exécution des opérations confiées à l'Oppic, d'autant que le château demeure ouvert au public pendant toute la durée des travaux.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES OPÉRATIONS DU SCHÉMA DIRECTEUR

Au terme d'études conduites en 2016, le programme de la phase 1 a subi certains ajustements, ce que permet la plasticité du schéma directeur sans qu'en soient dénaturés ses objectifs intrinsèques. Ces modifications ont porté sur les points suivants :

- **La protection périmétrique :** à la suite du cambriolage du musée Chinois en mars 2015, il a été décidé d'accélérer cette opération qui devait se déployer initialement au cours des deux premières phases du schéma directeur. De ce fait, la totalité des travaux sera menée en première phase.
- **La mise en sécurité de l'aile Louis XV et la modernisation des accueils :** pour des raisons tant opérationnelles que techniques, le choix a été fait de scinder ce volet en deux opérations distinctes, et, dans le même temps, d'abonder financièrement la partie correspondant au réaménagement intérieur des accueils sur la base d'un programme élargi.
- **La mise en sécurité de l'aile de la galerie François Ier :** cette opération a été reportée au tout début de la phase 2 pour mieux l'articuler avec l'évolution projetée des parcours de visite au sein du château. En effet, l'escalier Saint-Louis devant être mis en sécurité constitue un nœud de circulation fondamental dans les projections de refonte des circuits.
- **La réparation de l'exutoire du Grand Canal :** l'opération initialement centrée sur le seul exutoire doit être élargie à l'ensemble de la digue Est du Grand Canal et de ses retours, dont l'étanchéité fait défaut. S'agissant de travaux très lourds, la logique opérationnelle veut qu'ils soient rattachés à la phase 2 du schéma directeur, laquelle verra le lancement du programme de rénovation des jardins, et plus particulièrement, de reprise des étanchéités des pièces d'eau.

En 2016, toutes les opérations planifiées dans la phase 1 du schéma directeur ont pu être engagées, 5 d'entre elles ayant été achevées.

OPÉRATIONS	MONTANT (TDC)	AVANCEMENT
Restauration des couvertures de l'aile Louis XV (Phases 1 et 2)	4 M€	100 %
Travaux urgents de consolidation des planchers des galeries de Diane et François Ier	0,6 M€	100 %
Travaux préliminaires de rénovation de la cour des Offices au quartier Henri IV	2 M€	100 %
Raccordement du quartier Henri IV à l'installation calorifique du château	0,5 M€	100 %
Travaux de remise en état intérieure	1,09 M€	100 %
Travaux urgents sur le pavillon central de l'aile des Ministres	0,7 M€	20 %
Travaux urgents de mise en sécurité et sûreté	4,5 M€	10 %
Restauration des couvertures de l'aile de la galerie de Diane	2,17 M€	10 %
Assainissement et accessibilité de la cour d'Honneur	3,7 M€	0 %
Protection périmétrique du château (Phases 1 et 2)	1,5 M€	Études de projet
Mise en sécurité de l'aile Louis XV	2 M€	Études de projet
Modernisation des accueils de l'aile Louis XV	1,9 M€	Études de projet
Modernisation et remise aux normes de l'aile de la Belle Cheminée	5,8 M€	Études de projet
Redéploiement des services de l'Établissement et déplacement des postes centraux de sécurité	10,7 M€	Études de projet

TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT INTÉRIEURE

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

- La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par l'Oppic
- La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick Ponsot, ACMH
- Montant total de l'opération (tdc) : 1,09 M€
- Avancement des travaux : 100 %

Ces travaux concernaient la remise en état des espaces impactés par la campagne de sondages réalisée en 2008 dans le cadre du repérage des contaminations par la mérule. Cette opération a permis d'engager une vaste campagne de nettoyage dans les derniers niveaux de l'aile Louis XV. Il s'agissait donc d'une opération de sécurisation des locaux destinée à supprimer tous les potentiels calorifiques dangereux stockés depuis plusieurs années. Les travaux se sont achevés en octobre 2016, conformément au calendrier prévisionnel d'exécution et dans l'enveloppe financière impartie.

TRAVAUX URGENTS SUR LE PAVILLON CENTRAL DE L'AILE DES MINISTRES

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

- La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par l'Oppic
- La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick Ponsot, ACMH, assisté par le bureau d'études techniques structures BMI
- Montant total de l'opération (tdc) : 0,7 M€
- Avancement des travaux : 20 %

Des désordres structurels importants dans le pavillon central de l'aile des Ministres ont été révélés grâce à une campagne de sondages effectuée en 2013 dans l'ensemble du château sur les planchers présentant des signes de déficience. Les niveaux supérieurs de ce pavillon ont été excessivement chargés lorsqu'il a été décidé d'y stocker des archives. Il en est résulté un affaissement des planchers et une déformation des charpentes. Par ailleurs, l'examen rapproché des couvertures a montré que celles du pavillon central étaient également en très mauvais état. Compte tenu de cette situation, une action prioritaire sur ce bâtiment a été inscrite dans le cadre de la phase 1 du schéma directeur de rénovation.

Lancé au printemps 2016, l'appel d'offres a été fructueux. Le chantier a démarré en septembre et devrait se terminer en juin 2017.

TRAVAUX URGENTS DE MISE EN SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

- La maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par l'Oppic
- La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick Ponsot, ACMH, assisté par le bureau d'études techniques ALTERNET
- Montant total de l'opération (tdc) : 4,5 M€
- Avancement des travaux : 10 %

Cette opération porte sur une première série de travaux de mise en sécurité et de sûreté identifiés dès 2013 comme les plus urgents. Elle comprend 5 actions principales :

- la mise en place d'un éclairage de sécurité (éclairage d'ambiance et balisage) dans le circuit principal de visite ;
- la création d'un réseau incendie extérieur, aujourd'hui inexistant ;
- la mise en sécurité des locaux techniques de ventilation ;
- la mise aux normes des armoires électriques divisionnaires ;
- la migration du système de sûreté devenu obsolète vers une technologie plus moderne.

Engagés au printemps 2016, les appels d'offres ont été fructueux et ont permis de notifier l'ensemble des marchés en septembre. Les chantiers ont démarré en octobre/novembre.

RESTAURATION DES COUVERTURES DE L'AILE DE LA GALERIE DE DIANE

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Oppic
- La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick Ponsot, ACMH
- Montant total de l'opération (tdc) : 2,17 €
- Avancement des travaux : 10 %

À la suite des infiltrations d'eau qui ont gravement endommagé certaines portions du décor peint de la voûte, la restauration des couvertures de l'aile de la galerie de Diane revêt un caractère prioritaire. Les couvertures en ardoise et en plomb, dont la dernière campagne de réfection date des années 1920, sont en très mauvais état et doivent être entièrement refaites. Pour parer au plus pressé, des travaux de réparation d'urgence ont été réalisés en septembre 2015 à la demande de l'Établissement, sous la direction de l'architecte en chef des monuments historiques. Dans la même logique, des interventions de consolidation d'urgence ont été effectuées sur les décors abîmés, dans le cadre d'une étude générale de diagnostic menée sur la totalité du cycle peint de la voûte. Le périmètre de cette opération comprend à la fois la réfection à neuf des couvertures de l'aile de la galerie de Diane mais aussi la remise en état ponctuelle de celles de l'aile Ouest du quartier des Princes, contiguë. À cette occasion, l'isolation thermique des combles sera améliorée.
L'appel d'offres a été lancé en même temps que celui du pavillon central de l'aile des Ministres et a également été fructueux. Les installations de chantier ont pu être mises en place à l'automne 2016. Les travaux s'étaleront tout au long de l'année 2017.

ASSAINISSEMENT ET ACCESSIBILITÉ DE LA COUR D'HONNEUR

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Oppic
- La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick PONSOT, ACMH
- Montant total de l'opération (tdc) : 3,7 M€
- Avancement des travaux : 0 %

Cette opération vise deux objectifs majeurs :

- assainir les sols et les fondations des bâtiments, dont la plupart sont construits sans caves ni vides sanitaires en raison de la proximité de la nappe phréatique ;
- améliorer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, et plus particulièrement les personnes à mobilité réduite, ce projet s'inscrivant dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) de l'Établissement.

Le parti a été pris de réaliser des allées accessibles aux PMR en périphérie des bâtiments (aile des Ministres, aile Louis XV et aile du Fer à cheval) et en retournement le long de la grille d'honneur, afin de ne pas modifier l'aspect de la partie centrale de la cour. Cette solution permet par ailleurs d'assainir les sols au droit des soubassements des bâtiments et de créer de nouveaux exutoires au niveau des fils d'eau pour récupérer les eaux pluviales de surface. Au terme de nombreux échanges avec les instances de contrôle scientifique et technique de l'État, la solution approuvée pour le traitement de surface consiste à n'utiliser que des pavés anciens de récupération de bonne planéité. Les études se sont poursuivies sur cette base et ont été validées par les associations d'accessibilité. Les consultations publiques ont pu dès lors être engagées en août 2016.

Le démarrage du chantier a été repoussé en janvier 2017 afin de permettre l'achèvement des travaux réalisés dans la cour d'Honneur pour la création du réseau incendie extérieur. Cette opération se déroulera jusqu'à la fin de l'année 2018.

Protection périmétrique

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Oppic
- La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick Ponsot, ACMH, assisté par le BET Alternet
- Montant total de l'opération (tdc) : 1,5 M€
- Avancement : phase d'études de projet

Comme l'ont montré les diagnostics techniques conduits dans le cadre des études du schéma directeur, le système et les équipements de sûreté du château sont vétustes et incomplets. Outre la nécessité de faire évoluer le système vers une technologie plus évoluée et plus performante (objet des travaux urgents de mise en sûreté), il est apparu indispensable de mettre en place une protection périmétrique consistant, d'une part, à installer des caméras de vidéo-surveillance en périphérie immédiate du château, et, d'autre part, à renforcer certains dispositifs mécaniques (création de grilles complémentaires).

Les études de projet sont actuellement en cours. Les travaux pourraient débuter au cours de l'été 2017 si les appels d'offres s'avèrent fructueux.

Mise en sécurité de l'aile Louis XV

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Oppic
- La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick Ponsot, ACMH, assisté par le BET Alternet
- Montant total de l'opération (tdc) : 2 M€
- Avancement : phase d'études de projet

La restructuration des accueils de l'aile Louis XV doit s'accompagner de travaux de remise aux normes de certaines installations techniques et de la mise en sécurité du bâtiment. Cette opération répond donc aux grands principes d'amélioration de la sécurité incendie au sein du château, validés par la commission départementale d'incendie et de secours de Seine-et-Marne. Elle consiste principalement à créer des recoupements coupe-feu entre l'aile Louis XV et le reste du château, à protéger l'escalier de Stuc qui fait partie des issues de secours, à mettre en place une colonne sèche afin de faciliter l'intervention des secours en cas d'incendie, enfin à rendre indépendantes les installations électriques de l'aile Louis XV par rapport à celles des autres corps de bâtiment. Cette opération sera également l'occasion de restaurer la cage de l'escalier de Stuc et d'éliminer les chemins de câbles amiantés présents dans les colonnes techniques.

Les études de projet sont actuellement en cours. Les travaux sont programmés à partir de septembre 2017.

Modernisation des accueils de l'aile Louis XV

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Oppic
- La maîtrise d'œuvre est assurée par l'agence d'architecture Projectiles, assistée par les BET BMF, ICR, LBE Fluides et l'Autobus Impérial
- Montant total de l'opération (tdc) : 1,9 M€
- Avancement : phase d'études de projet

Les accueils actuels ont été installés et aménagés au rez-de-chaussée de l'aile Louis XV entre 2007 et 2008, à la faveur d'une augmentation continue de la fréquentation du château. Ils ont été déployés dans des salles dévolues jusqu'alors au musée Napoléon Ier qui a dû céder sa place, faute d'autres espaces disponibles de plain-pied avec la cour d'Honneur. Ces accueils occupent une surface d'environ 900 m². Ils reçoivent indistinctement les visiteurs individuels, les groupes adultes et les groupes scolaires. Leur disposition et leur distribution, tout autant que leur aménagement, ne répondent ni aux besoins de fonctionnement des services, ni aux conditions de confort que le public attend aujourd'hui. La restructuration projetée des accueils de l'aile Louis XV doit tenir compte de l'augmentation de la fréquentation, mais également de la perspective d'une séparation des types de publics à long terme.

S'agissant d'une opération emblématique de la phase 1 du schéma directeur, un concours d'architecture a été lancé pour désigner une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire composée d'architectes-designers, de graphistes/signaléticiens et de bureaux d'études techniques. Le jury de concours a choisi en juillet 2016, à l'unanimité, le projet de l'agence d'architecture Projectiles, assistée de BFM, ICR, LBE Fluides et l'Autobus Impérial. Les études de projet ont débuté en novembre 2016.

Modernisation et mise aux normes de l'aile de la Belle Cheminée

maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Oppic
- La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick Ponsot, ACMH et Philippe Pumain, architecte/scénographe, assistés des BET BMI CPS, NOVOREST et du cabinet FRANÇOIS
- Montant total de l'opération (tdc) : 5,8 M€
- Avancement : phase d'études de projet

Construite dans la seconde moitié du XVIème siècle sur les dessins de Primatice, l'aile de la Belle Cheminée a connu une histoire mouvementée, voire dramatique, puisqu'elle fut ravagée par un incendie en 1856. Ce n'est qu'avec la donation Rockefeller que ce bâtiment majestueux a pu retrouver son volume primitif dans les années 1925, avec le rétablissement des toitures et la création de planchers en béton armé. Idéalement située entre cour et jardins, l'aile de la Belle Cheminée est aujourd'hui au centre des enjeux du schéma directeur. En effet, les études programmatiques et fonctionnelles prévoient, d'une part, de reconquérir les espaces du rez-de-chaussée pour offrir aux visiteurs des lieux de restauration digne du château, et, d'autre part, de moderniser la grande salle du premier étage utilisée pour les expositions temporaires, en garantissant toutes les conditions requises pour un tel usage (sécurité, sûreté, éclairage, traitement climatique).

L'opération a été confiée à une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre composée de Patrick Ponsot, architecte en chef des monuments historiques, Philippe Pumain, architecte scénographe, et les bureaux techniques cabinet François, CPS, BMI et NOVOREST. Les études de projet ont pu démarrer en octobre 2016. Le calendrier de cette opération est très contraint puisque les travaux doivent être impérativement réalisés en tenant compte de la programmation culturelle de l'Établissement. Ainsi, l'aile de la Belle Cheminée sera-t-elle fermée après l'exposition Charles Percier (juillet 2017). Elle devrait rouvrir ses portes en mars 2019 pour l'exposition consacrée à la Maison de l'Empereur.

Redéploiement des services de l'EPCF et transfert des postes centraux de sécurité et de sûreté

maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Oppic
- La maîtrise d'œuvre est assurée par : Patrick Ponsot, ACMH pour l'enveloppe architecturale et Adam Yedid, architecte, assisté des BET Parica pour l'aménagement intérieur
- Montant total de l'opération (tdc) : 10,7 M€
- Avancement : phase d'études de projet

Cette opération constitue l'un des volets les plus importants de la première phase du schéma directeur, aussi bien en terme d'impacts sur la vie des agents qu'au niveau financier. Elle doit permettre d'améliorer les conditions de travail des personnels, de tenir compte de la réorganisation fonctionnelle des services, rationaliser les différents usages par zone, de créer des synergies de travail entre les différents services, et, enfin, d'assurer la sécurité optimale du site, grâce à la reconfiguration des postes centraux de sécurité et de sûreté.

Elle se déploie sur plusieurs zones au sein du château : l'aile des Ministres (sur sa partie orientale), l'aile des Reines-Mères, le secteur dit du corridor des Mariniers (à proximité de l'aile de la Belle Cheminée) et le quartier de la République. Elle implique par ailleurs le transfert provisoire de plusieurs services de l'Établissement (centre de recherches scientifiques de l'EPCF et ateliers pédagogiques) pour des périodes plus ou moins longues.

Le projet et les travaux seront confiés à deux maîtrises d'œuvre distinctes : d'un côté celle de Patrick Ponsot, architecte en chef des monuments historiques, pour l'enveloppe architecturale, et de l'autre, celle d'Adam Yedid, architecte, pour l'aménagement intérieur. Ce dernier a été désigné au terme d'une consultation publique. Les contrats de maîtrise d'œuvre ont été notifiés en octobre 2016, marquant le coup d'envoi des études de projet. Les transferts provisoires seront réalisés au printemps 2017 tandis que les travaux de restructuration lourde se dérouleront par phases successives à partir de l'automne 2017.

La poursuite des études générales sur les jardins et le chantier des réserves et des collections

Parallèlement au déroulement opérationnel des opérations de la phase 1, l'Établissement prépare d'ores et déjà la phase 2 du schéma directeur, au travers d'études de faisabilité. Commencées dès 2014, les études sur les jardins et le chantier des réserves se sont poursuivies tout au long de l'année 2016 et ne s'achèveront qu'au second semestre 2017. L'ampleur et la complexité des sujets concernés ont nécessité non seulement un allongement de leurs délais mais également la prise en compte d'investigations complémentaires. Il convient de rappeler que ces études de faisabilité portent sur les deux volets les plus importants de la phase 2 du schéma directeur, et, par conséquent, doivent assurer une parfaite viabilité technique et financière des futures opérations.

- **L'élaboration d'un schéma directeur de rénovation des jardins, du parc et des ouvrages hydrauliques**

Mal connus des publics et insuffisamment mis en valeur, les jardins et le parc de Fontainebleau requièrent une attention toute particulière du fait de leur intérêt patrimonial. Ils seront au cœur des actions projetées à partir de 2019. Dans cette perspective, des études ont été confiées à la fin de l'année 2014 à une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre composée de l'architecte en chef des monuments historiques et du groupement Atelier de Paysage BRUEL-DELMAR/ AEU/ URBATEC/ JFL Concept. Après une longue période consacrée aux diagnostics (2014-2015), le travail en 2016 a consisté à constituer un programme de travaux urgents au regard des informations et des résultats rassemblés au cours de cette minutieuse radiographie. Il s'avère que la priorité doit être portée, d'une part, sur la réparation des étanchéités des bassins, malheureusement tous fuyards, et, d'autre part, sur la sécurisation des ressources en eau du site, fragilisées par des ouvrages hydrauliques vétustes, tout comme par l'assèchement des aqueducs.

- **Le chantier des réserves et des collections**

Le chantier dit « des réserves » recoupe à la fois la rénovation architecturale des espaces de réserves et leur aménagement mais aussi le chantier des collections proprement dit, chaîne de traitement des collections qui lui y est associée. Ce chantier considérable doit faire l'objet d'une planification approfondie car il nécessite des actions croisées à tous les niveaux. Des études de programmation de ces chantiers et de diagnostic des collections non exposées (soit environ 20 000 objets stockés dans 300 sites dispersés sur l'ensemble du domaine) ont été engagées en septembre 2015 mobilisant la direction du patrimoine et des collections, la régie des œuvres, la direction des bâtiments et des jardins, et une équipe pluridisciplinaire extérieure. Celle-ci est constituée d'architectes-programmistes (DA & DU Programmation) et de restaurateurs-praticiens spécialisés en conservation préventive. La première phase centrée sur le diagnostic des œuvres a pu être conduite pendant le dernier trimestre de l'année et constitue le socle de la phase ultérieure de programmation (présentation de différents scenarii et organisation du chantier des collections). Fort des données accumulées, la seconde partie de l'étude, correspondant à la projection programmatique, a pu être enclenchée. Des orientations fondamentales ont ainsi été prises : confirmation de l'aménagement des réserves au quartier des Princes et préservation de la galerie de peintures au premier étage de l'aile Ouest mais dans une configuration plus resserrée. Par ailleurs, une étude est en cours pour la création de réserves sur le site de la Pépinière qui accueilleront dans un premier temps le chantier de traitement des collections, puis les dépôts d'architecture ainsi que certaines collections très volumineuses ne pouvant prendre place dans le quartier des Princes. Ces différents aménagements, tout comme l'organisation se rattachant au chantier des collections, doivent désormais être chiffrés et planifiés en fonction des contraintes techniques, fonctionnelles et financières.

Le programme d'investissements courants sur les bâtiments

Travaux de sauvegarde des décors peints du pavillon de l'Étang

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'EPCF
- La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick Ponsot, ACMH et par Vincent Cochet, conservateur en chef du patrimoine
- Montant total de l'opération (tdc) : 220 000 €
- Avancement : 100 %

Le pavillon de l'Étang fut construit en 1662 par l'architecte Louis Le Vau. Délaissé à la fin du XVIIIème siècle, il fut largement restauré sous le règne de Napoléon Ier. Sa décoration intérieure fut alors confiée au peintre Moench. Les lambris de hauteur sont ornés d'arabesques se détachant sur un fond sombre tandis que la coupole plate est décorée de médaillons à fonds dorés dans lesquels sont représentés des oiseaux multicolores. Il a été décidé d'affecter les sommes perçues à l'occasion de la campagne de levée de fonds pour la restauration du pavillon, aux mesures d'urgence nécessaires pour le sauvetage des lambris peints. Après une opération très minutieuse de dépoussiérage et de refixage des écailles de peinture et différents tests de régénération des chancis, l'ensemble des surfaces peintes, plafond compris, a été stabilisé afin de permettre le démontage des lambris et leur transfert en réserve. À l'issue du déménagement par bateau, les éléments constituant une des huit arcades intérieures du pavillon ont fait l'objet d'une restauration de la couche picturale pour définir le protocole d'intervention, en l'occurrence le comblement des lacunes uniquement sur les fonds noirs. Par contraste, les motifs lacunaires retrouvent ainsi un contour plus net et suffisamment lisible. Les travaux de sauvegarde ont été rendus possibles grâce au mécénat de French Heritage Society et de la société CGPA.

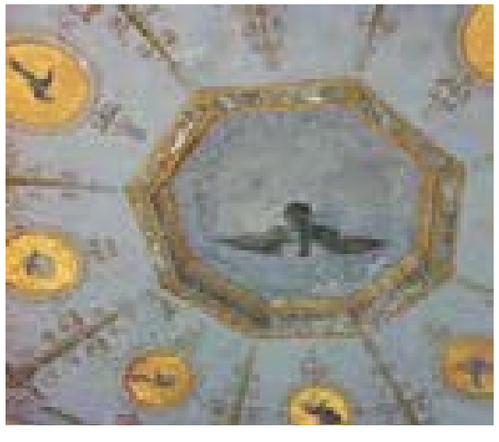

Antichambre dite du Col de Cygne

maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Oppic
- La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick Ponsot, ACMH et par Vincent Cochet, conservateur en chef du patrimoine
- Montant total de l'opération (tdc) : 113 000 €
- Avancement : 100 %

À la suite des travaux de reprise des structures du plancher de la galerie François Ier, dont l'intervention a nécessité l'ouverture du plafond de l'antichambre dite du Col de Cygne dans les petits appartements, la direction du patrimoine et des collections a élaboré une étude historique et patrimoniale en vue de la restauration des décors de ce qui fut l'ancienne salle des Buffets de Louis XVI. Conduits sous la direction de l'architecte en chef des monuments historiques, le nettoyage et la reprise des décors ont permis de reprendre les joints et les cassures du dallage de marbre datant du règne de Louis XVI, mais aussi toutes les menuiseries et les décors muraux en plâtre peint en faux marbre de la pièce, transformée en 1763. À l'occasion de ces travaux, la pièce a été remeublée avec une étuve restaurée par les ateliers d'ébénisterie du château, et la lanterne ancienne, nettoyée, a reçu une restitution de son système d'éclairage à l'huile. Parallèlement, une mission a été confiée à un architecte scénographe pour concevoir une grande vitrine destinée à abriter les pièces de porcelaine utilisées sur la table des rois Louis XV, Louis XVI et Louis-Philippe, mais aussi quelques pièces de porcelaine employées sous Napoléon III. À cette occasion, plusieurs restaurations de céramique ont été engagées, notamment la grande chasse au sanglier en biscuit de porcelaine de Sèvres et deux verrières au chiffre de Louis XVIII.

Réfection des couvertures de la ferme du Parc

maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Oppic
- La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick Ponsot, ACMH
- Montant total de l'opération (tdc) : 260 000 €
- Avancement : 100 %

La « maison du jardinier » ou « Ferme du parc », située dans le secteur Nord-Est du parc du domaine, fut construite au début du XVIIème siècle avant d'être très largement remaniée au cours du XIXème siècle. Inoccupée depuis septembre 2012, elle nécessitait des travaux importants de rénovation de son clos et couvert, tout autant que de ses espaces intérieurs. Une intervention urgente de mise hors d'eau fut réalisée en 2014 après l'effondrement d'une rive. Les travaux de réfection à neuf des couvertures, placés sous la direction de l'architecte en chef des monuments historiques, se sont achevés en avril 2016. Le projet de rénovation du logement a été conduit parallèlement aux travaux sur les couvertures dans l'objectif de permettre une occupation rapide d'un bâtiment isolé et vulnérable. La réhabilitation du logement, également confiée à l'architecte en chef des monuments historiques, a été lancée en janvier 2017, sachant que tous les marchés d'entreprises ont été notifiés à la fin de l'année 2016.

Restauration de la verrière de la salle du jeu de Paume

maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'EPCF
- La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick Ponsot, ACMH
- Montant total de l'opération (tdc) : 290 000 €
- Avancement : 10 %

À la suite de la chute de plusieurs carreaux sur la grande paroi vitrée de la façade ouest de la salle de jeu de Paume, un examen rapproché a montré un état préoccupant de l'état des menuiseries, dont une partie, faute d'entretien et en raison d'une forte humidité, a été attaquée par un champignon lignivore. De surcroît, les analyses effectuées sur les matériaux ont révélé la présence de plomb dans les peintures protégeant les armatures métalliques ainsi que celle d'amiante dans les mastics des vitrages, par ailleurs complètement désagrégés. La simple remise en état prévue initialement a donc dû tenir compte de ces problématiques en prévoyant au préalable des travaux de dépollution. Le processus adopté a consisté à déposer l'ensemble des menuiseries afin de purger les matériaux pollués dans un atelier totalement isolé et protégé aménagé dans une partie du quartier Henri IV inoccupée. Les marchés ont tous été notifiés en novembre 2016 et les travaux engagés dans la foulée. Ils devraient s'achever en juin 2017.

Rénovation du logement du château d'eau et de la façade sur rue du bâtiment

maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'EPCF

Pour la rénovation du logement

- La maîtrise d'œuvre est assurée par Isabelle Michard, ABF
- Montant total de l'opération (tdc) : 260 000 €
- Avancement : 60 %

Pour la rénovation de la façade sur rue

- La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick Ponsot, ACMH
- Montant total de l'opération (tdc) : 150 000 €
- Avancement : 30 %

Le château d'eau, seule dépendance du domaine national de Fontainebleau située en ville, accueille deux logements de fonction. Cet ensemble, construit en 1608 sous le règne d'Henri IV, est constitué d'un corps de logis principal placé entre cour et jardin et d'un bâtiment plus bas donnant sur la rue. Il constitue une pièce maîtresse dans le système hydraulique alimentant les pièces d'eau et fontaines des jardins du château. Des travaux importants ont dû être programmés en raison de l'état très dégradé du logement libéré en 2015 ainsi que de la façade sur rue. Le logement, occupé pendant trente ans par le même locataire sans qu'aucun travaux n'ait été effectué, nécessitait une réhabilitation lourde, confiée à l'architecte des bâtiments de France. Celle-ci a débuté à l'été 2016 par une phase préliminaire de dépollution (enlèvement de résidus d'amiante retrouvés dans les canalisations de chauffage et décapage des peintures au plomb). Au terme de cette première étape, les travaux de rénovation proprement dits ont pris le relais. Le logement a été livré en avril 2017. La façade sur rue présentait, de son côté, des enduits déplaqués

et fissurés. Son portail central avait également subi de sérieuses dégradations à la suite de plusieurs accidents de circulation. Il a été décidé de reprendre la totalité des enduits de manière traditionnelle, en conservant toutefois les modénatures et la corniche anciennes. Entamés en novembre 2016, les travaux placés sous la direction de l'architecte en chef des monuments historiques se sont achevés en avril 2017.

Restauration des souches de cheminée du pavillon du Tibre

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'EPCF
- La maîtrise d'œuvre est assurée par Patrick Ponsot, ACMH
- Montant total de l'opération (tdc) : 180 000 €
- Avancement : Néant

La restauration des deux souches de cheminée du versant ouest du pavillon du Tibre revêtait un caractère d'urgence en raison de leur état de délabrement avancé. L'une des deux souches, menaçant de s'effondrer, avait dû être consolidée provisoirement en 2015 avec des cerces métalliques. L'opération, qui a nécessité un démontage presque total des maçonneries de briques et de pierre, a été placée sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des monuments historiques. Le marché du lot unique a été notifié en fin d'année, le chantier devant se dérouler au premier semestre 2017.

Remise en état des grilles de la place d'Armes et aménagement de nouveaux accès

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'EPCF
- La maîtrise d'œuvre est assurée par Isabelle Michard, ABF
- Montant total de l'opération (tdc) : 250 000 €
- Avancement : Néant

Cette opération s'inscrit dans un programme plus global visant à rénover progressivement les grilles et les accès au domaine, initié avec la restauration récente de la grille des Mathurins. Elle a plus particulièrement pour objet la réfection des grilles de la place d'Armes donnant, d'une part, vers l'allée du Grand Parterre, et, d'autre part, vers le quartier des Princes. Elle intègre également l'aménagement d'un accès dédié au pont-dormant du quartier des Princes afin de sécuriser cette entrée, qui, aujourd'hui, est régulièrement rendue inaccessible en raison du stationnement sauvage sur certaines franges de la place d'Armes. Enfin, profitant de ces travaux, la porte monumentale du quartier Henri IV bénéficiera d'un éclairage de mise en valeur, préfiguration d'un projet plus ambitieux de requalification de l'ensemble du site. Les travaux ont été reportés en 2017 en raison d'un appel d'offres infructueux qu'il a fallu relancer en fin d'année.

L'appel à idées pour la reconversion du quartier des Héronnières

Le quartier des Héronnières, anciennes grandes écuries du château construites sous le règne de Louis XV, est constitué de 11 bâtiments formant un quadrilatère entourant un bâtiment central, d'une surface bâtie d'environ 12 000 m². Inoccupés, soumis à des actes de vandalisme, les bâtiments se sont fortement dégradés, compromettant gravement leur sauvegarde. Des travaux d'urgence de sécurisation et de mise hors d'eau et hors d'air ont été effectués en 2014 et 2015. Parallèlement, l'Établissement s'est engagé dans une démarche de requalification. Un comité de pilotage, composé des instances concernées de l'État et des acteurs locaux, a été formé autour de ce projet et se réunit une fois par an. Fidèle à ses engagements, l'Établissement a lancé en septembre 2016 un appel à idées ouvert à tous, précédant un appel à projet qui sera lancé en 2017. Celui-ci a été très fortement relayé par les médias et présenté comme une opération emblématique et innovante. En effet, si le programme porte principalement sur le quartier des Héronnières, la réflexion a été élargie aux parcelles limitrophes qui présentent un intérêt tout particulier pour la valorisation du site. Ainsi, les porteurs d'idées étaient libres d'étendre leurs propositions non seulement aux parcelles de l'ONF (esplanade Sud) mais également aux anciens terrains militaires du Clos des Ébats, actuellement en cours de cession par la Mission pour la réalisation des actifs immobiliers du ministère des Armées. Cette possibilité offerte aux porteurs de projet avait été préalablement validée par les différents ministères qui en sont affectataires (Armée, Intérieur et Agriculture).

La République de Seine-et-Marne
10 avril 2017

Le Parisien
26 octobre 2016

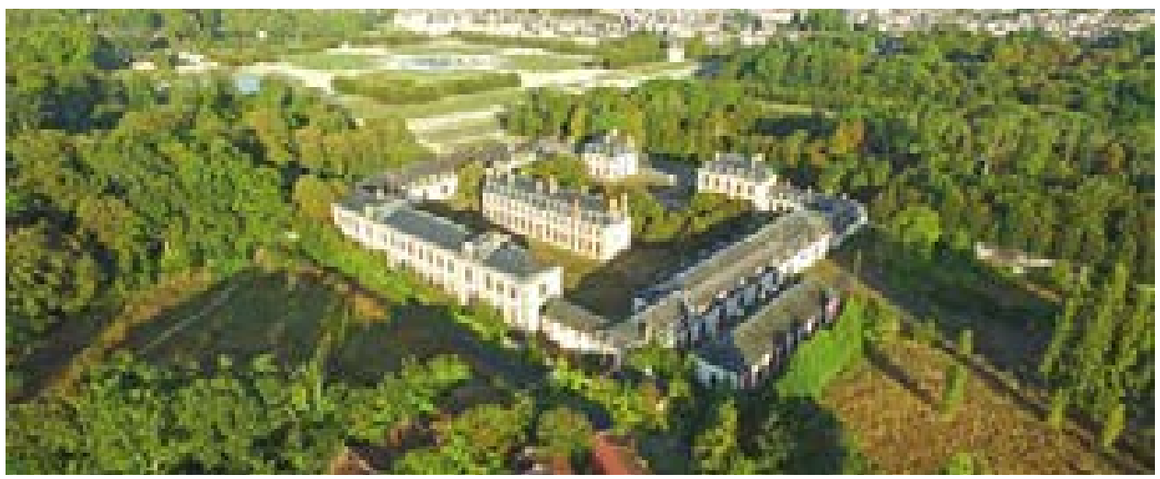

Le programme raisonné d'entretien des bâtiments

L'Établissement s'est engagé à mettre en place un programme raisonné d'entretien des bâtiments, parallèlement au plan de gestion des jardins dont l'élaboration touche aujourd'hui à sa fin. Il permettra à l'avenir de mieux préserver un patrimoine considérable et multiple, en assurant une gestion courante, continue, cohérente et concertée. Le projet de programme raisonné d'entretien a été présenté au comité de programmation des travaux du 10 novembre 2015 et a fait l'objet d'une validation formelle. Ce programme intéresse tous les ouvrages patrimoniaux, qu'il s'agisse du clos et du couvert ou bien des espaces intérieurs. Il doit se concrétiser par la passation progressive d'accords-cadres pour plusieurs corps d'état, étant entendu que la priorité a été donnée au couvert qui pose aujourd'hui le plus de problèmes. Il nécessite un travail préalable important d'inventaire des ouvrages concernés (typologie/ matériaux) ainsi que l'établissement d'un état sanitaire actualisé indispensable pour planifier les travaux selon un ordre de priorité prédéterminé. Les premiers accords-cadres pour les toitures (lot couverture/plomberie/zinguerie ; lot charpente et lot maçonnerie) ont été notifiés à la fin de l'année. Le volet sur les menuiseries sera traité quant à lui en 2017.

Le programme d'investissements courants sur les jardins

Le plan de gestion des jardins

Le plan de gestion des jardins doit être un outil adapté et efficace pour les équipes de jardiniers qui assurent l'entretien courant des jardins et du parc du domaine. Il a également pour objectif de déterminer les besoins réels du service tant en effectifs qu'en crédits budgétaires en vue de préserver un patrimoine riche et exceptionnel. Il s'attache enfin à mieux redéfinir les différentes actions des jardiniers d'art, détenteurs de savoir-faire et de compétences remarquables. Cette réflexion doit permette de répartir judicieusement les tâches pouvant être externalisées et celles qui restent de la compétence exclusive des jardiniers du domaine. Piloté et coordonné par l'Établissement en relation étroite avec les experts jardins du ministère de la culture et de la communication (direction générale des patrimoines), le plan de gestion a été confié au groupement ONF/ BIPE en septembre 2013 à la suite d'une consultation publique. S'appuyant sur un diagnostic approfondi conduit sur plusieurs années (2014-2015), le plan de gestion a été établi parallèlement à l'élaboration du schéma directeur de rénovation des jardins, du parc et des ouvrages hydrauliques, les deux se nourrissant l'un et l'autre au gré de l'avancement des études. Après une année d'interruption liée à la défection d'un co-traitant du groupement, les études ont repris en juin 2016 et sont désormais achevées. Les tableaux financiers analytiques et de gestion courante, synthèse finale du plan de gestion, ont été validés par le maître d'ouvrage en fin d'année. Les différentes hypothèses du plan de gestion ont été présentées au comité de pilotage au début de l'année 2017.

Réfection des allées de promenade autour du bassin du Romulus et dans le jardin Anglais

maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'EPCF
- La maîtrise d'œuvre est assurée par l'ABF et le service des jardins
- Montant total de l'opération (tdc) : 75 000 €
- Avancement : 90 %

L'Établissement s'efforce de poursuivre chaque année le programme de réfection des allées dans les jardins et le parc, soumises à une fréquentation de plus en plus marquée. Après la remise en état des allées de Sully et Napoléon en 2015/2016, le choix s'est porté sur l'allée du Romulus au Grand Parterre et sur l'allée principale du jardin Anglais.
Pour l'allée ceinturant le bassin du Romulus, l'objectif était d'assurer la viabilité de la circulation tout en remettant en valeur la scénographie paysagère de la perspective orientée vers la forêt. À cette occasion, les bordures gazonnées ont été soigneusement piquetées et découpées à l'aide d'un laser, selon les tracés du plan de 1945. Les bases structurelles des fondations ont été entièrement décapées et remplacées par un apport de matériaux silico-calcaire stable et drainant, sélectionné dans les meilleures carrières de la région, pour garantir la stabilité du support et faciliter le positionnement du gravillonnage bicouche de recouvrement. Selon les mêmes principes, l'allée principale de promenade du jardin Anglais, donnant accès au futur pôle pédagogique qui s'installera en 2017 dans la cour Magenta, a été entièrement réaménagée pour faciliter l'accès des scolaires et des personnes à mobilité réduite. Ce concept de réalisation appliqué dans les jardins depuis quelques années a pour objectif de limiter la prolifération des plantes invasives, d'assurer la propreté des lieux, enfin, de garantir la pérennité et la viabilité des voies de circulation en toute saison. Ces nouveaux ouvrages feront l'objet d'une attention toute particulière pour contrôler leur vieillissement et leur comportement dans le temps, et ce, dans l'objectif d'améliorer davantage encore la durabilité des allées.

Travaux d'élagage au droit des plantations d'alignement du parc et des jardins

maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'EPCF
- La maîtrise d'œuvre est assurée par le service des jardins
- Montant total de l'opération (tdc) : 250 000 €
- Avancement : 100 %

Les interventions ponctuelles d'abattage de mise en sécurité, programmées dans le cadre du plan de gestion et formalisées au terme d'une mise en concurrence publique, ont permis de mettre en sécurité près de 270 arbres dangereux, dans le parc et les jardins du château de Fontainebleau. Les tailles d'élagage de mise en sécurité, d'entretien et de formation, des plantations d'alignement des allées Napoléon, des Marronniers, de la Mi-Voie, Le Nôtre et Maintenon ont été entièrement finalisées. Ces travaux ont eu pour effets bénéfiques de restructurer les plantations d'alignement, de dégager les lisières forestières, d'apporter la lumière nécessaire au bon épanouissement des arbres, enfin de réduire les contraintes mécaniques des arbres forestiers de haut jet implantées dans les parcelles boisées du parc. Un diagnostic phytosanitaire visuel complémentaire, commandé à l'entreprise dans le cadre de son marché a été l'occasion d'identifier une cinquantaine d'arbres supplémentaires s'avérant dangereux et d'engager des tailles de sécurisation des tilleuls ceinturant le Grand Parterre.

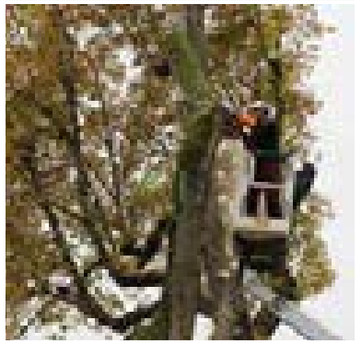

Mise en sécurité de la cour de la Régie

maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'EPCF
- La maîtrise d'œuvre est assurée par le service des jardins
- Montant total de l'opération (tdc) : 100 000 €
- Avancement : 100 %

Cinq arbres de grande hauteur situés dans la cour de la Régie ont dû être abattus pour assurer la sécurité des lieux. Ces sujets, plantés probablement au début du XXème siècle sans qu'ils s'inscrivent dans une quelconque conception paysagère, étaient sénescents et malades. L'opération de sécurisation a été l'occasion de redonner à la cour de la Régie son statut initial, à prédominance minérale. Le compartiment central engazonné de la cour, tout comme les bordures situées le long du mur de clôture, ont été supprimés au profit d'un revêtement en stabilisé sablé. Parallèlement, des travaux d'assainissement en périphérie des bâtiments ont été exécutés. Ce traitement provisoire sera par la suite remplacé par un sol en pavés de récupération, une fois que le redéploiement des services au sein de l'aile des Ministres aura été mené à son terme. Cette cour, bordée de façades d'une belle et noble ordonnance jusqu'alors masquées par les grandes frondaisons végétales, deviendra une aire de circulation privilégiée pour les services administratifs de l'Établissement logés dans cette partie de l'aile des Ministres.

Installation d'une base vie provisoire dans la cour du Fleuriste et remise en état des locaux de vie du service des jardins

maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'EPCF
- La maîtrise d'œuvre est assurée par la direction des bâtiments et des jardins
- Montant total de l'opération (tdc) : 120 000 €
- Avancement : Néant

Les locaux de vie du service des jardins, actuellement installés dans le pavillon Magenta, nécessitent une reconfiguration profonde pour répondre aux règles d'hygiène et de sécurité en vigueur. En attendant la mise en œuvre du projet de restructuration du pôle des jardins, prévu dans la phase 2 du schéma directeur, l'Établissement public a décidé, en accord avec les représentants des personnels et les autres acteurs concernés (médecine du travail), de réaménager a minima le site. Ainsi, des bungalows entièrement équipés vont ils être implantés dans la cour du Fleuriste pour loger provisoirement les salariés d'Initiatives 77 tandis que, dans le même temps, les locaux du pavillon seront rafraîchis et réalloués aux jardiniers titulaires. L'appel d'offres a été lancé à la fin de l'année 2016. Les travaux ont débuté au premier semestre 2017.

Mise en œuvre du programme Ecophyto

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, dite « loi Labbé », interdit à compter du 1er janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires dans les parcs et les jardins historiques de l'État. Cette décision environnementale majeure, mise en pratique dans l'Établissement depuis plusieurs années, va promouvoir le développement de la végétation dans les zones sensibles, préserver la biodiversité et constituer des continuités écologiques bénéfiques sur le territoire. Pour atteindre les objectifs fixés, un programme raisonné d'entretien mécanisé a été élaboré parallèlement à la mise en place de solutions culturales adaptées. Les outils mécaniques ou manuels, utilisés et choisis en fonction de la configuration des lieux, ont démontré toute leur efficacité (désherbeur mécanique, herse vibrante, griffes, râteaux, sur les sols sablés, et brosse en nylon rotative dans les cours pavées). La gestion différenciée des pelouses et des prairies, appliquée dans des secteurs bien définis, a permis de réduire la fréquence des tontes et l'utilisation du matériel agricole thermique. Les zones laissées en végétation spontanée passent d'un rythme de tonte à un rythme de fauche plus espacé. Enfin, une convention de fenaison avec un éleveur assure le fauchage et le recyclage de l'herbe à des fins agricoles utiles. Le paillage écologique réalisé au droit des plantations du parterre durant la belle saison limite les pertes en eau et assure un contrôle efficace de la prolifération des adventices, en apportant une fertilisation organique bénéfique pour les plantations. Au cœur de l'une des dix plus importantes réserves de biosphère de France, le domaine national de Fontainebleau contribue à la préservation d'un éco-système fragile. L'Établissement public participe ainsi à la diffusion, auprès de ses visiteurs et promeneurs, des valeurs universelles de respect de l'environnement.

La sécurité et la sûreté

En 2016, des consignes et des procédures nouvelles et adaptées au risque d'attentat ont été mises en place. Elles ont été rédigées par les services ministériels compétents pour le général et par l'Établissement pour le particulier. Elles ont débouché sur un exercice qui a eu lieu au premier trimestre 2017. Le personnel est régulièrement sensibilisé aux risques liés aux attentats. Des contacts réguliers et fréquents sont pris avec les forces de l'ordre aussi bien locales que nationales (officiers de police détachés, conseillers auprès du ministère). Les moyens d'alerte ont été renforcés (remplacement du parc vieillissant des radios émetteurs et équipement de deux postes de système d'alarme d'urgence). Le système d'appel d'urgence des services de police (système Ramsès) est contrôlé deux fois par mois. Une coopération a été mise en place avec les militaires de l'opération Sentinelle, très présents sur le site. L'Établissement a mis à leur disposition un local et du matériel (clefs et radio émetteurs en contact direct avec l'Établissement).

Par ailleurs, le plan d'aide à l'intervention des services de secours (PAI) et le plan de sauvegarde et d'évacuation des œuvres en cas de sinistre ont été réécrits en collaboration entre les services d'incendie et de secours de l'arrondissement, la direction du patrimoine et des collections et le service d'accueil et de surveillance. Pour valider ce travail, deux exercices ont été réalisés. Le premier, le 17 mai, ne concernait que l'évacuation des œuvres et se déroulait dans le quartier des Princes, le second, de plus grande envergure et concernant tous les aspects d'un sinistre par incendie, s'est déroulé dans l'aile Louis XV le 22 novembre.

La multiplication des opérations de travaux a nécessité un suivi approfondi des chantiers et des permis de feu correspondants. Plus de 300 permis ont été rédigés dans l'année dont la moitié avec des points chauds. (Voir page 87)

Enfin, la commission départementale de sécurité et d'accessibilité a siégé 7 fois pour l'Établissement au cours de l'année 2016, dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur, pour la réception de travaux, ou encore pour des événements exceptionnels (exposition, bal de fin d'année de l'INSEAD, Opéra en Plein Air, Festival de l'histoire de l'art).

La mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap)

Conformément à l'ordonnance du 26 septembre 2014 et aux décrets du 5 novembre de la même année, l'Établissement public du château de Fontainebleau a transmis aux autorités compétentes son dossier d'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) en septembre 2015. Ce dossier Ad'Ap a reçu un avis favorable du préfet de Seine-et-Marne, décision qui a été notifiée à l'Établissement le 23 novembre 2015. La première période de l'agenda d'accessibilité programmée de l'Établissement s'articule avec les opérations de la phase 1 du schéma directeur de rénovation (2015-2018). Celles-ci ayant subi un certain retard, les actions en faveur de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont de fait décalées en 2017.
Néanmoins, 2016 a permis d'engager des études et des réflexions sur des axes d'amélioration très attendus :

- la signalétique au sein du domaine (qu'il s'agisse de la signalétique d'information ou bien directionnelle) ;
- l'installation de tables d'orientation aux entrées du domaine et d'une grande maquette tactile dans la cour d'Honneur ;
- la refonte du site internet du château.

Le seul ascenseur du château, accessible aux personnes à mobilité réduite, a fait l'objet d'une remise aux normes afin de respecter la réglementation en vigueur. Un accent particulier a porté en 2016 sur l'amélioration de l'éclairage des circulations horizontales et verticales, dont le diagnostic avait révélé les faiblesses. Enfin, le programme de rénovation des allées des jardins s'est poursuivi en 2016 afin de les rendre accessibles à tous.

Le domaine de Fontainebleau en quelques chiffres

Le château

Le château proprement dit compte 46 500 m² de superficie réparties sur 11 niveaux. Il comporte :

- 2,5 hectares de toitures
- 1 876 fenêtres et portes-fenêtres
- 1 536 pièces
- 6 000 m² de surfaces ouvertes au public

Les dépendances

- Le quartier Henri IV 5 000 m²
- Le quartier des Héronnières 12 000 m²
- Le quartier de la République 2 000 m²
- Les autres dépendances 2 000 m²

Les cours

- Cour d'honneur et esplanade : 19 500 m²
- Cour des Mathurins et cour de la régie : 2 300 m²
- Cour de la fontaine : 4 500 m²
- Cour ovale : 3 000 m²
- Cour des princes : 1 300 m²
- Cour des offices : 5 500 m²

Les jardins et le parc

Les jardins et le parc s'étendent sur une superficie totale de 130 hectares et comprennent :

- 17 hectares de pelouses (régulièrement tondues)
- 45 hectares de prairies (fauchées)
- 38 hectares de parties boisées
- 10 hectares de pièces d'eau
- 15 hectares d'allées et cours pavées
- 5 hectares de bâtiments
- 10 000 m de haies diverses
- 110 plantes en caisses réparties dans les cours
- 4 710 arbres d'alignement (de forme architecturée ou non architecturée)
- 990 arbres de haut jet, conduits en port libre, dans les jardins de l'Empire

Le domaine national possède également un centre de production horticole implanté sur le site dit de la Pépinière (parc du domaine). Il produit environ 60 000 plantes par an, dont 42 500 plantes à massif pour assurer la décoration florale du Grand Parterre.
Cette unité de gestion est composée de :

- 1 200 m² de terrain de culture
- 1 250 m² de pépinière de production
- 1 100 m² de tunnels chauffés
- 7 serres, d'une galerie technique et 1 jardin d'hiver
- 125 m² d'abri pour le matériel
- 300 pieds de vigne de chasselas doré
- 150 caisses d'orangers

Les collections

La direction du patrimoine et des collections du château de Fontainebleau mène une politique exigeante d'enrichissement, de documentation, de restauration et de mise en valeur de ses collections dont plus d'un tiers est présenté chaque jour au public ou prêté lors d'expositions. Si la bonne conservation des œuvres reste l'objectif premier des équipes mobilisées au quotidien, la qualité scientifique de la recherche qui est subordonnée à chacune d'elles reste également une préoccupation fondamentale pour développer la connaissance de ce patrimoine exceptionnel.

Plus de 200 œuvres restaurées
96 prêts à des expositions
30 lots acquis
6000 mouvements d'œuvres
180 œuvres photographiées
900 dossiers d'œuvres créés ou enrichis
20 ml de versements d'archives
80 ml de de documents reconditionnés

La restauration des œuvres

L'appartement du Pape

Ré-ouvert en 2007, l'appartement du Pape comprend onze pièces meublées pour lesquelles d'importants efforts de conservation des collections restent à effectuer. Après la restauration du décor textile de la chambre dite de la duchesse d'Orléans en 2015, la stabilisation des dégradations et la mise en valeur des collections se sont poursuivies dans le cabinet de toilette voisin. Les quatre chaises de Georges Jacob, en bois doré rechampi de blanc et couvertes d'un somptueux satin broché provenant du meuble d'été de la comtesse d'Artois à Versailles, ont bénéficié d'un refixage de la dorure et de la polychromie, tandis que des essais de comblement des lacunes de l'étoffe par des broderies de fil chenille laissent présager des résultats heureux. Dans l'antichambre, un cartel en bois sculpté et doré, appartenant à l'ameublement de la pièce sous Napoléon III et déposé par le département des objets d'art du musée du Louvre, a été restauré et sera prochainement remis en place.

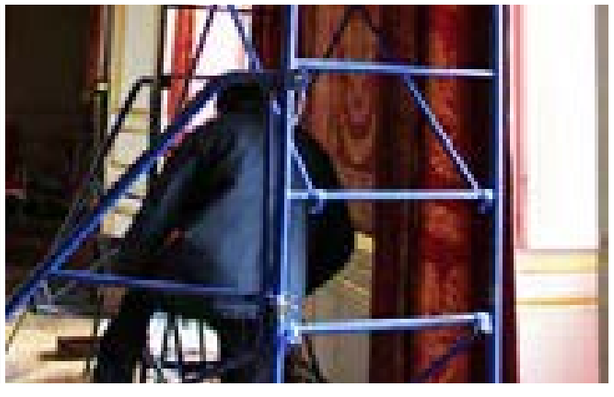
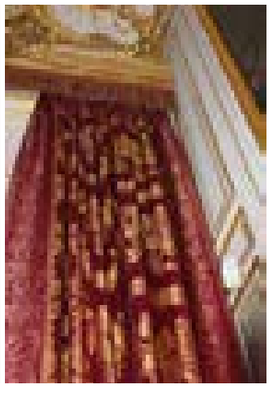

Les Grands Appartements

Les Grands Appartements présentent une certaine hétérogénéité dans l'état de conservation de leurs décors et de leurs collections. Les perspectives ouvertes par le schéma directeur ont incité la direction du patrimoine et des collections à lister et évaluer pièce par pièce les interventions nécessaires pour rééquilibrer les différents espaces entre eux. Ces interventions doivent nécessairement être conduites en étroite collaboration avec les travaux de structure et de passage des réseaux. Dans la première salle Saint-Louis, les tableaux des deux cycles peints par Ambroise Dubois sous Henri IV font l'objet de soins attentifs afin de rendre leur éclat à ces peintures insérées dans les lambris sous Louis-Philippe. *Tancrède devant les murs de Jérusalem* a ainsi fait l'objet d'une restauration importante, permettant de retrouver la palette chromatique très riche de Dubois. Dans le salon Louis XIII, plusieurs examens sont venus nourrir le dossier de restauration du décor de lambris et du plafond, alors que les rideaux ont été déposés en vue de leur restauration et les fenêtres munies d'occultants. Initié en 2012, le programme de restauration et de remontage du manteau en biscuit de porcelaine de Sèvres et bronze doré, installé sous Louis-Philippe dans la cheminée du salon François Ier mais déposé en 1963, a connu une première phase

de travaux consistant dans le nettoyage des plaques de porcelaine et des montures en bronze doré, permettant de mieux appréhender la polychromie et la richesse ornementale de ce monument de céramique. Les compléments en céramique (écu aux armes de France) et en bronze (plinthes) ont été réalisés et posés au cours de l'année. De même, la coupe en porcelaine de Vierzon, placée au centre de la grande table, a bénéficié d'un nettoyage et d'un refixage de son décor à la feuille

d'or. Dans le boudoir de la reine, un mufle de lion en bronze doré, mystérieusement disparu, a été remplacé et le tour de baignoire en mousseline brodée dans la salle de bains de l'impératrice Eugénie a été lavé et restauré dans le cadre de l'étude préalable à la restauration de l'intégralité de la tenture brodée et du plafond de cette petite pièce aménagée en 1854. À l'occasion de l'exposition Louis XV, les deux consoles en bois sculpté et doré livrées pour la salle du Conseil ont pu être restaurées grâce au soutien des Amis du château. Par ailleurs, après la restauration en 2015 d'un premier ensemble de trois torchères en carton-pierre, livrées sous le règne de Louis-Philippe pour la salle des Colonnes et/ou la salle de Bal, les trois dernières torchères ont pu bénéficier du même soin et être réintégrées dans la salle de Bal en 2016. De la même manière, deux des douze bras de lumière installés sous Louis-Philippe dans le même espace ont été nettoyés et électrifiés avant d'être refixés sur la tribune des Musiciens.

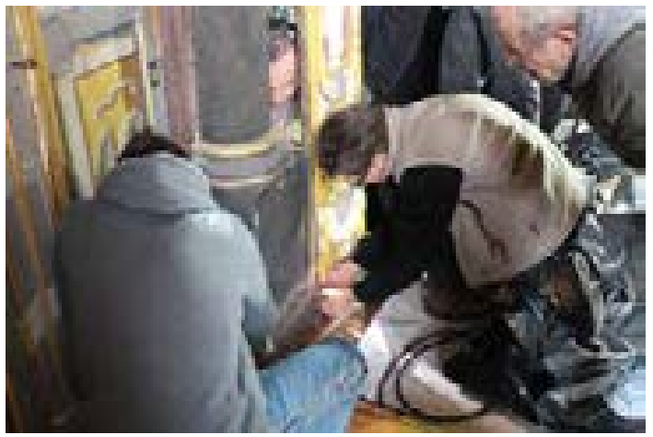

Les Petits Appartements

Alors que les réflexions et les études du schéma directeur permettaient de progresser sur les différents niveaux d'intervention à envisager sur le bâti et la mise aux normes des diverses installations techniques, le programme de travaux au sein des Petits Appartements a été recentré sur les collections mobilières et les décors portés. Le grand poêle en faïence de l'antichambre de l'Empereur a ainsi pu être remonté grâce aux carreaux anciens conservés au château, complétés par une table de marbre rouge. Dans la même pièce, le tableau de Crépin d'Orléans a bénéficié d'un décrassage de la couche picturale et d'une reprise des repeints désaccordés, tandis qu'un tableau lui faisant pendant a été placé dans la pièce, avec un cadre mouluré et doré, créé spécifiquement.

Dans le premier salon de l'Empereur, après la remise en place du tapis-moquette nettoyé, un nouveau chemin de passage a été posé. Les sièges en bois peint sont en cours de nettoyage et de refixage de leur polychromie. Cette intervention s'accompagne d'un dépoussiérage des couvertures en tapisserie de Beauvais. Le lustre placé sous le Premier Empire dans ce salon étant employé actuellement dans le circuit de visite, une opération de restauration d'un grand lustre en bronze et cristal de roche a été organisée afin d'effectuer une substitution permettant de rétablir la précision historique. Le lustre, équipé pour l'électricité, ainsi installé dans le premier salon, ne pourra néanmoins pas encore être alimenté. Dans la même

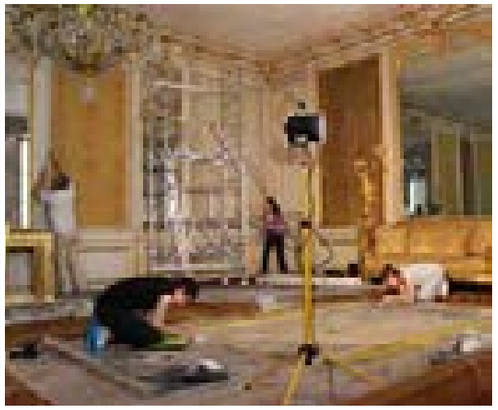

pièce, le chambranle de cheminée en marbre gris a été décrassé afin de servir de test pour les autres pièces des Petits Appartements. Grâce au mécénat d'un particulier, la moquette « peau de tigre » du Premier Empire a été retissée pour le couloir de la garde-robe, incitant à reprendre les peintures des parois conformément aux teintes retrouvées lors d'une étude stratigraphique menée en 2015. Ces travaux sont préparatoires à la réédition du papier peint tendu sur les parties hautes des murs lors de l'aménagement de 1810.

Dans le cabinet topographique, après la restitution de la tenture murale en gourgouran façonné vert, conformément aux documents examinés dans le fonds du Mobilier national, les trois paires de rideaux croisés en coton agrémentés d'effilés en lin sont venues compléter la présentation de l'état du Premier Empire, tandis que le nettoyage du tapis a permis de redonner plus d'unité à la pièce. Bien que les bureaux des secrétaires appellent davantage une réflexion sur les décors portés, quelques éléments mobiliers ont pu être restaurés, notamment deux chaises en bois peint avec leurs assises en cuir ancien.

À l'instar des confections effectuées pour les fenêtres du Col de Cygne, les baies des bureaux ont reçu des rideaux de coton blanc, selon les indications fournies par l'inventaire de 1810. Le petit boudoir ouvrant sur le jardin possède une garniture textile particulièrement riche en passementerie. Alors que les étoffes du sofa ont été remplacées, les draperies de la niche ont été confiées à un restaurateur de textiles pour dépoussiérer les passementeries et remplacer les fonds de taffetas qui n'offrent plus de résistance mécanique. Les éléments restaurés ont été remis en place et les travaux se sont poursuivis sur la garniture de la fenêtre, tandis que la tenture plissée couvrant les parois a été restituée en repositionnant sous la corniche les délicates frises de jasmins et de cannetille du Premier Empire.

Le partenariat mené avec le C2RMF (Centre de recherche et de restauration des musées de France) sur la restauration des bois dorés du mobilier du salon Jaune se prolonge par le nettoyage et le refixage des dorures des sièges de la chambre à coucher de l'impératrice. L'opération devrait se poursuivre en 2017 et 2018, en attendant de concevoir le programme de restauration des étoffes anciennes de cet ensemble insigne créé pour Joséphine. Toutefois, une opération de conservation-restauration a été engagée sur le paravent en gros de Tours broché de fils d'or et d'argent, conservé en réserve et destiné à reprendre place dans la pièce.

Dans le salon d'attente des dames d'honneur, après la reprise des couvertures des deux bergères et des cinq chaises de Georges Jacob, provenant du boudoir turc du comte d'Artois à Versailles, après le nettoyage du tapis-moquette, le soutien de la Fondation du patrimoine, qui a ouvert une souscription publique, a permis la restitution des rideaux croisés en taffetas blanc et orange, galonnés de vert, qui conféraient à la pièce une luminosité particulière. La mise en valeur de cet espace s'est poursuivie avec la restauration de deux vases de Sèvres à fond vert lustré et d'une petite console en bois doré.

Dans le salon Jaune voisin, un important travail de conservation-restauration des textiles et du mobilier a été engagé. À la suite d'une étude de faisabilité réalisée en 2013, le traitement des panneaux de tenture a été amorcé , là encore grâce au soutien de la Fondation du patrimoine. Il s'agit de préserver ces textiles brodés en appliquant sur leur surface, un voile de soie très fin, teint en jaune et imprimé en rouge selon les motifs originaux, afin de rehausser les teintes des étoffes anciennes

et ainsi restituer les harmonies colorées du Premier Empire. Cinq grands panneaux ont été traités et un sixième sera reposé en février 2017. En outre, en prévision de l'application d'une méthode semblable pour les étoffes des sièges, les châssis en bois ont été confiés aux ateliers du C2RMF afin de nettoyer les dorures anciennes et combler les lacunes. Une opération similaire a été réalisée sur les deux consoles et les deux jardinières de cet ensemble, dont les bronzes témoignent de mise en couleur par Thomire. Parallèlement, le projet de restitution des rideaux croisés permettra de rendre à cet aménagement de 1809 son riche décor textile. Outre la fourniture des bordures tissées, du taffetas et de la passementerie neuve, une étude de faisabilité de la restauration des draperies anciennes a été engagée.

Dans la pièce suivante, dite salon de Billard, le nettoyage du tapis a permis de redécouvrir les coloris d'une somptueuse Savonnerie du XVIIIe siècle. La fonction de la pièce est évoquée en présentant un porte-queues de billard du XIXe siècle, restauré par l'atelier d'ébénisterie du château. Dans l'antichambre, les quatre banquettes en bois peint et couvertes de tapisserie de Beauvais sont en cours de nettoyage. Dans la mesure où de nombreuses pièces ont fait l'objet d'un traitement du mobilier, les opérations ont été complétées, au sein des ateliers du château, par le nettoyage d'une série de flambeaux, bras de lumière, patères et chenets en bronze doré ou argenté et une collaboration avec le Mobilier national devrait permettre de mieux évoquer l'éclairage de ces espaces sous le Premier Empire.

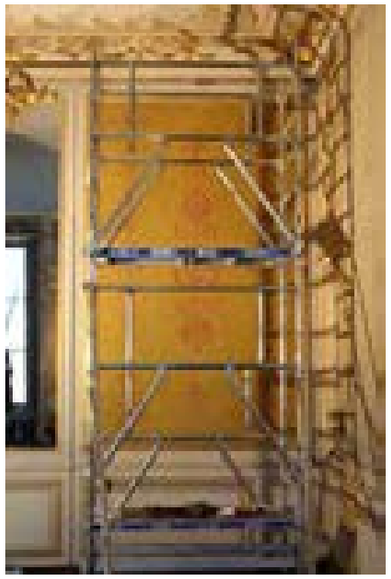

Le Musée Napoléon Ier

Concernant le musée Napoléon Ier, la campagne pluriannuelle portant sur les objets en métal, commencée en 2011, a été continuée en 2016 par la restauration, confiée à Fabienne Dall'Ava, de pièces d'orfèvrerie. L'effort a porté sur la salle 2 consacrée au « Faste de la table impériale », concernant plusieurs pièces du Grand Vermeil (dépôt du Mobilier national, GMLC 327) livré par l'orfèvre Henry Auguste, et les pièces du service Borghèse léguées par Mrs Audrey B. Love en 2005. Cette campagne permet de rendre à ces services leur étincelante splendeur, qui joue avec les précieuses pièces de porcelaine de Sèvres voisines.

Par ailleurs, un Buste en hermès du maréchal Masséna sculpté par François Masson et récemment acquis, (marbre, 0,65 x 0,40 x 0,325 m, signature sur le côté droit : fs MASSON / MEMBRE / DE LA LEGION / D'HONNEUR F[ec]it 1807, inv. F 2015.25), a été nettoyé par Sabine Cherki dans le but de le rendre présentable dans la salle « Ressorts et rouages humains du pouvoir de l'empereur ».

Outre améliorer dans l'immédiat la présentation actuelle du musée Napoléon Ier, maintes œuvres restaurées permettront de nourrir à terme le redéploiement des collections.

La galerie de Peinture

Alors que les travaux prévus pour le redéploiement des réserves nécessitent de revoir la configuration de la galerie de Peinture, plusieurs tableaux ont été sélectionnés pour être présentés dans le circuit de visite. À cette occasion, une toile de Jean Jouvenet, *Les paysans de Lycie changés en grenouilles*, a fait l'objet d'un soin particulier pour résorber les déformations causées par un châssis lacunaire et d'une reprise du vernis.

Les sculptures

2016 a été l'occasion de poursuivre l'étude et la restauration des bronzes présentés dans la galerie des Cerfs. Ainsi, *Tibère* et *le Prêtre couronné*, deux bustes à l'histoire encore mal connue mais dont la présence est signalée au château depuis le début du XVIIe siècle, ont été nettoyés et restaurés. Leur étude a permis d'attester leur origine italienne. Bénéficiant d'un nouveau soclage, ils ont pu retrouver leur place à l'extrémité nord de la galerie, de part et d'autre de la *Diane à la biche*, fondue par Prieur en 1602. Celle-ci a été soulevée en décembre 2016 afin de réaliser son étude approfondie. Un élément de son noyau a été prélevé pour être analysé. Ensuite, comme chaque année, a été mené l'entretien courant des sculptures des jardins (nettoyage et traitement biocide). Enfin, avec le traitement de *Jupiter* et de *Vénus*, chacun assis sur une sphinge, réalisés par Préault en 1867 et placés depuis 1967 au bout du canal, s'achève le cycle initié depuis plusieurs années consacré à la restauration des sculptures en pierre conservées à l'extérieur et ne faisant pas partie de l'architecture.

Œuvres isolées

Le traitement d'une partie de la collection d'art graphique et de photographies a été engagé en 2014, poursuivi en 2015 et 2016 en vue de la mise en valeur du fonds dans les prochaines expositions proposées par l'Établissement. Plusieurs dizaines de plans anciens, d'estampes et de photographies ont ainsi été traitées, notamment la série complète des estampes issues du livre du sacre de Napoléon, autrefois présentées dans le salon de billard des Petits Appartements.

Quelques acquisitions récentes ont fait l'objet d'un nettoyage et d'une présentation au public, notamment au sein du musée Napoléon.

Pour l'exposition « Dans les rêves de Napoléon », qui s'est tenue à l'automne 2016, 27 œuvres du château ont été restaurées : 16 l'ont été dans les ateliers du château (ébénisterie, sièges, pendule, bronzes d'ameublement) et 11 par des restaurateurs spécialisés (tapisserie d'ameublement, bois doré ou peint, porcelaine, textiles anciens). Les restaurations les plus importantes concernent le lit de l'Empereur (décor peint, restitution textile) et la console de sa chambre (dégagement de la polychromie originale).

En prévision des prêts accordés par le château au Bard Graduate Center de New York pour l'exposition consacrée à Charles Percier – exposition que le château a accueillie en 2017 – diverses restaurations ont été engagées, notamment celle de deux fauteuils en bois doré du salon des Consuls à Saint-Cloud, mais aussi le montage et le nettoyage de multiples estampes et dessins en lien avec ce sujet. L'exposition fut l'occasion de refixer l'émail des cuvettes de deux lavabos en bronze doré, tout comme de monter sur un support rigide le seul panneau en taffetas brodé non réintégré dans le salon Jaune des Petits Appartements en 1903. Par ailleurs, deux fragments de tapis de la salle du trône des Tuileries ont été identifiés, nettoyés, consolidés et montés sur panneaux pour la même occasion.

Certains prêts demandés par d'autres institutions ont été l'occasion de procéder à des restaurations, comme la toile de fond dite « Chambre de Sander », appartenant à un décor de théâtre du XVIIIe siècle pour la pièce *Zémire et Azor*, prêtée à Versailles.

En vue de l'exposition consacrée à "Louis-Philippe à Fontainebleau", prévue en 2018, plusieurs œuvres issues des réserves ont été confiées à des restaurateurs, notamment un fauteuil mécanique en palissandre et cuir rouge, livré pour la duchesse d'Orléans, une chaise gondole destinée à Madame Adélaïde ou encore les deux coupes Leloy, peintes à Sèvres.

Les acquisitions : une abondante moisson pour le musée Napoléon

L'Établissement public enrichit ses collections en acquérant en priorité des pièces ayant appartenu à l'ameublement historique du château, des œuvres documentant l'histoire architecturale et décorative du château, et des œuvres enrichissant les collections du musée Napoléon Ier. En 2016, 30 lots ou ensembles sont ainsi entrés dans les collections du château de Fontainebleau. Ont obéi au premier axe deux lots de porcelaine du service ordinaire de Louis-Philippe dit « service des chasses », et au deuxième deux dessins à la sanguine démarqués de la galerie d'Ulysse disparue. Un de ces deux dessins, reprenant la composition de Primatice *Éole confiant à Ulysse l'outre des vents*, a été généreusement offert au château par Nicolas Joly. Les collections du musée Napoléon Ier ayant toujours fait l'objet d'un effort particulier, vingt-six pièces ou ensembles sont venus les rejoindre, dont douze par préemption.

Le parcours de l'actuel musée Napoléon Ier enrichi

Le musée Napoléon Ier réunit une collection axée sur la figure de Napoléon souverain, la famille impériale, l'exercice du pouvoir et la cour, la France et l'Europe sous l'œil et dans la main de l'Empereur.

Salle des « Fastes de la table impériale »

Les efforts concentrés sur cette deuxième salle du parcours ont été présentés dans un long essai de Christophe Beyeler : « Parer la table du souverain et éblouir l'Europe. La collection de porcelaines de Sèvres du musée Napoléon Ier au château de Fontainebleau », paru en 2016 dans l'ouvrage de référence sur la question : "Napoléon et Sèvres. L'Art de la porcelaine au service de l'Empire", qu'a dirigé Camille Leprince à l'occasion de l'opération « Des Sèvres pour Fontainebleau ». Cette salle s'est enrichie en 2016 de six œuvres, toutes produites par la Manufacture impériale de Sèvres.

Le premier service de dessert de Fontainebleau : cortège de muses et de Parques

Le service à fond nankin, livré pour la venue du pape Pie VII à Fontainebleau en novembre 1804, s'est enrichi de quatre pièces : un compotier ovale (le premier de cette forme) et trois assiettes à sujets : *Apollon citharède*, *Terpsichore*, muse de la danse (trois muses sur neuf sont désormais réunies à Fontainebleau) et la *Parque Lachésis*, une des trois redoutables sœurs instruments du Destin. Napoléon était habité par l'idée de destin, obsédé par sa « bonne étoile » - les armes anciennes de la famille Buonaparte comptaient une étoile en chef, et l'étoile fut très présente dans l'emblématique impériale. C'est à Fontainebleau, ce palais qu'un boursier du roi devenu empereur a ressuscité, que le fil de son destin se rompit le 6 avril 1814. Le château de Fontainebleau a ainsi pu renforcer ses collections d'un objet à la fois directement lié à son histoire particulière et correspondant à la séquence « Premier Empire » qu'il doit assumer dans le réseau français des musées-châteaux.

Le service de Cambacérès : l'aigle en majesté

De ce service « fond pourpre, vues d'Italie, de France, fables, etc. » offert par Napoléon à Cambacérès a pu être acquise en 2015 l'assiette *Vue de l'étang de Fontainebleau et de la cour des Fontaines dans l'éloignement*, seule représentation connue de Fontainebleau peinte sous l'Empire. Elle a été rejointe en 2016 par une pièce de forme exceptionnelle, un sucrier « aigle ». Fixé sur un plateau en forme de navette, reposant sur un piédouche à fond or, le sucrier, à la base godronnée, offre des flancs ovales ornés de papillons et d'insectes voletant sur un fond bleu pâle qui répondent à ceux peints sur le plateau. Aux deux extrémités du sucrier, deux têtes d'aigle s'affrontent, dominant le couvercle dont la prise affecte la forme d'un aiglon éclosant de son œuf. C'est la première fois qu'est inventé, dès 1807, ce motif, combinant animal emblématique de l'Empire, choisi comme symbole par Napoléon en 1804 en référence à l'empire romain, et espérance d'un héritier gage de durée – soit bien avant la naissance du « roi de Rome » le 20 mars 1811. Il est symptomatique que la nécessité d'enraciner la dynastie naissante apparaisse d'abord sur le service offert par l'empereur à l'archichancelier de l'Empire, la caution juridique du régime et personnage clef à évoquer au musée Napoléon Ier.

Jalons pour le redéploiement du musée Napoléon Ier

Le château de Fontainebleau s'emploie à nourrir le programme muséographique défini pour le redéploiement des collections du musée Napoléon Ier, présenté au public dans un long essai « Le musée Napoléon Ier : une ambition européenne enchâssée dans un palais impérial » constitutif de l'ouvrage collectif de référence « Fontainebleau, la vraie demeure des rois ». Pour nourrir ce programme muséographique ambitieux, des acquisitions importantes ont été réalisées en 2016, ici présentées dans l'ordre des futures salles, dans l'enchaînement du programme muséographique.

Napoléon épicentre de son système : ressorts institutionnels et humains du pouvoir de l'Empereur

Un exceptionnel ensemble de cachets – sauvé de la dispersion par un concours de générosités, dont celui de maître Thierry Jové-Dejaiffe, avocat au barreau de Melun – permet de retracer la carrière de Claude-Ambroise Regnier (1746-1814), un acteur important du coup d'État du Dix-huit Brumaire an VIII. Un premier cachet est gravé des grandes armes impériales ourlées de l'inscription « LE GRAND JUGE MINISTRE DE LA JUSTICE », reflétant la fonction qu'il occupe de septembre 1802 à novembre 1813.

Un deuxième est gravé aux armes, ceintes du cordon de la Légion d'honneur, de Régnier comme comte de l'Empire, « D'hermines à une fasce de sable chargée de trois alérions d'or, le franc-quartier de comte ministre brochant sur le tout », titre qu'il porte du 24 avril 1808 jusqu'au 15 août 1809, où il devient duc de Massa. Un troisième est gravé aux grandes armes de duc de Massa, « D'hermines à la fasce de sable chargé de trois alérions d'or, au chef des ducs d'Empire », sur fond de grand manteau héraldique. Un quatrième enfin est aux grandes armes impériales ourlées de l'inscription « PRÉSIDENT DU CORPS LEGISLATIF », reflétant la fonction qu'il occupe de novembre 1813 à avril 1814. Le portefeuille de fonction du même duc de Massa devenu président du Corps législatif a pu être acquis grâce au mécénat de la famille Jové-Dejaiffe « en mémoire de leurs parents Valentine et Joseph Jové-Dejaiffe ». Regnier, ministre que Napoléon appelait « de la fondation du gouvernement », fut nommé en novembre 1813 président du Corps législatif, qu'il se révéla incapable de tenir quand vacilla l'Empire. Ce portefeuille de fonction est destinée à la salle « 1814-1815, année charnière », en fin de parcours du musée Napoléon Ier.

Emprise française sur l'Italie

Une arme exceptionnelle, issue de la « Manufacture d'armes royale de Naples », a été préemptée : c'est le sabre, dans son fourreau d'origine, offert par le roi Joachim Murat à un général français en 1810. Ce sabre combine plusieurs traits : exécution typique de Naples – fusées en ébène sculpté, acier « poli glace », abondant emploi de la marcassite d'acier taillées en pointes de diamant –, importation d'une lame en damas de la manufacture impériale de Klingenthal en Alsace, et imitation d'un modèle formel mis au point par Boutet. À lui seul, il exprime l'influence française dans cet État satellite du Grand Empire qu'est le royaume de Naples.

Iconographie de la Famille impériale

La diffusion de l'image des membres de la Famille impériale passa par tous les canaux possibles et trouva forme dans tous les matériaux. Biennais, tabletier de formation devenu orfèvre, s'y essaya même en bronze : cette noble matière rappelant l'Antiquité convenait à la famille du moderne Auguste. La princesse Pauline, épouse Borghèse en 1803 et titrée duchesse de Guastalla en 1806, est représentée en buste coupé sous les épaules, légèrement de trois quart, à la coiffure sophistiquée (les cheveux tirés en arrière tandis que s'épanchent des boucles prononcées sur le front), vêtue d'une tunique à l'antique moulant sa poitrine soulignée par une ceinture. Ce buste repose sur un piédouche rond ciselé d'une frise de perles intermédiaire et de godrons à la base. Ce piédouche est fixé sur un socle carré fixé à une gaine quadrangulaire architecturée et marquée du chiffre P de Pauline, formé de feuillage et d'étoiles, et sommé d'une couronne fermée ornée de petits aigles. Biennais édita deux séries de bustes, que distingue leur socle. À la deuxième série appartient un petit buste en bronze doré qui représente Caroline, épouse de Joachim Murat et reine de Naples. Vêtue d'une tunique à l'antique agrafée sur l'épaule gauche, elle est coiffée d'un chignon entouré de nattes et porte un diadème abondamment orné de perles. Ces deux bustes exceptionnels de sœurs de l'empereur ont été acquis avec le concours financier de Thierry Jové-Dejaiffe.

Opération « Des Sèvres pour Fontainebleau »

En septembre, une sélection des meilleures pièces d'une prestigieuse collection américaine de porcelaine de Sèvres a été présentée à Paris à la galerie Aveline grâce à l'obligeance de Jean-Marie et Marella Rossi, et proposée en souscription publique à des mécènes, particuliers et entreprises. En avant-première de cette opération, un vase fuseau au portrait de César, reflétant l'idéologie impériale, a été acquis avec le concours du Fonds du patrimoine.

Une lignée idéale pour le roi de Rome au palais impérial de Monte Cavallo

Exécutant une commande à la forte charge idéologique, la Manufacture impériale de Sèvres produisit une paire de vases ornée des portraits en camée de Jules César et d'Auguste conçus pour être disposés en pendants. Ces deux profils affrontés du conquérant antique et du fondateur de l'empire romain étaient destinés à orner l'ex-résidence pontificale du Quirinal devenu palais impérial de Monte Cavallo dans la Rome annexée, devenue « deuxième capitale de l'Empire » et préfecture du département français du Tibre. Dans ce palais, Napoléon ordonna d'aménager un appartement pour son héritier, titré « roi de Rome ». Jules César et Auguste étaient comme la généalogie idéale et revendiquée pour l'héritier de Napoléon, fondateur d'une quatrième dynastie qui renouait avec la grandeur de Rome. Ces vases – le vase au portrait d'Auguste sous les traits de Napoléon reste à acquérir - présentent les grandes figures de l'Antiquité auxquelles l'empereur souhaitait être identifié et servaient parfaitement la propagande impériale.

Étrennes impériales

Un des rôles de la manufacture impériale de Sèvres était de fournir des objets luxueux, autant de présents que les souverains pouvaient offrir lors du nouvel an. Des pièces exceptionnelles furent offertes pour étrennes par Marie-Louise à son entourage féminin composant la Maison de l'impératrice. La duchesse de Montebello, veuve du maréchal Lannes et dame d'honneur de l'impératrice, reçut en janvier 1812 une *Tasse ornée du portrait de l'impératrice*. Sur ce portrait, signé « Le Guay d'après Isabey », Marie-Louise porte diadème et collier ornés de diamants et rubis, une parure exécutée par Nitot et offerte en 1810 par Napoléon. Sur le côté de la tasse apparaît sur le fond « beau bleu » une couronne impériale d'or posée sur un coussin de platine. La soucoupe, dont le bord est peint d'un croisillon de platine où se logent cinq rangs d'abeilles, est ornée en son centre d'une aigle d'or. Cette tasse au portrait de la seconde impératrice des Français est présentée en regard de celle ornée du portrait de son arrière-grand-mère Marie-Thérèse d'Autriche, tasse offerte à Marie-Louise lors de sa première visite à la manufacture de Sèvres en 1810. La comtesse de Montalivet, dame du Palais et épouse du ministre de l'Intérieur, reçut en janvier 1812 une magnifique « coupe à bouillon doublée d'or », une coupe hémisphérique ornée sur le flanc de deux scènes minutieusement peintes par Swebach, l'un des tout meilleurs peintres de la manufacture. Ces deux scènes de genre, « Apprêts d'une course » et « Course de chevaux au Champ-de-Mars », forment deux longs cartels qui s'épanchent en un décor continu, fourmillant de cavaliers distingués, de badauds attirés par le spectacle, d'élégantes portant châle et d'enfants courant, ainsi que de soldats, dont un chasseur à cheval de la Garde impériale, qui avait l'École militaire toute proche pour caserne. La coupe, d'une forme inspirée de l'antique, joue avec le thème même du décor et véhicule l'idée de trophée remis au vainqueur de la course.

Ce lot composé de somptueuses étrennes distribuées par l'impératrice Marie-Louise pu être acquis au titre de l'année 2016. Deux autres lots (sur un total de huit) de cette opération, soit quatre assiettes pour la table impériale et quatre disponibles pour cadeau diplomatique, l'ont été au tout début de 2017 grâce au mécénat de particuliers sollicités et de quelques entreprises à l'automne 2016.

Le cabinet napoléonien des Arts graphiques

L'enrichissement du cabinet napoléonien des Arts graphiques adossé au musée Napoléon Ier obéit à une logique de sélection sévère, visant un triple but : renforcer ses accents propres (étapes clés de la carrière de Napoléon, œuvres à charge politique appelant un décodage iconographique, Famille impériale, scènes de la vie de cour, projets architecturaux magnifiant le souverain), exprimer l'envergure européenne du propos et nourrir la salle « Guerre graphique en Europe : propagande et caricature ».

En écho à la future salle « Formes et langages au service de l'Empereur » du musée Napoléon Ier redéployé, le cabinet napoléonien des arts graphiques rassemble des feuilles à encodage politique, dans le but de présenter à la fois la propagande impériale et la caricature antinapoléonienne fleurissant en Europe, exprimant l'intense et subtile guerre graphique alors livrée à l'échelle du continent. Des donations y ont généreusement contribué en 2016 : trois feuilles par la galerie parisienne Christian Le Serbon, vingt feuilles par M. et Mme Jean-Pierre Cojan, un dessin d'actualité et son estampe par M. Grandjean, et un magnifique projet de décor palatial par Giles Elwood et Philippe Sacerdot.

Un effort couronné de succès

Le bilan des acquisitions en 2016 est incontestablement positif. En complément des moyens dégagés (crédits du Service des musées de France et de l'Établissement public, concours exceptionnel du Fonds du patrimoine), la bonne volonté de particuliers sollicités, qui a permis d'acquérir des œuvres majeures, tels les bustes de Pauline et de Caroline par Biennais, mérite d'être soulignée.

La gestion des collections

Le récolement : un moyen de connaissance approfondie des œuvres

Le premier récolement décennal a été mené de 2008 à 2015 par l'ensemble des conservateurs et une chargée de récolement (en contrat de prestations de service). Cette entreprise a permis de documenter (photographies, mesures, constat d'état succinct, etc.) 22 787 objets présents au sein du château (comprenant les dépôts qui y sont présents) ou au sein d'autres institutions (dépôts du château). Une marque transitoire a été apposée sur les œuvres afin de caractériser leur prise en compte. Le récolement a été consigné au sein du logiciel Micromusée dans un module spécifique. Les campagnes de ce premier récolement ont été définies selon une approche physique et systématique de la collection et une progression salle par salle, que ce soit au sein du parcours de visite ou dans les réserves. Elles se sont appuyées aussi sur les inventaires des œuvres faisant référence et établis à partir de 1894. La mention SN (sans numéro provisoire) a été apposée sur les objets non marqués ou dont les numéros ne sont pas lisibles afin de caractériser leur existence et d'assurer leur traçabilité.

Ces SN sont en 2016 au nombre de 2 362 ; 700 recouvrent à eux seuls les éléments d'un service de porcelaine. L'année 2016 a été consacrée à la synthèse de la documentation recueillie lors du premier récolement, au lancement du second et à la définition d'une stratégie de post-récolement selon quelques recherches tests. Ont été réalisés dans ce cadre, une liste précise des problèmes d'identification des objets rencontrés, les premières réattributions de numéro aux SN, un pointage systématique des œuvres au sein de nombreuses réserves et du circuit principal de visite afin d'éprouver la fiabilité du récolement et de réaliser une mise à jour des localisations lorsque cela était nécessaire, le récolement de certains éléments demandant une manutention simple mais impossible individuellement, un premier état des lieux des dépôts internes et externes et de leur récolement, une analyse des résultats du récolement décennal et une liste des tâches à mener dans le cadre du post-récolement. Ce dernier a pour but de réattribuer ou d'attribuer des numéros aux objets restés SN, d'établir une liste d'objets définitivement manquants et d'objets déposés qu'il convient d'affecter au château de Fontainebleau, de préparer et d'accompagner les chantiers des réserves et des collections prévus dans le schéma directeur. Le deuxième récolement lancé en 2016 a étudié 686 objets, soit 2,2% de la collection.
Il était centré en grande partie sur l'achèvement d'une campagne engagée, il y a plusieurs années, et portant sur les porcelaines blanches du château. Ce travail a pu être mis en œuvre dans le cadre d'un chantier de collections spécifique.

Ces chiffres s'ajoutant aux comptes du premier récolement, les collections présentes au château de Fontainebleau et déposées au sein d'autres institutions sont donc récolées à hauteur de 78,2% au 31 décembre 2016.

Conservation préventive

Plusieurs grands ensembles patrimoniaux ont été intégralement dépoussiérés. Pour ce faire, les espaces ont été démeublés, nécessitant une logistique très chronométrée pour effectuer les opérations le jour de fermeture au public du château. Avec un premier essai réalisé dans la petite chambre à coucher de l'Empereur, l'opération s'est poursuivie dans la chambre à coucher de l'Impératrice puis dans la salle du Trône. Cette dernière opération a été l'occasion de réviser les draperies des garnitures de fenêtres. Le dépoussiérage des décors textiles s'est poursuivi dans le salon François Ier, en particulier sur les pièces des tapisseries des *Chasses de Maximilien*, avant la remise en place de la cheminée en porcelaine. Une campagne d'intervention salle par salle a été réalisée sur une partie des lustres du château. Plus largement, c'est un dépoussiérage de l'ensemble du circuit de visite qui a été entrepris en 2016 : aspiration des tapis, sièges, dépoussiérage succinct des meubles et éléments de bronze, etc. Par ailleurs, un traitement contre le développement des moisissures observées en réserve de peinture a été conduit en urgence en fin d'année 2015. Les campagnes de nettoyage et de traitement antifongique des sculptures du parc se sont également poursuivies avant le houssage des marbres pour la saison hivernale.

En outre, débutée en octobre 2015 et achevée en janvier 2016, la phase I du « diagnostic et bilan sanitaire des collections en réserve », réalisé dans le cadre du chantier des réserves du schéma directeur du château, a permis de dresser un état précis des réserves et de leurs collections. Ces dernières, réparties dans plus de 200 espaces au sein du château, présentent un cadre de conservation très hétérogène pour les collections. Cette opération de terrain a d'ores et déjà permis de constater et de déterminer qu'une planification était nécessaire à court terme pour améliorer les conditions de conservation dans certaines réserves jugées prioritaires.

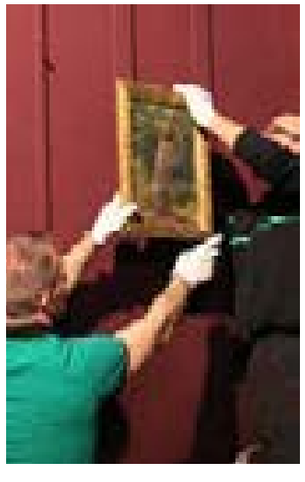

Des chantiers des collections de petits ensembles cohérents avant le traitement global des œuvres en réserves prévu dans le cadre du schéma directeur

Parallèlement aux chantiers globaux des réserves et des collections, la direction du patrimoine et des collections programme chaque année des chantiers sur des ensembles cohérents et spécifiques. Un chantier des collections a ainsi été engagé en 2015 pour assurer la conservation des 630 sièges entreposés dans les mansardes de la galerie François Ier. Un premier convoi de 200 sièges a quitté le château durant l'hiver 2015-2016 pour être traité contre les insectes. Il a été suivi à intervalles réguliers de trois autres convois, portant ainsi le nombre à 720 sièges. Ce vaste chantier, réalisé par un groupement d'entreprises, s'est déroulé dans les combles de l'aile de la Belle Cheminée, aménagés en plateau technique. Le chantier a permis de redécouvrir des ensembles très variés de mobilier, dont certains ont été sélectionnés pour les prochaines expositions. De la même manière, c'est un ensemble de plus de mille pièces de porcelaine blanche qui a pu être traité en 2016. Dans le cadre du déménagement de plusieurs réserves, les œuvres ont été installées dans un espace pour partie rénové et adapté ; elles y ont été traitées a minima (dépoussiérage essentiellement) et reconditionnées de manière opportune et adéquate. L'ensemble a été récolé.

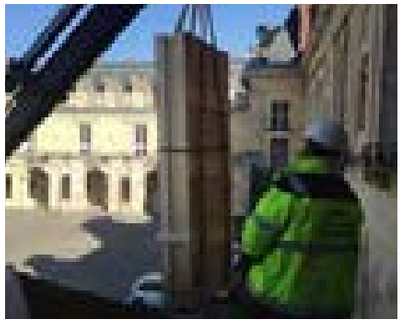

Les mouvements d'œuvres

Le service de la régie des œuvres a planifié et participé de façon active à l'ensemble des opérations citées préalablement. Outre ces opérations, le schéma directeur a notamment pour conséquence un accroissement considérable des besoins en matière de mouvements d'œuvres et de protection de ces dernières. Les nombreux sondages et travaux prévus à l'échelle du château induisent des contraintes fortes et régulières en termes de conservation préventive, allant de la simple protection des collections, jusqu'au transfert complet, de façon temporaire (ou semi-définitive), de certaines réserves. Parallèlement, dans le prolongement du bilan sanitaire et volumique des collections effectué fin 2015, et dans l'attente de la mise en place du chantier des réserves, l'objectif est également d'améliorer de façon globale les conditions de conservation matérielles et climatiques des réserves, que ce soit dans le cadre de leurs mouvements ou bien in-situ. L'ensemble de ces éléments a donc eu pour conséquence une augmentation notable des besoins financiers du service de la régie des œuvres pour mener à bien ses missions sur l'année 2016.

En liaison avec les travaux du schéma directeur, c'est l'aménagement de quatre nouvelles réserves qui a marqué l'année. Il s'agit de permettre le transfert des collections d'art graphique et de porcelaines, soit près de 2500 œuvres et d'étendre les capacités de stockage des réserves lapidaires et fonds architecturaux pour accueillir les centaines d'éléments conservées au sein de l'aile de la Belle Cheminée. Le service de la régie des œuvres, accompagné par les conservateurs, a donc profité de ces opérations pour mettre en place des mesures visant à améliorer les conditions de conservation de ces collections. Par ailleurs, la disposition de très nombreuses protections in-situ, dans le cadre des travaux impactant le circuit de visite ou les réserves, a permis d'éviter des dégradations involontaires.

Rationalisation des espaces et des modalités de stockage

L'objectif, ici, est de limiter l'encombrement et de faciliter les manipulations, pour éviter les dégradations dues à l'homme ou aux contraintes du bâtiment. Cet objectif a nécessité des investissements ponctuels importants en matière d'aménagement (rayonnages, planchers de répartition, bacs, palettes, fournitures de conditionnement, etc.). L'année 2016 a été particulièrement impactée par les opérations de sondages et de remise en état effectuées dans le cadre des travaux du schéma directeur. À cette occasion, le service de la régie des œuvres a été chargé de veiller à la sécurité des collections. Il a ainsi été amené à effectuer des transferts ponctuels ou semi-définitifs et à mettre en place des protections. Pour anticiper et mener à bien cette mission, des moyens humains et matériels ont été nécessaires et déployés.

Réserve art graphique

Parmi les zones fortement impactées par le schéma directeur, la réserve des arts graphiques, initialement localisée dans l'aile des Ministres, a dû être intégralement transférée fin janvier 2016 au sein du gros Pavillon. Ce lieu nouveau a également permis de regrouper des collections d'arts graphiques issues d'autres espaces (Musée historique et archives du CRES, notamment). Ce type de collection étant très sensible, un effort particulier a été fait pour améliorer les conditions de conservation de ce fonds (dépoussiérage, rayonnages, systèmes de régulation de la température et de l'humidité, installation d'occultants, nettoyage complet des sols, murs et plafonds…). Le conditionnement de plus de 200 œuvres a été réalisé en interne par l'installateur-monteur d'objets d'art, avec l'appui de l'assistante à la régie des œuvres. Les rayonnages existants déjà, la contrainte la plus notable fut la nécessité d'équiper le lieu d'électricité, d'éclairage et d'aménager un plancher de répartition pour mettre à niveau le sol et assurer une bonne répartition de la charge pour accueillir les rayonnages.

Réserve céramique

Dans le prolongement de l'opération relative à la réserve d'art graphique, des travaux programmés dans les réserves de céramique ont conduit la direction du patrimoine et des collections à relocaliser l'ensemble de cette collection, soit plus de 1500 objets. La même logique de conservation préventive a été suivie. À savoir, profiter du transfert pour améliorer les conditions de conservation des collections, tout en anticipant un futur mouvement de la réserve. Dans ce cadre, la majorité des collections a été conditionnée en bacs gerbables standards capitonnés de mousse. Le conditionnement et la traçabilité ont été assurés par l'installateur-monteur d'objets d'art sur 2 mois, avec l'aide d'une stagiaire.

Transfert d'une partie du fonds architectural

À l'automne 2016, le rez-de-chaussée de l'aile de la Belle Cheminée a dû être évacué, pour permettre la réalisation de travaux dans ce secteur. L'occasion a été saisie de relocaliser le fonds architectural qui y était conservé. Cette opération a débuté par l'installation de nouveaux rayonnages au sein des réserves de mobilier de la cour des Princes et de la réserve du pavillon du Tibre afin d'accroître leurs capacités d'accueil et permettre le transfert des collections lapidaires et des boiseries dans de bonnes conditions.

Prêts à des expositions

La direction du patrimoine et des collections du château de Fontainebleau a accepté en 2016 le prêt de 96 œuvres présentées dans 17 expositions dont 3 à l'étranger (États-Unis, Canada, Corée). Cette année a été marquée par des prêts très importants, tels que les 40 œuvres en jade prêtées au musée national des arts asiatiques Guimet et les 19 œuvres prêtées au Bard Graduate Center à New-York.

Production d'expositions temporaires

L'année 2016 a été marquée par la production de deux expositions importantes dont une co-organisée avec la RMN-GP. L'exposition « Louis XV à Fontainebleau », 2 avril - 4 juillet 2016, a rassemblé 157 œuvres qui ont été sollicitées auprès de 15 prêteurs (musée nationaux, étrangers, collections privées). Ce projet a permis, grâce à des mécènes, de restaurer une vingtaine d'œuvres provenant des collections du château mais aussi de procéder à une restauration de l'appartement des Chasses (dépoussiérage des cartons de tapisseries, reprise des lambris, électrification), cet appartement ayant été ouvert pendant l'exposition.

L'exposition d'automne, « Dans les rêves de Napoléon », 15 octobre 2016 - 23 janvier 2017, exposition dossier présentée au sein de l'appartement Intérieur, a regroupé une trentaine d'œuvres, provenant toutes des collections du château, conservées jusqu'alors en réserve. Ces œuvres ayant été restaurées pour l'occasion, c'est dans la galerie de Meubles qu'elles trouveront une nouvelle place, à la fin de l'exposition.

Pour faire face au programme de restaurations mené par les conservateurs, mais aussi aux besoins nécessités par les travaux du schéma directeur, le service de la régie des œuvres a réalisé, durant l'année 2016, plus de 6000 mouvements d'œuvres dont la moitié répondant aux besoins du schéma directeur et aux événements organisés par l'EPCF ; tournages, reconstitutions, Festival de l'histoire de l'art… Autant d'événements qui demandent une certaine réactivité, des déplacements d'œuvres, voire des démeublements complets d'espaces.

Plan de sauvegarde des œuvres

Le plan d'aide à l'intervention en cas d'incendie défini et utilisé par les pompiers a été mis à jour, grâce à une collaboration étroite entre le château et le service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne. Un long travail de réflexion, de présentation et de corrections a ainsi permis de doter l'équipe d'intervention des pompiers d'un document viable et complet pour toute action. Parallèlement, un premier travail de révision du plan de sauvegarde des œuvres tant sur la forme que sur le fond a été engagé. Dans ce cadre, deux exercices d'évacuation ont été effectués en 2016, un de petite taille, le 22 mai, portant sur des œuvres en réserves et un de plus grande ampleur, le 17 novembre, mobilisant les pompiers, la police et la Ville de Fontainebleau en plus des équipes du château (essentiellement la régie des œuvres, la conservation ainsi que l'accueil et la surveillance). Le second exercice s'est déroulé dans l'aile Louis XV et plus particulièrement au musée Napoléon. Dans ce cadre, a pu être abordée l'évacuation de différents types d'œuvres et plus particulièrement celles conservées sous vitrine. De plus, la proximité avec l'étang des Carpes a impliqué la mise en place de tous les moyens d'action d'extinction de l'incendie (bras articulé et pompe). Ces exercices ont permis de prendre conscience des impératifs et du fonctionnement de chaque corps de métier impliqué mais aussi et surtout, d'affiner les principes, modalités et documents d'intervention nécessaires en cas d'incendie ou de sinistre. Une sensibilisation des pompiers à la manipulation des œuvres d'art a été menée par la Régie. Enfin, un inventaire du matériel existant pour la protection d'urgence a également été mené. Sous-dimensionné, il est apparu nécessaire de prévoir l'acquisition de matériel complémentaire pour certains types d'œuvres et d'identifier plusieurs locaux au sein du château pour les accueillir (Voir page 63).

Les ressources documentaires

Au sein de la direction du patrimoine et des collections, le centre de ressources scientifiques du château de Fontainebleau a pour missions de gérer l'information relative au château et à ses collections, de conserver la mémoire de l'activité de l'Établissement et d'apporter un soutien à la recherche. L'action du service s'organise autour de l'enrichissement et la gestion de la bibliothèque, la conservation et l'étude des collections des bibliothèques patrimoniales, la couverture photographique des décors intérieurs et des collections du château, l'organisation et le traitement des ressources documentaires et, enfin, la gestion des archives, de la collecte à la communication en passant par le traitement archivistique. L'équipe du centre de ressources scientifiques assure la communication des fonds documentaires au personnel du château et au public extérieur, et répond aux demandes d'information qui lui sont adressées.

La préparation du redéploiement du service

La préparation de la première phase de déménagement vers des locaux provisoires dans le cadre du schéma directeur s'est poursuivie. Par ailleurs, la réflexion sur la préfiguration du service à l'horizon 2018 a donné lieu à une proposition d'aménagement des futurs espaces et s'accompagne d'un projet de restructuration du service et de développement de son activité.

La gestion de la bibliothèque

Les fonds de la bibliothèque se sont enrichis de 150 ouvrages et de 206 numéros de revues en 2016. Par ailleurs, de nombreux ouvrages anciens ont été enregistrés, catalogués et intégrés en rayon. Environ 300 notices ont ainsi été ajoutées au catalogue collectif des musées nationaux. Le plan de classement a été mis à jour, induisant la recotation de 398 ouvrages. S'agissant du traitement matériel, 36 volumes ont été envoyés à la reliure et une douzaine d'ouvrages ont été traités en interne. Concernant la gestion des périodiques, outre le suivi des abonnements et le bulletinage, un vaste chantier a été mis en œuvre sur les quelques 70 ml de revues que conserve le service (reclassement, reconditionnement, désherbage). Ce chantier est actuellement en voie d'achèvement. Une revue des sommaires bimensuelle à destination des personnels du château a également été produite.

La prise en charge des bibliothèques patrimoniales

Le service s'est vu confier en 2016 la gestion des collections de bibliothèque ayant le statut de dépôt de la Bibliothèque nationale, en partie visibles dans la galerie de Diane et la bibliothèque de l'Empereur. Un état des lieux portant sur les aspects historique, bibliothéconomique et matériel a été lancé. 120 volumes prélevés dans ces bibliothèques au cours des années passées et se trouvant dans les locaux du service ont fait l'objet d'un dépoussiérage, d'une description et d'un conditionnement permettant une prise en charge spécifique lors des opérations de déménagement des espaces. Une visite sur l'histoire des bibliothèques du château accompagnée d'une présentation de reliures anciennes a eu lieu.

La couverture photographique et le traitement documentaire

Les 12 campagnes photographiques menées en 2016 ont permis de réaliser 425 prises de vues, principalement à destination des catalogues d'exposition, pour la couverture des nouvelles acquisitions ou à la suite des campagnes de restauration. Le traitement documentaire a porté sur le dépouillement des revues, le référencement bibliographique et photographique dans les dossiers d'œuvres et la base de données des collections, ainsi que la création et l'enrichissement des dossiers documentaires.

La gestion des archives

La seconde phase de récolement des archives du château s'est poursuivie. Un tableau recensant les unités matérielles, l'état de conservation des documents et les lacunes éventuelles a été réalisé, servant de base au travail de préparation du déménagement des archives. Ce long et lourd travail a nécessité la manipulation par l'équipe de plus de 2700 cartons d'archives, liasses et plans. S'agissant de la collecte, 9 versements d'archives intermédiaires ont été effectués par les services du château. Par ailleurs, des archives privées sont entrées dans les collections par don ou achat. Parmi elles, un important ensemble de près

de 3400 photographies datant de 1946 à 2012, a été généreusement donné par M. Samil Coban, photographe de Fontainebleau. Sont en projet dans les années à venir, la réalisation d'un instrument de recherche et un travail d'indexation des images et des opérations de numérisation sont en projet pour les années à venir. S'agissant du traitement archivistique, les archives privées de Georges d'Esparbès, conservateur du musée entre 1905 et 1930, relatives à la Première Guerre mondiale et à sa carrière littéraire (26 articles) tout comme les mémoires de travaux de la période 1803-1916 (260 articles) ont été analysés. Par ailleurs, un fonds de registres du domaine concernant la période 1810-1906 a fait l'objet d'une importante opération de dépoussiérage, classement et analyse (101 articles). Le traitement d'un fonds d'études préalables datant de 1979 à 2001 a été entrepris et est actuellement en cours. Un recensement des dossiers de carrière présents dans les fonds du domaine et de la conservation a été réalisé dans la perspective de futures éliminations d'archives. S'agissant du traitement matériel, on note le reconditionnement du fonds relatif à l'administration de la conservation entre 1785 et 1930 et d'environ 120 plans du domaine, dont 60 restaurés en interne et 18 à l'extérieur.

Le service au public

Outre les réponses apportées aux 83 demandes d'information reçues par courriel, le service a accueilli en salle de lecture 35 chercheurs externes et 23 agents du château. 654 documents issus de la bibliothèque, de la documentation des collections et des fonds d'archives leur ont été communiqués.

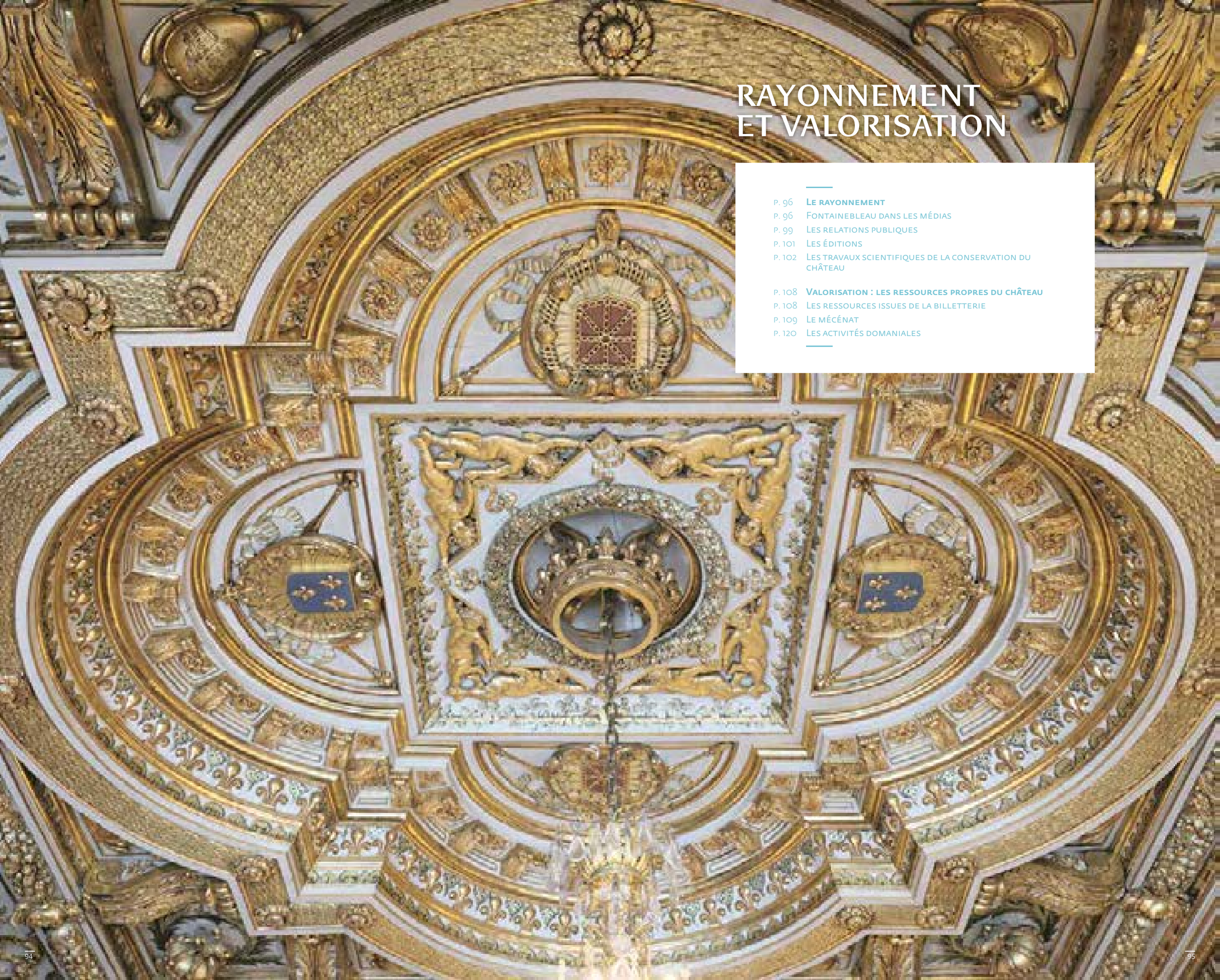

RAYONNEMENT ET VALORISATION

P. 96 **Le rayonnement**
P. 96 Fontainebleau dans les médias
P. 99 Les relations publiques
P. 101 Les éditions
P. 102 Les travaux scientifiques de la conservation du château

P. 108 **Valorisation : les ressources propres du château**
P. 108 Les ressources issues de la billetterie
P. 109 Le mécénat
P. 120 Les activités domaniales

Le rayonnement

Le château de Fontainebleau a pu compter sur la saison culturelle dédiée à Louis XV et sur une actualité toujours dense pour conforter son exposition médiatique. Les opérations de relations publiques, la valorisation de l'enrichissement de ses collections au travers de publications et de communications scientifiques mais aussi grâce au mécénat ont contribué au développement de la notoriété du château, auprès de ses publics et de ses partenaires, en France comme à l'étranger.

1130 mentions dans la presse (-16%), dont 43 TV et 61 radios
3 voyages de presse
11 événements de relations publiques
2 nouveaux ouvrages sur le château et 1 réédition
42 conférences réalisées par les conservateurs du château

La République de Seine-et-Marne
16 mai 2016

Fontainebleau dans les médias

Malgré la fidélité de la presse, notamment locale et spécialisée, le château a souffert d'une diminution du nombre de retombées presse en France, qui sont passées de 1347 mentions en 2015 à 1130 en 2016. Ces chiffres ne rendent que partiellement compte de l'exposition médiatique du château, qui gagne en qualité, comme en témoigne l'important dossier publié par *le Figaro Magazine* en mai (« Les trésors secrets de Fontainebleau ») et se développe sur le web et à l'international, comme l'illustre l'important article « Fontainebleau, the forgotten jewel », paru à l'automne dans le *New York Times*.

L'actualité, dense, a retenu l'attention des médias : saison culturelle, Festival de l'histoire de l'art, salon Impérial Chocolat, opérations de mécénat, appel à idées des Héronnières… La presse a particulièrement bien traité la saison culturelle dédiée à Louis XV, que ce soit au travers de l'exposition de printemps, des reconstitutions historiques, du parcours de visite ou des Fresques musicales.

Suivant les recommandations de l'étude de positionnement validée en 2015, le château s'est attaché à mobiliser la presse étrangère. Fontainebleau bénéficie d'une notoriété « naturelle » à l'étranger dont le château doit impérativement tirer parti pour se développer. Avec l'aide de Seine-et-Marne Tourisme et du Comité régional du tourisme, plus d'une trentaine de journalistes, bloggeurs et influenceurs étrangers ont franchi les grilles du château en 2016. Outre une double page dans le *New York Times*, le château a fait l'objet d'articles élogieux dans *El Païs* et dans *The Week*.

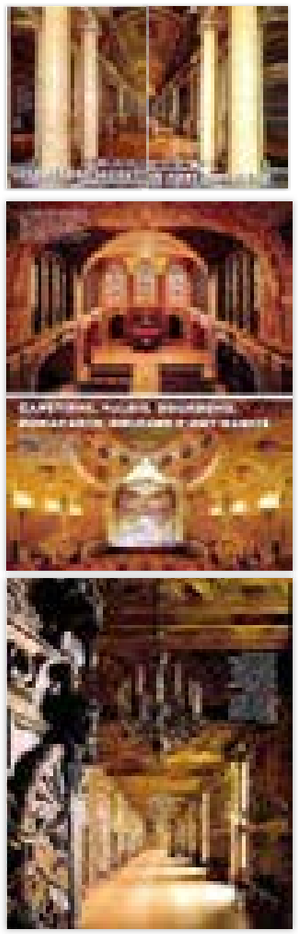

Le Figaro Magazine
20/21 mai 2016

3 voyages de presse

- Louis XV à Fontainebleau – 31 mars
  18 journalistes
- Festival de l'histoire de l'art – 3 juin
  12 journalistes
- Lancement de l'appel à idées des Héronnières – 16 septembre
  8 journalistes

Les principaux thèmes traités en 2016

- Exposition Louis XV à Fontainebleau
- Reconstitutions historiques sur le thème de Louis XV
- Nouvelles acquisitions
- Festival de l'histoire de l'art
- Festival Django Reinhardt
- Fresques musicales de Fontainebleau
- Des Sèvres pour Fontainebleau
- Appel à idées pour la reconversion des Héronnières
- Opéras en plein air
- Exposition « Dans les rêves de Napoléon »
- Salon Impérial Chocolat
- Opérations de mécénat : pavillon de l'Étang, salon des dames d'honneur, torchères de la salle de Bal
- Spectacle de Noël : Les secrets du Grand Veneur
- Opération de promotion Air France/ Ministère de la culture et de la communication

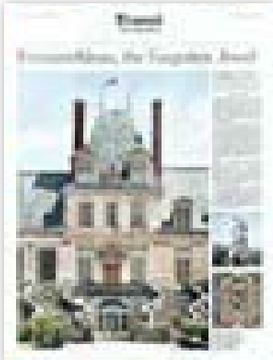

The New York Times
2 octobre 2016

Retombées par thèmes

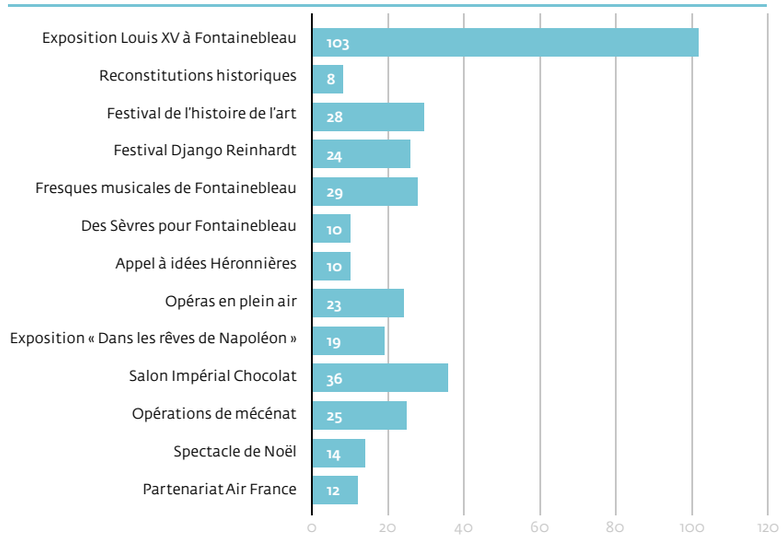

Retombées presse par mois

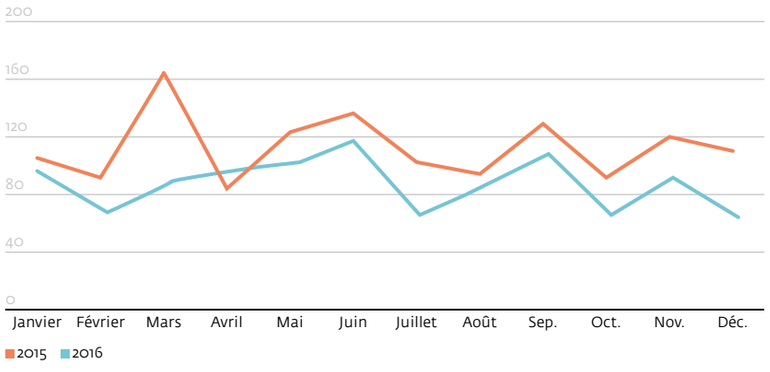

Répartition par type de media

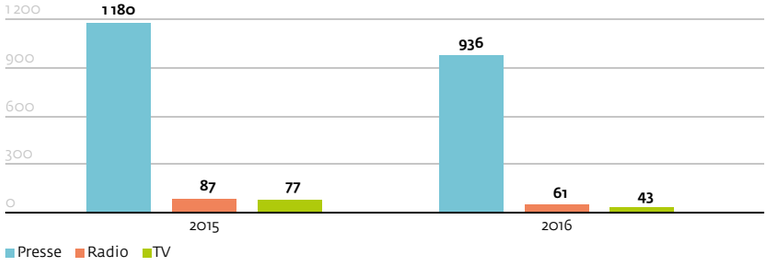

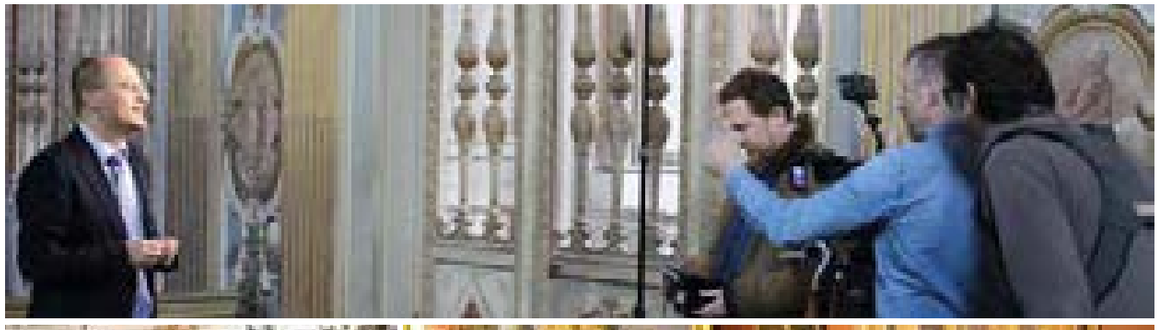

Les relations publiques

Les événements organisés au château sont l'occasion pour l'Établissement de resserrer ses liens avec ses tutelles, ses mécènes, ses partenaires et ses relais d'opinion. L'inauguration de l'exposition « Louis XV à Fontainebleau » a réuni près de 500 invités, dont le président Valéry Giscard d'Estaing, prêteur de la pendule de la chambre du roi à Fontainebleau et auteur de la préface du catalogue de l'exposition. Le château a également reçu des mécènes autour de quatre chantiers : le labyrinthe du Grand Parterre, la restauration des lambris du pavillon de l'Étang, la restitution des rideaux le salon des dames d'honneur de l'Impératrice et la restauration des torchères de la salle de Bal. Une grande opération de levée de fonds, baptisée « Des Sèvres pour Fontainebleau », s'est par ailleurs tenue à la galerie Aveline de septembre à décembre. Les moments forts de la programmation culturelle, comme le Festival de l'histoire de l'art, les Fresques musicales ou les Opéras en plein air, permettent en outre de recevoir nos partenaires dans des conditions privilégiées. Enfin, le château a organisé, en juin, une cérémonie au cours de laquelle Jean-François Hebert a remis les insignes de chevalier dans l'Ordre des Arts et des Lettres à Vincent Droguet, directeur du patrimoine et des collections du château.

31 mars	Inauguration du labyrinthe
2 avril	Inauguration de l'exposition Louis XV à Fontainebleau
9 mai	Conférence de Jean-François Hebert au Cercle Interallié
3, 4 et 5 juin	Festival de l'histoire de l'art
20 juin	Lancement de la restauration des lambris du pavillon de l'Étang
24 juin	Remise des insignes de chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres à Vincent Droguet
29 juin au 1er juillet	Série Séries
27 et 28 août	Fresques musicales de Fontainebleau
13 septembre	Opération Des Sèvres pour Fontainebleau
16 et 17 septembre	Opéras en plein air – Le Bohème, mis en scène par Jacques Attali
15 octobre	Inauguration de l'exposition « Dans les rêves de Napoléon »
8 décembre	Restitution des rideaux du salon des dames d'honneur

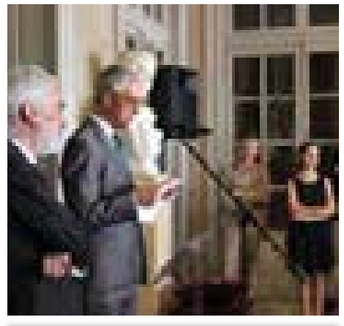

La République de Seine-et-Marne
4 juillet 2016

Visite de David Rockefeller, fils de John D. Rockefeller Jr, mécène du château de Fontainebleau

Le château a reçu en mai 2016 la visite de David Rockefeller, 101 ans, fils du célèbre John D. Rockefeller Jr qui avait tant contribué à la restauration du patrimoine français au sortir de la Première Guerre mondiale. Fontainebleau, au même titre que le château de Versailles ou la cathédrale de Reims, faisait partie du programme de mécénat décidé par le philanthrope américain. Grâce à une importante contribution financière, l'aile de la Belle-Cheminée - qui avait brûlé en 1856 - a pu être restaurée et les jardins du domaine ont fait l'objet de travaux d'embellissement. La visite de David Rockefeller a permis de se replonger dans ces souvenirs émouvants et témoigne de l'intérêt ininterrompu de la famille Rockefeller pour le château de Fontainebleau.

Les éditions

Le château accompagne les porteurs de projets de publications et mène une politique volontariste d'édition sur ses collections et ses expositions.

Les catalogues d'exposition

Soucieux de valoriser le travail scientifique réalisé à l'occasion des expositions temporaires, l'Établissement publie, pour chaque exposition, un catalogue, en partenariat avec un éditeur.

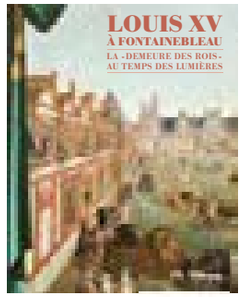

Louis XV à Fontainebleau La demeure des rois au temps des Lumières

de Vincent Droguet (auteur), collectif (auteur)
Broché: 248 pages
Éditeur : RMN (mars 2016)
Prix : 39 €

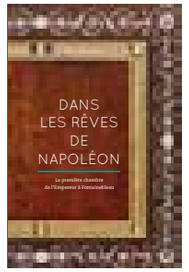

Dans les rêves de Napoléon La première chambre de l'Empereur à Fontainebleau

de Jean Vittet
Broché : 96 pages
Éditeur : Faton (octobre 2016)
Prix : 14,50 €

Guide de visite

Le château a demandé aux éditions Art Lys une actualisation du guide de visite en français, anglais et chinois.

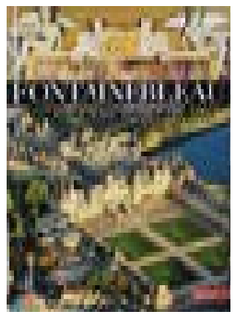

Le château de Fontainebleau

Broché: 96 pages
Éditeur : Art Lys
Prix : 8,50 €

Jeunesse

Devant le succès du livre de Stéphanie Lepers et Bettina Schopphoff *Les superflus de l'histoire*, une édition en anglais a rejoint, au printemps, la librairie du château.

Le château de Fontainebleau

de Stéphanie Lepers et Bettina Schopphoff
Relié: 76 pages
Éditeur : Les Superflus
Prix : 14 €

Divers

Thad Carhart, américain ayant passé son enfance à Fontainebleau, livre une description émouvante du château et de son environnement. C'est à cet auteur que le château doit l'important article paru en octobre dans le *New York Times*.

Finding Fontainebleau

de Thad Cahart (auteur)
Broché: 283 pages
Éditeur : Penguin Books (2016)
Prix : 30 €

Les travaux scientifiques du collège des conservateurs de Fontainebleau

Tout au long de l'année, la direction du patrimoine et des collections fait rayonner le château de Fontainebleau en siégeant dans différentes instances scientifiques, en publiant des articles et des ouvrages, en dispensant des cours ou en donnant des conférences.

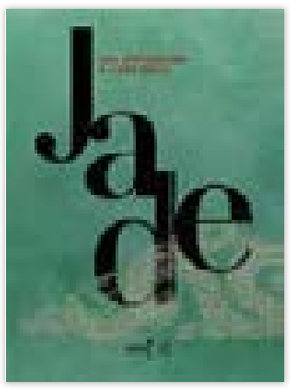

L'Eclaireur du Gatinais et du Centre
6 janvier 2016

Le journal des Arts
29 avril 2016

Vincent DROGUET

CONSERVATEUR GÉNÉRAL DU PATRIMOINE
DIRECTEUR DU PATRIMOINE ET DES COLLECTIONS DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

PUBLICATIONS

- *Louis XV à Fontainebleau. La « maison des rois » au temps des Lumières* (dir.), cat. exp. Paris, RMN-GP, 2016, 248 p.
- « Louis XV à Fontainebleau », Amis du château de Fontainebleau. *Le Bulletin des Amis*, n° 29, mars-septembre 2016, p. 4-7
- « Du Palais d'Été au château de Fontainebleau. Le musée chinois de l'impératrice Eugénie et ses collections », in Huei-chung Tsao (dir.), *Jades, des empereurs à l'art déco*, cat. exp. Paris, Mnaag / Somogy, 2016, p. 228-239
- «The Château de Fontainebleau and Charles Percier. Encounter with the French Renaissance or nostalgia for Italy? », in Jean-Philippe Garric (dir.), cat. exp. *Charles Percier (1764-1838). Architecture et design, NewYork* – Paris, Yale University Press - RMN 2016
- « Les Bourbon-Condé à Paris : du Palais Bourbon aux « Petits appartements" », in Marie-Catherine Sahut (dir.), *La coupole de Callet et son étonnant destin. Du Palais Bourbon au musée du Louvre*, Paris, Lienart / Louvre éditions, 2016, p. 30-41

CONFÉRENCES, COMMUNICATIONS

- Fontainebleau, Cercle François Ier, 11 février, « Le château de Fontainebleau sous Louis XV »
- Paris, Institut allemand d'histoire de l'art / Fontainebleau, 20 mai, « Des supports anthropomorphes au château de Fontainebleau durant la Renaissance », communication au colloque *Construire avec le corps humain. Les ordres anthropomorphes et leurs avatars dans l'art européen de l'Antiquité à la fin du XVIe siècle*
- Festival de l'Histoire de l'art, université de Printemps, 3 juin, « Enquête chronologique sur les traces de Louis XV à Fontainebleau »
- Université de Würzburg, 11 juin, Médiateur de la section *Hochbarock und Rokoko*, colloque *Bauen mit dem menschlichen Körper. Anthropomorphe Stützen von der Antike bis zur Gegenwart*
- Nantes, Les Rencontres de l'art, 8 décembre, « Fontainebleau 1539. Charles Quint chez François Ier »

INSTANCES SCIENTIFIQUES

- Comité scientifique de *La Revue des musées de France – Revue du Louvre*
- Comité scientifique du Festival d'Histoire de l'Art
- Comité scientifique du MAN château de Saint-Germain-en-Laye
- Vice-président du Comité scientifique de la mission UNESCO *Palais, parc, forêt de Fontainebleau*
- Membre du jury de l'examen d'accès au stage de commissaire-priseur (arrêté du 5 septembre 2016 du ministre de la Justice, J.O. du 8 septembre 2016)

Vincent COCHET

CONSERVATEUR EN CHEF DU PATRIMOINE

PUBLICATIONS

- « Louis XV en son intérieur, le décor des appartements royaux », in cat. exp. *Louis XV à Fontainebleau. La demeure des rois au temps des Lumières*, paris, RMN 2016, p. 72-81 et diverses notices
- « Charles Percier et le couple impérial : entre l'indéfectible Napoléon et la versatile Joséphine » et « L'atelier d'Isabey ou l'enseigne de Percier et Fontaine », p. 213-227 et p. 66-67, in Jean-Philippe Garric (dir.), cat. exp. *Charles Percier (1764-1838). Architecture et design, New York* – Paris, Yale University Press - RMN 2016, et diverses notices
- Avec Agathe Strouk, « Fontainebleau, la restauration des tentures brodées du Salon jaune de Joséphine ou le parti-pris de l'authenticité », revue en ligne *In Situ, revue des patrimoines*, https://insitu.revues.org/13060
- Avec Agathe Strouk, « Un voile de couleur pour les tentures de Joséphine à Fontainebleau », *Monumental*, n°2, 2016, p. 112-115

CONFÉRENCES, COMMUNICATIONS

- Institut national d'histoire de l'art 28-29 janvier, « la sauvegarde des ensembles mobiliers et décoratifs », présentation « Textile et authenticité, l'équation impossible ? »
- Festival de l'Histoire de l'art, université de Printemps, « La spirale chronologique à travers la présentation au public des petits appartements du château de Fontainebleau »
- Écoles d'art américaines, 27 juillet, « La transparence, regard sur l'aménagement des petits appartements du château de Fontainebleau »
- Syndicat national des antiquaires, 14 septembre, présentation des petits appartements et du boudoir turc
- SFIIC, groupe bois, 7 octobre, « Un chantier des collections au château de Fontainebleau »
- Bard Graduate Center, New York, 17 novembre, « Les coulisses de l'installation de l'exposition Charles Percier »
- SFIIC, groupe textiles, 16 décembre 2016, « La sauvegarde des tentures du salon jaune de Joséphine »

INSTANCES SCIENTIFIQUES

- Membre du Comité scientifique de l'hôtel de Beauharnais, Ambassade d'Allemagne
- Présidence du jury du concours des techniciens d'art, spécialité dentelle.
- Tuteur du travail de recherche de Pauline Uring, « Sources et dépôts de particules atmosphériques dans les musées » dans le cadre du Master Sciences et génie de l'environnement de l'université Paris VII – École des Ponts

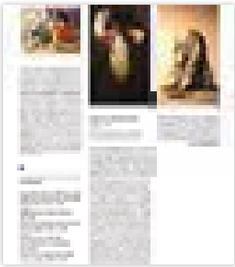

La Revue des Musées de France - Revue du Louvre
n°2 / 2016

Christophe BEYELER

CONSERVATEUR EN CHEF DU PATRIMOINE

PUBLICATIONS

- « Parer la table du souverain et éblouir l'Europe. La collection de porcelaines de Sèvres du musée Napoléon Ier au château de Fontainebleau », p. 63-112, in Camille Leprince (dir.), *Napoléon et Sèvres. L'Art de la porcelaine au service de l'Empire*, Éditions Feu et talent, 2016
- « Le Livre du Sacre. An ornementalist and his collaborator », p. 140-152, essai in Jean-Philippe Garric (dir.), *Charles Percier: Architecture and Design in an Age of Revolutions*, New York, Bard Graduate Center, 2016
- Présentation de donations suscitées pour le musée Napoléon Ier au château de Fontainebleau, numéro spécial « Acquisitions », rubrique « Libéralités », notices n° 25, 26 et 27, *La Revue des musées de France. La Revue du Louvre*, n° 2, 2016, p. 12-13
- « Des Sèvres pour Fontainebleau. Appel au mécénat pour le musée Napoléon Ier », *Revue du Souvenir napoléonien*, n° 508, juillet-septembre 2016, rubrique « Chroniques », p. 63-64
- « Des Sèvres pour Fontainebleau. De la manufacture impériale au musée Napoléon Ier : appel au mécénat pour un Trésor national », *La Revue Napoléon*, n° 23, décembre 2016, p. 41-47

CONFÉRENCES, COMMUNICATIONS

- Visites spécialisées au château de Fontainebleau
  - Château de Fontainebleau, 8 mai, visite-conférence de la chapelle de la Trinité (évocation de la présence des Mathurins et décryptage du message peint sur la voûte), pour le groupe des diacres du diocèse de Seine-et-Marne conduit par Mgr Nahmias, évêque de Meaux
  - Château de Fontainebleau, 24 septembre, cycle de visites-conférences pour le groupe des prêtres du diocèse de Meaux : « La chapelle de la Trinité : l'ancrage de l'ordre des Mathurins » et « La chapelle Saint-Saturnin : l'ancrage royal des Valois à Louis-Philippe Ier, roi des Français »
- Visites spécialisées du musée Napoléon Ier
  - Château de Fontainebleau, 17 février, visite-conférence du musée Napoléon Ier sous l'angle « Rapports franco-allemands sous Napoléon », à l'intention de la section Euratlantique de l'état-major de la l'armée de Terre
  - Château de Fontainebleau, 16 mars, visite-conférence du musée Napoléon Ier sous l'angle « Napoléon Ier encourageant l'industrie nationale » à l'intention de la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne dans le cadre de la Semaine de l'Industrie
  - Château de Fontainebleau, 23 mai, visite du musée Napoléon Ier axée sur « Reconstruction de l'État, "masses de granit" et mérite civique » pour le conseil d'administration de la Société des membres de la Légion d'honneur
- Conférences sur le thème « Peinture d'histoire : Clio au péril du pinceau »
  - Savigny-sur-Orge, salon du livre d'histoire, 23 janvier, « David, un artiste au service du pouvoir »
  - Paris, Bibliothèque historique et littéraire polonaise, 26 janvier, « Sabres polonais et pinceaux français. Les artistes enrôlés par Napoléon »
- Conférence en Île-de-France présentant le château de Fontainebleau
  - Château de Versailles, Société des Amis de Versailles, 10 mars, cycle « Les rencontres de l'appartement des Amis », « Louis-Philippe, un roi pétri d'histoire à l'œuvre au château de Fontainebleau »

Napoléon 1er & Sèvres
Éditions Feu et Talent,
2016

- Conférences sur les perspectives de redéploiement du musée Napoléon Ier
  - Paris, Institut national du patrimoine, 11 mai, formation initiale des conservateurs, « La politique d'acquisitions - étude de cas : le musée Napoléon Ier au château de Fontainebleau »
  - Paris, École nationale des Chartes, 3 décembre, « Une collection au prisme de Clio : le musée Napoléon Ier »

- Cycles de conférences de promotion de l'opération « Des Sèvres pour Fontainebleau »
  Pour susciter le mécénat de particuliers et d'amateurs, deux cycles de conférences ont été conçus et assurés pour expliquer les pièces présentées à Paris à la galerie Aveline (94, rue du faubourg Saint-Honoré, VIIIe). Ces cycles de conférences ont permis de décrypter le sens de ces chefs d'œuvre de porcelaine issus de la Manufacture impériale de Sèvres et reflétant la politique de prestige de Napoléon, son système familial appliqué aux arts de la table et l'idéologie impériale affichée aux yeux de la Cour, la France et l'Europe.
- Premier cycle « Napoléon en majesté par l'éclat de la porcelaine de Sèvres »
  - 15 septembre, « Restaurer et remeubler les palais impériaux : Alexandre Brongniart à l'œuvre pour des services fournis aux Tuileries et à Fontainebleau »
  - 20 septembre, « Nouer des relations diplomatiques avec les têtes couronnées : le service Olympique offert au tsar Alexandre Ier de Russie et les assiettes du service "marly d'or" offertes au prince de Schwarzenberg »
  - 21 septembre, « Paris capitale du luxe : le service "vert de chrome frise d'or" acquis par le prince Borghèse, beau-frère de Napoléon »,
  - 28 septembre, « Marie-Louise et son entourage féminin : portrait de la souveraine et étrennes aux dames du Palais »
  - 29 septembre, « Un cabaret égyptien aux formes égyptiennes : découverte archéologique, reportage graphique de Vivant Denon et expédition des Lumières »
  - 5 octobre, « Napoléon campé en nouveau César et nouvel Auguste : des vases de Sèvres pour le palais impérial du Quirinal à Rome »
- Deuxième cycle « Parer la table et les palais de Sa Majesté Napoléon Ier et combler d'étrennes la Famille impériale et la Cour »
  - 12 octobre, « Alexandre Brongniart à l'œuvre à Sèvres. Renaissance de la manufacture, choix des formes et des sujets, rôle au sein de la Maison de l'Empereur »
  - 13 octobre, « Paris capitale du luxe. Remeubler les palais impériaux : les services des Tuileries et de Fontainebleau, et fournir l'Europe : le service "vert de chrome frise d'or" acquis par le prince Borghèse, beau-frère de Napoléon » (conférence à double voix avec Catherine Trouvet, docteur et historienne de l'art)
  - 19 octobre, « Marie-Louise et son entourage féminin. Portrait de la souveraine et étrennes à sa dame d'honneur, la duchesse de Montebello, et à une de ses dame du Palais, la comtesse de Montalivet »
  - 20 octobre, « Le "cabaret égyptien" : quelles formes ? quel sens ? Du reportage graphique du *Voyage dans la Basse et Haute Égypte* de Vivant Denon aux choix idéologiques reflétant l'expédition des Lumières »
  - 26 octobre, « Napoléon épicentre de son système : nouveau César et nouvel Auguste. Du cabaret des Princesses de la Famille impériale aux vases commandés pour le palais impérial du Quirinal à Rome »

Conférences des Sèvres pour Fontainebleau

La Revue Napoléon
octobre 2016

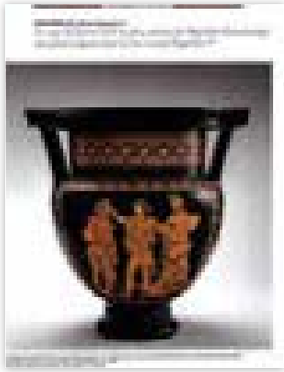

La revue des musées de France - Revue du Louvre mai 2016

De plus, de nombreuses conférences ont visé un public spécialisé espéré généreux, notamment :

- Paris, siège du Syndicat national des antiquaires, 7 décembre, « Des Sèvres pour Fontainebleau. Beauté des formes et idéologie impériale : éclat de majesté sur les porcelaines impériales de Sèvres »
- Paris, siège de l'Automobile Club de France, 15 décembre, « Des Sèvres pour Fontainebleau. Parer la table et les palais de Sa Majesté Napoléon Ier »

- Colloque scientifique

- Château de Neuvic, 24 septembre, colloque « Jeunesses et châteaux », organisé par les Rencontres d'archéologie et d'histoire de Périgueux (23-25 septembre 2016), thématique « Enfants de France », « Le roi de Rome campé par les artistes : un héritier en ses palais ».

Expertise muséale et enseignement

- Expertise des collections napoléoniennes et militaires (collection du musée de Valence, collection réunie par l'association « Bonaparte à Valence » en vue d'un « espace Bonaparte », collections particulières de M. Jean-Claude B. et de M. Jacques M. susceptibles d'être offertes) pour évaluer la possibilité de les rassembler en un pôle napoléonien unique à Valence envisagé par la Ville
- Cours à l'ICES de La Roche-sur-Yon, cycle de spécialité « patrimoine » en 3e année de licence d'histoire : « Le patrimoine comme héritages contradictoires : pans de mémoire et ancrages de l'histoire (1789-1814) »

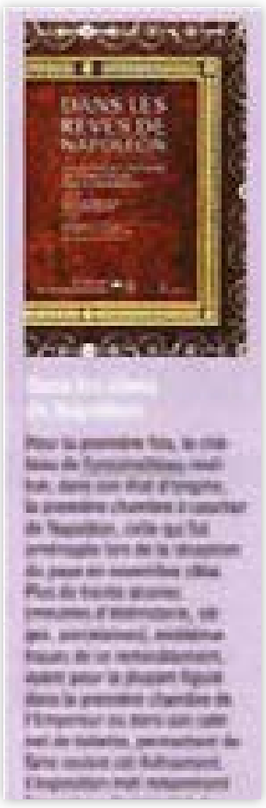

Revue du Souvenir Napoléonien Oct/Déc. 2016

Jean VITTET

Conservateur en chef du patrimoine

Publications

- « Le mobilier du roi à Fontainebleau: entre majesté et intimité », essai p. 138-143, avec sept notices d'œuvre (n° 13 prie-Dieu ; 77 tapis, 79 pendule ; 82-83 commodes ; 87-88 console, commode), in cat. exp. *Louis XV à Fontainebleau. La demeure des rois au temps des Lumières*, Paris, RMN 2016
- *Dans les rêves de Napoléon. La première chambre de l'Empereur à Fontainebleau* (dir.), cat. exp. Dijon, Faton, 96 p.
- « La salle du Conseil, une "chapelle païenne" à Fontainebleau », Amis du château de Fontainebleau. *Le bulletin des Amis*, n° 29, mars-septembre 2016, p. 8-9
- « Une restauration spectaculaire à Fontainebleau : la table en nacre de Félix Rémond », Amis du château de Fontainebleau. *Le bulletin des Amis*, n° 29, mars-septembre 2016, p. 22-23
- « Dans les rêves de Napoléon : la première chambre de l'Empereur à Fontainebleau », Amis du château de Fontainebleau. *Le bulletin des Amis*, n° 30, septembre-décembre 2016, p. 4-7

Conférences, communications

- Visites guidées des expositions « Louis XV à Fontainebleau » et « Dans les rêves de Napoléon ».
- « Le mobilier du gouverneur des Invalides en 1849 : un ameublement balzacien ? », colloque de l'École du Louvre Balzac, architecte d'intérieurs (13-14 octobre 2016).

«

Jehanne LAZAJ

Conservatrice du patrimoine

Publications

« Étiquette à la cour impériale : le palais de l'Élysée durant le Premier Empire », in Jacques-Olivier Boudon (dir.) *La cour impériale sous le Premier et le Second Empire* Paris, éditions SPM / collection de l'Institut Napoléon, 2016, p. 105 à 117

Conférences, communications

- Fontainebleau, Festival de l'histoire de l'art, « Graffitis au château », visite conférence
- Bordeaux, musée des arts décoratifs et du design, « Savoir-faire et innovation : les ateliers de restaurations du Mobilier national », présentation dans le cadre des « Jeudis du Musée »

Instances scientifiques

- Membre du Comité scientifique de l'hôtel de Beauharnais, Ambassade d'Allemagne
- Membre titulaire de la commission d'acquisition des musées de la région Pays de la Loire
- Présidence du jury de l'examen professionnel des techniciens d'art, classe exceptionnelle

Oriane BEAUFILS

Conservatrice du patrimoine

Publications

- « L'Étoffe des sens : velours et soieries sur la Tenture de la Dame à la Licorne », *Patrimoine*, n°12, p. 68-76. à 117
- Notices, in Barbara Drake Boehm et Mélanie Holcomb (dir.), cat. exp. *Jerusalem 1000-1400. Every people under Heaven* - New York, Metropolitan Museum of Arts, 2016.

Conférences, communications

- Paris, musée de Cluny, juin, « Un précieux livre d'heures à l'usage de Besançon : le Cl. 14268 du Musée de Cluny » Conférence « Un Mois, une Œuvre »
- Paris, Institut National d'Histoire de l'art, janvier, « L'Étoffe des sens : velours et soieries sur la Tenture de la Dame à la Licorne », Rencontres de la Galerie Colbert
- Aubusson, Cité de la Tapisserie, Novembre, « Sur les murs de la chambre : les étoffes dans les demeures princières de la fin du Moyen Âge à travers l'enluminure », Journées d'Étude de l'Association Française d'Étude du Textile Ancien

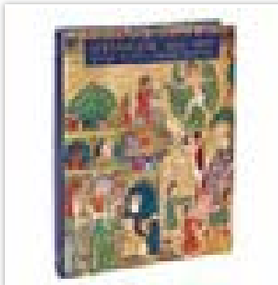

Valorisation : les ressources propres du château

Le contexte touristique international de 2016 n'a pas permis au château d'atteindre les objectifs attendus après une année 2015 également sous tension. Toutefois, les recettes de billetterie n'ont connu qu'une légère inflexion alors que celles issues de l'activité domaniale sont en progression. Dans le domaine du mécénat, l'année a été marquée par une augmentation significative des fonds levés et par de prestigieuses acquisitions.

Recettes :
- **Billetterie : 2 550 073 € (-2%)**
- **Privatisations d'espaces : 338 230 € (+21%)**
- **Concessions : 137 381 € (+8%)**

Montant levé en mécénat : 560 000 €
63 événements
50 visites-privilège
21 tournages et prises de vues photographiques

Les ressources issues de la billetterie

Malgré la chute spectaculaire du tourisme en île-de-France, les inondations en Seine-et-Marne, les travaux qui ont perturbé la ligne de train et les grèves du printemps, le château de Fontainebleau a accueilli plus de 466 218 visiteurs en 2016, soit une baisse d'à peine 1 %. Ce résultat s'explique par le retour en force des groupes scolaires, par le maintien des Chinois et par la fidélité des Franciliens qui ont compensé la diminution du nombre de visiteurs étrangers. Pour autant, la baisse significative de ces derniers a engendré un renversement du ratio gratuits/payants pour s'établir à 49 % de visiteurs payants contre 51 % de visiteurs gratuits, ce qui explique la diminution des recettes correspondantes. [Voir partie 1, I, 1]

Les recettes directement issues de la billetterie du château (droit d'entrée, visites guidées, visioguides) ont atteint 2 550 073 € en 2016, pour une prévision de 2 561 699 €. Si les recettes liées au droit d'entrée et au visioguide n'ont pas atteint leur objectif, l'accroissement de l'offre, l'optimisation des horaires de départ de visite, la mise en ligne de la vente des visites individuelles et le relais promotionnel mis en place ont permis de dépasser l'objectif de chiffre d'affaires des visites guidées.

Évolution des recettes de billetterie

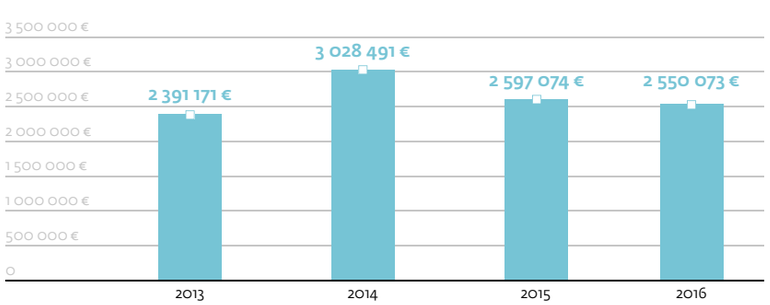

Le mécénat

La République de Seine-et-Marne
21 mars 2016

Le soutien des mécènes permet au château de Fontainebleau d'ouvrir de nouveaux espaces à la visite, de restaurer ses décors et ses collections, d'acquérir des œuvres et de soutenir ses actions culturelles et pédagogiques. L'année 2016 a été marquée par une hausse significative des montants levés en mécénat en raison notamment du succès de l'opération « Des Sèvres pour Fontainebleau » visant à acquérir des pièces de porcelaines classées Trésor national. En parallèle, l'achèvement de plusieurs chantiers de restauration a permis de lancer de nouvelles opérations d'envergure rendues possibles grâce au mécénat. Des partenariats nouveaux ont pu se concrétiser et le château s'est attaché à développer des actions de sensibilisation au mécénat. De leur côté, les Amis du château de Fontainebleau, qui célébraient leurs 10 ans d'existence, se sont activement mobilisés autour de l'exposition « Louis XV à Fontainebleau ».

Évolution des montants levés en mécénat

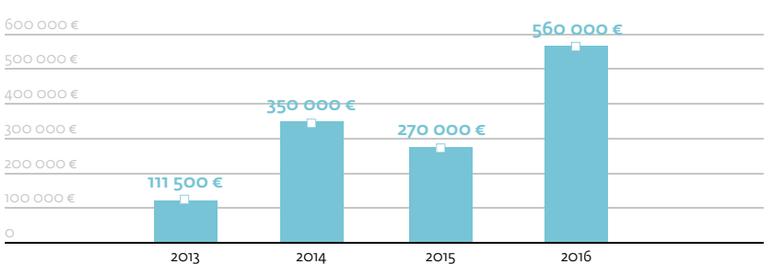

Une stratégie de mécénat active

Le château de Fontainebleau est engagé dans une démarche active de recherche de mécènes. Le développement de cette action passe par la constitution d'un réseau de partenaires et par la mise en place d'outils.

L'Admical

Le château de Fontainebleau a rejoint en 2014 le réseau Admical, association qui rassemble porteurs de projets et entreprises mécènes. À cette occasion, le président de l'Établissement public a signé la charte pour le mécénat d'entreprise qui donne une définition du mécénat dépassant le cadre fiscal.

CCI Seine-et-Marne

Partenaire régulier du château, la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne est à l'initiative d'une démarche visant à mettre en avant auprès de son réseau d'entreprises, les porteurs de projets à la recherche de financements. Une plaquette éditée par la CCI et diffusée largement sur le territoire a permis au château de Fontainebleau de sensibiliser de nombreux prospects au Festival de l'histoire de l'art et à la restauration de l'escalier en Fer-à-Cheval.
En 2016, le château a été, pour la première fois, partenaire de la Semaine de l'industrie et a accueilli une trentaine d'entreprises pour une visite privée conduite par un conservateur du château autour de la figure de Napoléon Ier. Cette visite a permis d'enrichir le carnet d'adresses du château et a débouché sur une action de mécénat de la Fonderie Roger.

Nomination

Depuis 2015, le château de Fontainebleau a choisi la solution Nomination pour développer sa prospection de partenaires et d'entreprises mécènes.

Borne de dons sans contact

Depuis août 2016, le château bénéficie d'une borne de dons sans contact, dispositif test de mécénat mis en place dans le cadre d'un partenariat entre le château, la Fondation du patrimoine, Heoh, le groupe BPCE et Visa. Placée dans la salle de Bal, la borne offre aux visiteurs la possibilité de faire des dons de 3 € pour contribuer à la restauration du château grâce au don sans contact. Ce dispositif a permis de récolter plus de 2 000 € depuis son installation.

Billet-mécène

Grâce à la mise en place de la billetterie en ligne, le château offre désormais la possibilité à ses visiteurs de devenir mécènes en ajoutant librement quelques euros supplémentaires lors de l'achat de leur billet. Encore en phase de test, ce dispositif est appelé à se développer.

Conférence au Cercle de l'Union Interalliée

Le 9 mai 2016, grâce à l'entremise de Laurence Douvin, le château a été convié par le Cercle de l'Union Interalliée à présenter sa stratégie de développement et le projet emblématique de restauration de l'escalier en Fer-à-Cheval. Quelque 170 personnes ont assisté à la conférence animée par Jean-François Hebert, président de l'EPCF, Vincent Droguet, directeur du patrimoine et des collections, et Patrick Ponsot, architecte en chef des monuments historiques. Cet événement a permis d'étendre le réseau d'influence du château et de susciter des actions de mécénat.

Conférence au Golf de Fontainebleau

Le 22 octobre 2016, Christophe Beyeler, conservateur en chef chargé du musée Napoléon Ier, a donné une conférence aux membres du club de golf de Fontainebleau sur le thème de « Napoléon en majesté par l'éclat de la porcelaine » afin de sensibiliser de potentiels donateurs aux actions de mécénat du château.

Accueil du MEDEF de Seine-et-Marne

Le château a accueilli le 18 avril 2016 la soirée annuelle du MEDEF de Seine-et-Marne, rassemblant les chefs d'entreprises du département et les représentants du MEDEF national. Cette manifestation a été l'occasion de présenter aux 180 participants la politique de mécénat du château et les solutions offertes par ce dispositif.

Soutien aux chantiers de restauration

Torchères Louis-Philippe de la salle de Bal - 27 000 €

La démarche de mécénat engagée par Nathanaël Salles pour la restauration de trois torchères a été suivie avec succès par les Amis du château de Fontainebleau qui ont apporté en 2016 leur soutien à la restauration des trois torchères restantes. Les travaux ont été achevés fin 2016 et les torchères livrées dans la salle de Bal en janvier 2017.

Le salon Jaune – 200 000 €

Aux termes d'une convention-cadre signée en octobre 2013, la Fondation du patrimoine s'est engagée à accompagner le château de Fontainebleau dans la restauration et la mise en valeur de son patrimoine. La Fondation met à la disposition du château ses outils et son réseau pour encourager ses projets de restauration. Elle a souhaité concrétiser ce partenariat en apportant dès 2014 un mécénat de 200 000 € pour la restauration du salon Jaune des Petits Appartements de l'Impératrice. Une partie de cette somme est consacrée à la restauration des tentures murales. Les travaux sur les soieries ont débuté en janvier 2014 et concernent douze panneaux muraux. La Fondation contribue également à la restauration des deux grands vases de Sèvres du salon et au nettoyage du tapis.

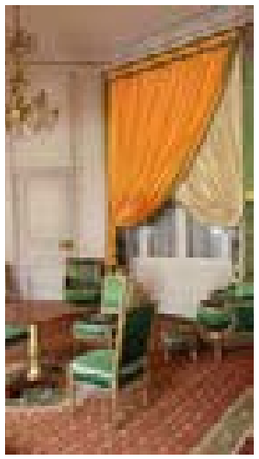

Restitution des rideaux du salon des dames d'honneur de l'impératrice Joséphine – 55 000 €

Le château de Fontainebleau a engagé, depuis trois ans, la restauration du salon des dames d'honneur de l'impératrice Joséphine, situé dans les Petits Appartements. La quasi-totalité des éléments mobiliers du salon sont aujourd'hui restaurés et recouverts d'une spectaculaire garniture « Premier Empire ». Pour parfaire l'ensemble et restituer la pièce dans son état du Premier Empire, le château a lancé en 2014, grâce à la Fondation du patrimoine, une souscription publique pour le retissage de ses rideaux. Cette dernière s'est achevée en 2016 et a permis de récolter plus de 55 000 €. Les mécènes ayant participé à la souscription ont été conviés à la présentation du salon restauré le 8 décembre 2016, en présence de représentants de la Fondation du patrimoine et du Club des entreprises mécènes de Seine-et-Marne.

La République de Seine-et-Marne
26 décembre 2016

L'Éclaireur du Gatinais
28 décembre 2016

La restauration de l'escalier en Fer-à-Cheval – 200 000 €

À l'occasion du renouvellement du partenariat liant la Fondation Total à la Fondation du patrimoine, célébré au château de Fontainebleau le jeudi 4 septembre 2014, la Fondation Total a décidé d'apporter un soutien de 200 000 € à la restauration de l'escalier en Fer-à-Cheval du château. Les travaux ont été estimés à 2 M€. Ils débuteront quand le château aura réuni l'ensemble des financements nécessaires. Plusieurs mécènes se sont déjà mobilisés comme l'Automobile Club de Monaco, en hommage à l'escalier du palais princier, copie de l'escalier de Fontainebleau. Une campagne de souscription pilotée par la Fondation du patrimoine est en préparation pour réunir les fonds nécessaires au lancement du chantier.

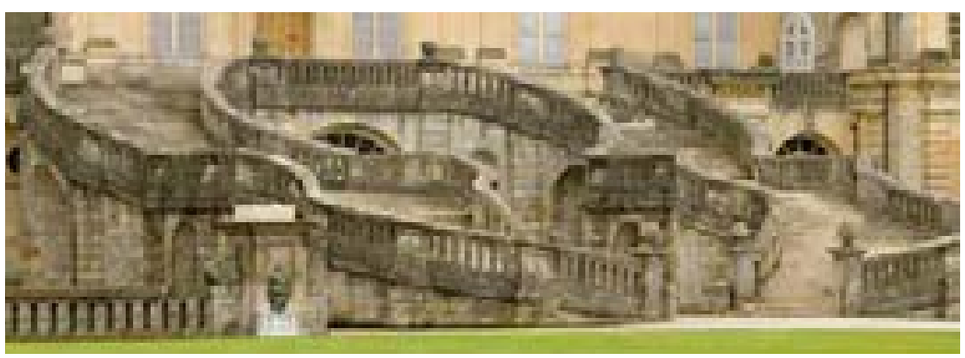

La Fondation Total, mécène du chantier d'insertion Initiatives 77 dans les jardins du domaine – 34 000 €

La Fondation d'entreprise Total a décidé d'apporter son soutien au chantier d'insertion piloté par Initiatives 77 (organisme d'aide à l'emploi et à la formation du département de Seine-et-Marne) et le service des jardins du château de Fontainebleau. L'objectif de ce chantier est de permettre à un public éloigné conjoncturellement et/ou structurellement de l'activité économique de profiter d'une expérience de formation valorisante, en immersion dans les jardins du château, pour apprendre les métiers d'entretien des espaces verts. Douze salariés ont ainsi été sélectionnés et ont travaillé entre avril 2015 et septembre 2016 à la valorisation et à l'embellissement des jardins historiques du château. Parmi leurs réalisations figure la restauration du labyrinthe du Grand Parterre qui a été entièrement dégagé, assaini et revalorisé, offrant un nouvel espace de promenade et de détente au public. Le labyrinthe a été inauguré en présence de la Fondation Total et de la Fondation du patrimoine le 31 mars 2016.

La restauration des lambris du pavillon de l'Étang - 100 000 €

La République de Seine et Marne
27 juin 2016

Grâce à la générosité de French Heritage Society (50 000 €) et de la société CGPA, via la Fondation du patrimoine (50 000 €), le premier volet de restauration du pavillon de l'Étang a pu être lancé en avril 2016 et s'est achevé en décembre. Sa restauration complète est évaluée à 900 000 €. Face à l'urgence et en accord avec les instances de contrôle scientifique et technique du ministère de la culture et de la communication, il a été décidé de scinder l'opération en deux volets distincts :

- travaux de sauvegarde et de conservation d'urgence, estimés à 100 000 €
- travaux de restauration et de mise en valeur estimés à 800 000 €

Grâce ce mécénat, les lambris peints ont pu être déposés et placés à l'abri dans un local approprié pour assurer leur conservation et leur restauration. La couche picturale très fragilisée des boiseries a été consolidée et une arcade a fait l'objet d'une restauration-étude afin de déterminer le protocole à employer.

Un legs pour le pavillon de l'Étang

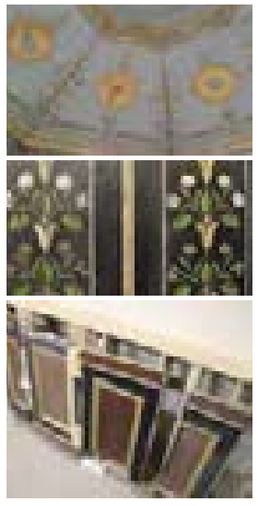

Touché par le documentaire « Fontainebleau. Révolution au château » diffusé sur France 5 en octobre 2012, un particulier a proposé de faire don au château de sa maison de Châtellerault afin que le fruit de la vente contribue, après sa mort, à la restauration du pavillon de l'Étang.

L'Établissement public du château de Fontainebleau est devenu légataire de la maison de François Bréchat en janvier 2015 et s'est chargé de sa vente qui a rapporté 100 000€. Ce legs permettra de financer la restauration des panneaux de bois peints du pavillon, après les mesures de sauvegarde prises grâce au soutien de French Heritage Society et de la société CGPA.

Le château de Fontainebleau honorera la mémoire de M.Bréchat en inscrivant son nom sur la plaque de ses mécènes.

Soutien aux projets culturels

L'exposition « Louis XV à Fontainebleau - La demeure des rois au temps des Lumières » - 32 000 €

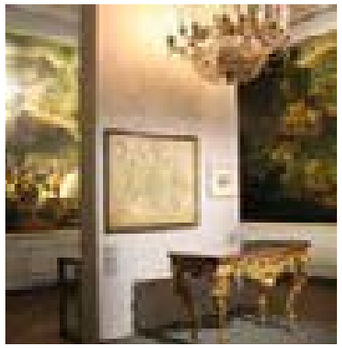

Cette exposition a bénéficié du soutien de la Fondation François Sommer pour la chasse et la nature, pour la restauration des cartons de Jean-Baptiste Oudry et la mise en valeur de l'appartement des Chasses, des Amis du château de Fontainebleau, pour la restauration des consoles de la salle du Conseil et pour la fabrication de la maquette du château au temps de Louis XV, et de Laurence Douvin, pour la restauration d'un carton de Jean-Baptiste Oudry.

Le Festival de l'histoire de l'art – 36 928 €

La sixième édition du Festival de l'histoire de l'art a été soutenue par des mécènes qui ont contribué pour 31 928 € aux activités culturelles et pédagogiques qu'il organise ainsi qu'aux échanges d'étudiants européens. Le Festival a ainsi pu compter sur la fidélité de l'Aigle Noir, de l'Ibis Château de Fontainebleau, de la Caisse d'Épargne Île-de-France, de la Fondation Hippocrène, de Redex et de Transdev.

Les Fresques musicales de Fontainebleau – 18 000 €

La deuxième édition des Fresques, sur le thème Louis XV et le siècle des Lumières, a bénéficié, comme en 2015, du mécénat de la Fondation Orange, de la Caisse d'Épargne Île-de-France et de 2R&Co.

Soutien aux acquisitions

La politique d'acquisition du château de Fontainebleau est rendue possible grâce aux crédits propres de l'Établissement, au soutien du ministère de la culture et de la communication, mais aussi au concours de nombreux mécènes. [Voir partie 2, II, 2]

- Deux estampes par Swebach-Desfontaines : « Embarquement des Anglais en Hollande, le trente novembre 1799 » et « Bataille de Preussich-Eylau, livrée le 9 février 1807 », et un dessin représentant « L'entrée de sa Majesté impériale Marie-Louise dans la ville de Paris le 2 avril 1810 », préparatoire à la gravure publiée chez la Veuve Chéreau en 1810 - 3 400 €

Acquis grâce au mécénat de la Galerie Christian Le Serbon.

- Buste de Pauline, buste de Caroline, deux matrices de cachet de Régnier et le portefeuille du duc de Massa – 22 175 €

Acquis grâce au mécénat de Thierry Jové-Dejaiffe.

- Dessin représentant « l'Allégorie à la gloire de Napoléon » par Louis-Charles-Auguste Couder – 8 150 €

Acquis grâce au mécénat de Philippe Sacerdot et Giles Ellwood

- Dessin représentant Napoléon devant la colonne de Rossbach et estampe par Claude-Louis Desrais – 7 000 €

Acquis grâce au mécénat de Redex et de son président Bruno Grandjean

- Matrice de cachet aux armes ceintes du cordon de la Légion d'honneur, de Régnier comme comte de l'Empire – 300 €

Acquise grâce au mécénat de François Boudot de la Motte

- Matrice de cachet aux grandes armes de Claude Ambroise Régnier comme duc de Massa – 400 €

Acquise grâce au mécénat de Bertrand Ogerau - Solacroup de Ladevie

Des Sèvres pour Fontainebleau

Fort du succès de l'opération « Des mécènes pour Fontainebleau » menée en 2012 pour la restauration du mobilier du boudoir Turc, le château de Fontainebleau a renouvelé son partenariat avec la galerie Aveline, du 8 septembre au 19 décembre 2016, avec l'aide de Camille Leprince, expert en porcelaine du XIXe siècle. Dans le cadre de l'exposition « IMPÉRIAL et ROYAL » organisée rue du Faubourg Saint-Honoré, une souscription baptisée « Des Sèvres pour Fontainebleau » a été lancée pour permettre au château d'acquérir les plus belles pièces d'une prestigieuse collection étrangère. Destinées au musée Napoléon Ier, quelque cinquante pièces de porcelaine étaient exceptionnellement réunies à Paris afin d'être présentées à de potentiels mécènes. Cette collection de porcelaines, insigne tant par son ampleur que par sa cohérence et la qualité de ses éléments, regroupait des pièces destinées à la famille impériale et à l'ameublement des palais impériaux, des cadeaux diplomatiques ainsi que des étrennes offertes par le souverain à son épouse ou par l'Impératrice à des femmes de son entourage occupant une fonction au palais.

Ces objets ont été classés « œuvres d'intérêt patrimonial majeur », ouvrant droit à une déduction fiscale de 90%. L'opération « Des Sèvres pour Fontainebleau » a suscité un grand intérêt de la part de la presse et des particuliers, et plus de 125 donateurs y ont apporté leur soutien financier.

Ainsi, les lots 6 et 7 de cette collection ont pu être acquis grâce aux contributions de la Fonderie Roger, d'Aurignac Finance, de la société Laplace, de la galerie Marc Maison, des Amis du château de Fontainebleau, de Valérie Cerbourg-Renault et de nombreux donateurs, avec le soutien de la galerie Aveline et de Camille Leprince.

Un vase à l'effigie de César, une coupe ornée de scènes de courses de chevaux au Champ-de-Mars, une tasse et sa soucoupe à l'effigie de l'impératrice Marie-Louise, quatre assiettes provenant du service Olympique et du service à marli rouge, et quatre assiettes du service à marli d'or ont ainsi rejoint en 2016 les collections du musée Napoléon Ier du château de Fontainebleau.

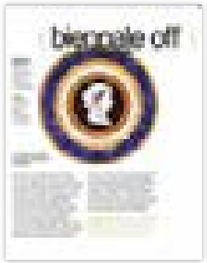

Connaissance des Arts
Août 2016

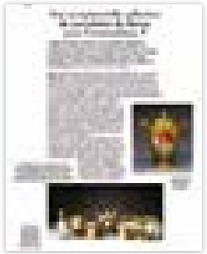

Le Quotidien de l'art
15 septembre 2016

Les Amis du château de Fontainebleau renforcent leur engagement

Les « Amis du Château de Fontainebleau » regroupent à ce jour près de 1200 adhérents, tous bénévoles.

Cette association, reconnue d'utilité publique, poursuit plusieurs objectifs :
- mieux faire connaître l'histoire et le patrimoine artistique du château de Fontainebleau, de ses jardins et de son parc à travers ses actions et ses publications ;
- apporter son concours à l'Établissement public du château de Fontainebleau dans l'organisation de manifestations et la conduite d'activités pédagogiques au profit des jeunes ;
- susciter des actions de mécénat contribuant à l'enrichissement des collections par des acquisitions, et participer à la restauration du patrimoine architectural et décoratif du château et de ses œuvres d'art.

Le bilan de ses activités en 2016 témoigne d'un dynamisme et d'un renouveau qui en font un partenaire précieux pour le château.

Contribution à l'accueil des différentes manifestations organisées par le château : La Nuit des musées, le Festival de l'histoire de l'art, les Fresques musicales, les Journées européennes du patrimoine, ainsi que l'accueil personnalisé des visiteurs lors des dimanches gratuits.

Médiation ponctuelle lors de ces manifestations, proposée par une équipe d'historiens et de professeurs présents auprès du public pour des explications « à la carte ».

Organisation de nombreuses conférences à l'occasion d'expositions ou de manifestations à l'intérieur ou à l'extérieur du château ; visites commentées, sorties culturelles d'une ou deux journées à la rencontre de monuments ou de lieux chargés d'histoire en lien avec celle du château.

Publications variées :
- une lettre d'information mensuelle destinée aux adhérents ;
- des bulletins semestriels, largement illustrés, évoquant des sujets ayant trait aux huit siècles d'histoire du château et à son patrimoine artistique ;
- des dossiers annuels approfondissant des sujets historiques ou artistiques concourant à une meilleure connaissance du patrimoine bellifontain. Sont parus en 2016 : un dossier intitulé « 24 heures au château » exposant une sélection des plus belles pendules du château et un dossier présentant la Galerie des Cerfs construite sous Henri IV ;
- des articles et informations diffusés par site internet, messagerie électronique, Facebook.

Participation à des projets pédagogiques (animations et conférences) en collaboration avec le château, participation au financement du site éducatif, www.chateau-fontainebleau-education.fr, et au Guide Virtuel, à la disposition des enseignants et animateurs responsables des 50 000 enfants annuellement en visite à Fontainebleau.

Contribution au projet « Les distractions du roi Louis XV, le petit théâtre de Cour » élaboré avec l'Éducation nationale, le château et le Festival de l'histoire de l'art, par la projection d'un diaporama commenté dans les 16 classes participantes.

Soutien aux actions de mécénat du château, soit sur leurs fonds propres, soit en mobilisant des mécènes, entreprises ou particuliers permettant de participer à des restaurations d'objets d'art ou à des acquisitions souhaitées par le château.

En 2016, la souscription pour les bancs installés dans les jardins s'est prolongée (35 bancs achetés fin 2016) ; deux souscriptions, en liaison avec l'exposition Louis XV ont été lancées ; les sommes reçues ont été complétées par les fonds propres des Amis :
- pour la restauration des deux consoles du cabinet du Conseil ;
- pour participer à la création d'une maquette du château à l'époque de Louis XV.

Les Amis ont par ailleurs financé à hauteur :
- de 10 000 € la restauration de la salle du jeu de Paume ;
- de 10 000 € l'acquisition d'un vase fuseau de porcelaine de Sèvres commandé par Napoléon Ier pour son palais de Monte-Cavallo à Rome, que le château a acquis pour 250 000 €.

Toujours soucieux de bien remplir leur mission, les Amis sont heureux de faire mieux connaître les immenses richesses du château de Fontainebleau et de contribuer à la conservation, à la restauration ou à l'enrichissement des décors et des collections de ce lieu prestigieux.

Activités domaniales

Les privatisations d'espaces

Le château de Fontainebleau met à disposition ses espaces dans le cadre de visites, d'événements, de tournages de films ou de prises de vues photographiques, afin de développer les ressources propres de l'Établissement. En 2016, près de 76 195 personnes ont ainsi pu profiter de façon privilégiée de ses décors remarquables. Les tournages, tout comme les manifestations de grande ampleur, participent à la valorisation de l'image du château, notamment à l'étranger. Les équipes se sont attachées à promouvoir l'offre du château auprès des professionnels au travers d'éductours, par la participation au salon des lieux de tournages, les 2 et 3 février, et à l'occasion du festival Série séries, par l'accueil des deux dîners officiels et l'organisation de visites de ses décors pour plus de 80 professionnels du cinéma.

Recettes des privatisations d'espaces

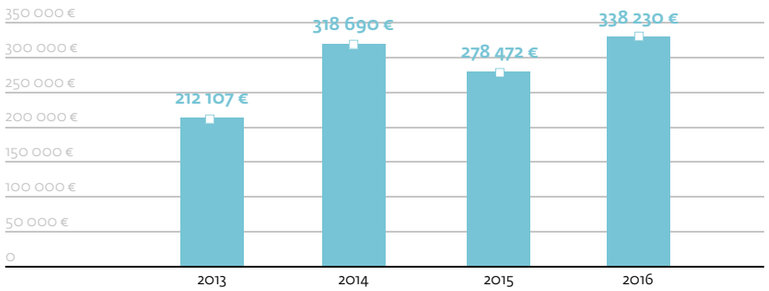

En 2016, 63 événements ont été organisés au château de Fontainebleau, dont 12 par l'INSEAD, et 50 visites-privilège ont été programmées pendant l'année. Les événements privés se sont déroulés en majorité dans la salle des Colonnes, dans la galerie des Cerfs ou dans la cour Ovale, à l'instar du petit gala de l'École de Saint-Cyr ou du séminaire organisé par la délégation générale de l'Armement du ministère de la Défense. Pour la première fois, l'étang aux Carpes a été privatisé dans le cadre d'une journée de "team-building nautique" pour un groupe de 300 personnes.

L'INSEAD et le château de Fontainebleau : un partenariat florissant

Considéré comme l'une des meilleures écoles de commerce et de management du monde et véritable vivier de dirigeants d'entreprises, l'INSEAD participe activement à la valorisation du château de Fontainebleau en y organisant la majorité de ses événements, assurant ainsi sa promotion auprès de ses réseaux d'anciens élèves, d'affaires, ses partenaires et ses élèves. 12 manifestations ont été organisées en 2016 contre 4 en 2015.

La montée en puissance de ce partenariat s'est illustrée par l'organisation du traditionnel bal de fin d'année, le Summerball, mais également par l'accueil de la cérémonie de remise des diplômes de l'INSEAD, rassemblant plus de 2000 jeunes diplômés et invités venus du monde entier. En novembre, une cérémonie de remise de médailles organisée par une chaire axée sur le développement sociétal a accueilli cinq prix Nobel d'économie et la présidente du groupe Pepsi-Co dans la salle de Bal.

L'objectif affiché par les deux institutions de faire du château un lieu incontournable de la promotion et du rayonnement de l'INSEAD s'inscrit désormais dans la durée.

Parmi les 21 tournages réalisés en 2016, on compte 7 documentaires, dont l'émission « Sous les jupons de l'Histoire », et un long format « Art stories » pour la chaîne Arte, 2 clips musicaux, 1 shooting-photo, 4 publicités de mode et le tournage de plusieurs épisodes de la série « Versailles » diffusée sur Canal +.

Tournage de la série « Versailles » de Canal +

Été 2016, plus de 250 personnes ont investi la Chapelle de la Trinité pour récréer les intrigues et scandales de la cour de Louis XIV et mettre en scène un pan sombre de l'histoire : l'affaire des poisons. La sortie de la deuxième saison de cette série vendue à plus 135 chaînes dans le monde est prévue pour mars 2017.

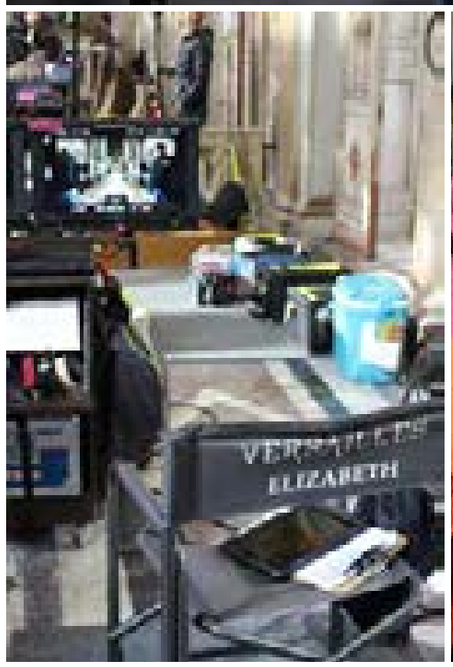

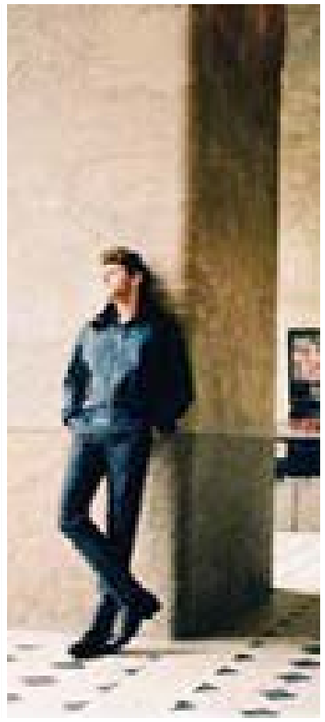

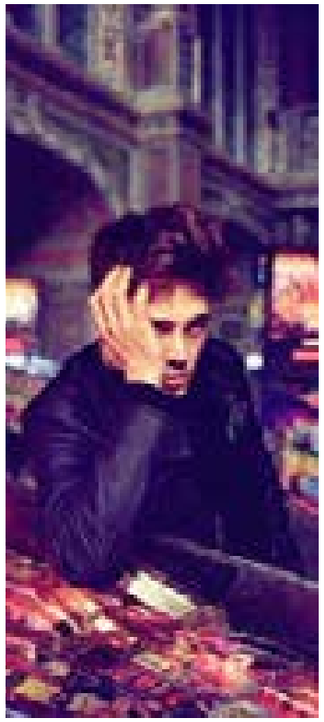

Louis Vuitton et Chaumet tournent au château

La marque Louis Vuitton a choisi le château de Fontainebleau pour présenter sa nouvelle égérie, le réalisateur Xavier Dolan. Dans l'éditorial publié dans le magazine Men Issue Italie, l'artiste québécois évolue au milieu de jeux d'arcades « vintages », mettant en valeur l'architecture de la cour Ovale, de la chapelle Saint-Saturnin et de l'escalier du Roi. L'occasion pour le château de présenter ses décors au lauréat du Grand Prix du festival de Cannes.

En septembre, c'est la marque du groupe LVMH, Chaumet, qui a installé ses caméras dans la galerie François Ier, la salle de bain de l'Impératrice et le jardin de Diane. L'actrice hongkongaise Cherie Chung y présentait la nouvelle collection de haute joaillerie, baptisée « Joséphine ».

Concessions

Afin d'assurer le confort des visiteurs et d'animer les cours et jardins, plusieurs services leur sont proposés sous la forme de concessions soumises à une redevance fixe et/ou à une redevance sur le chiffre d'affaires.

Évolution des recettes de concessions

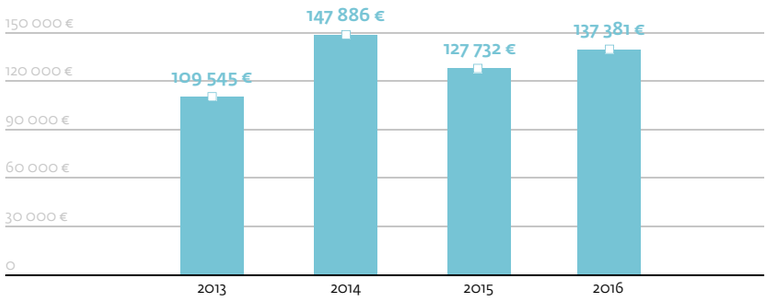

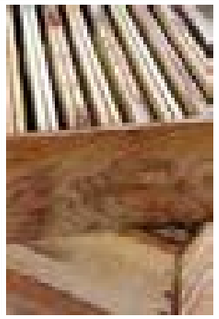

À la sortie des Grands Appartements, le visiteur traverse la librairie-boutique concédée à la Réunion des musées nationaux – Grand-Palais (RMN-GP).

La récolte du miel des ruches a eu lieu en août 2016 et a permis de réaliser 150 pots de 125 g soit 25 kg de miel. Le miel du château est en vente à la boutique au tarif de 12 €.

La concession du salon de thé est gérée par la société L'Orangerie. Face à la porte Dorée, le restaurant / salon de thé propose aux visiteurs une carte composée essentiellement de produits frais de la région. Le salon de thé a fermé ses portes en novembre 2016 pour laisser place aux travaux de modernisation de l'aile de la Belle-Cheminée. Le nouveau restaurant, agrandi et modernisé, ouvrira en 2019.

D'avril à octobre, le glacier la « Ferme de la métairie » s'installe dans la cour de la Fontaine et propose des sorbets biologiques. En saison basse, la Ferme de la métairie propose également dans la cour d'Honneur un stand de crêpes sucrées et salées préparés à base de produits biologiques.

Tout au long de l'année, les adhérents du Cercle du Jeu de Paume et les personnes désireuses de s'initier à la paume viennent profiter de la salle de Fontainebleau, l'une des dernières encore en activité en France, qui accueille également des compétitions internationales.

Le canotage sur l'Étang aux Carpe, géré par l'Orangerie, est actif d'avril à octobre.

Au départ de la porte Dorée, tous les dimanches, jours fériés et pendant les vacances scolaires, les calèches des Attelages de la forêt (pouvant transporter dix personnes) organisent des promenades de quarante-cinq minutes le long du Grand Parterre et à travers le parc du château. Depuis 2016, un nouveau parcours est proposé dans le jardin Anglais : à bord d'une jolie calèche privative, 6 personnes peuvent profiter du décor extérieur en dégustant une coupe de champagne.

La société France Montgolfière propose d'avril à septembre des départs en montgolfière depuis le parc du château.

La pêche des carpes, sandres et brochets est autorisée dans le canal depuis de nombreuses années, sous réserve d'une adhésion à l'association Le grand Barbeau.

La concession des sanitaires de la cour de la Fontaine est ouverte de 10 h 30 à 17 h ou 19 h selon la saison. Elle fermera ses portes à l'été 2017 en raison des travaux de la Belle-Cheminée.

Pour le confort des visiteurs du Festival de l'histoire de l'art, le château de Fontainebleau a proposé à des prestataires locaux d'installer dans les cours et jardins du château des kiosques gourmands. La pâtisserie Frédéric Cassel, le foodtruck bellifontain La Révolte et le traiteur Depreytère ont proposé macarons, glaces, snacks, burgers fait maison et boissons aux festivaliers. Ces concessions "éphémères" ont permis de diversifier les ressources commerciales de l'Établissement.

Nouveauté : un petit train au château de Fontainebleau

Le château de Fontainebleau dispose, depuis le 1er juin 2016, d'un petit train permettant de découvrir de façon récréative le parc et les jardins. Afin de faire apprécier aux visiteurs toute l'étendue du patrimoine végétal et architectural, la visite s'accompagne d'un audioguide en sept langues. Une version ludique et pédagogique a aussi été créée à destination des enfants, à partir de 10 ans. Cette nouvelle activité a séduit plus de 10 000 visiteurs pendant la saison haute.

DES MOYENS AU SERVICE D'UN PROJET

p. 128 **Les ressources humaines**
p. 128 De nouveaux emplois pour le château
p. 130 Des conditions de travail améliorées
p. 131 Une politique de formation consolidée
p. 132 Les instances de concertation

p. 134 **Les finances**
p. 134 Une année de transition vers la mise en œuvre des nouvelles règles de gestion budgétaire et comptable
p. 136 Activité de l'Établissement : un pilotage budgétaire dans un contexte de lancement des opérations du schéma directeur et de crise de l'activité touristique
p. 138 Affaires juridiques et marchés publics : un contexte réglementaire en évolution
p. 139 Un système d'information en développement

Les ressources humaines

En 2016, le ministère de la culture et de la communication a accompagné le développement du château en acceptant la création de 5 emplois nouveaux (5 ETP en T2) afin de fournir une assise budgétaire au poste de fondé de pouvoir de l'agent comptable, permettre la mise en œuvre opérationnelle du schéma directeur de rénovation et renforcer la sécurité ainsi que la surveillance. L'Établissement confirme son engagement dans les actions d'insertion sociale grâce à son partenariat avec Initiatives 77, et s'est investi dans l'accueil de volontaires en service civique, en plaçant deux jeunes au service des publics. Enfin, le château poursuit sa politique d'amélioration des conditions de travail en se concentrant cette année sur la gestion du temps.

140 agents
125,22 ETPT en titre 2 (plafond d'emploi de 132 ETP)
3 ETPT en titre 3 (plafond d'emploi de 4 ETP)
5 ETPT en titre 3 hors plafond (6 ETP accordés)

De nouveaux emplois pour le château

Le plafond d'emploi du château a été relevé de 5 ETP en 2016 pour accompagner le développement et la professionnalisation de l'Établissement :

- 1 poste de fondé de pouvoir à l'agence comptable, pour permettre au comptable de remplir ses missions premières et de soutenir l'Établissement dans la mise en œuvre de la réforme de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) ;
- 2 postes d'agent d'accueil et de surveillance de jour, dans la perspective de séparation des PC de sécurité et de sûreté ;
- 1 poste d'installateur affecté à la régie des œuvres ;
- 1 poste de responsable du développement des publics pour accompagner la stratégie de développement des ressources propres de l'Établissement.

La République de Seine-et-Marne

La République de Seine-et-Marne
19 septembre 2016

L'Établissement a encore accueilli de nombreux stagiaires tout au long de l'année : 72 au total, dont 11 stagiaires rémunérés, 25 élèves de 3ème pour des stages de découverte d'une semaine, 7 élèves de lycée ainsi que 11 étudiants de l'enseignement supérieur, principalement auprès du service des publics, du service développement et du service de communication. L'Établissement bénéficie également du concours de stagiaires en provenance de l'école de la 2ème chance, d'Acte 1 formation, encadrés par le service d'accueil et surveillance.

En 2016, l'Établissement a renouvelé son partenariat avec Initiatives 77, pour l'accueil de jeunes sur des chantiers qualifiants, basés sur le principe de l'alternance entre poste de travail et formation :

- au service des jardins, pour l'obtention du CAP agricole jardinier paysagiste et du CACES. 12 stagiaires sont accueillis pour une durée de 18 mois, du 1er septembre 2016 au 31 mars 2018 ;
- au service d'accueil et de surveillance, pour l'obtention du CQP APS (certificat de qualification professionnelle d'agent de prévention et de sécurité, du SST et du SSIAP 1. Un chantier d'initiative locale, accueilli du 1er juillet au 31 décembre 2016, a permis de former 9 stagiaires. L'action sera reconduite en 2017.

À travers ces actions, le château manifeste son engagement dans la lutte contre l'exclusion en participant à la professionnalisation de jeunes dirigés par les missions locales, l'école de la deuxième chance ou encore pôle emploi.

La République de Seine-et-Marne
22 août 2016

La République de Seine-et-Marne
12 septembre 2016

La République de Seine-et-Marne
01 août 2016

Répartition des emplois (titre 2, titre 3 sous et hors plafond)

Services	Nombre d'agents 31/12/2015	Nombre d'agents 31/12/2016	Nombre d'ETP 31/12/2016	Nombre d'ETP 31/12/2015
Présidence	2	2	2	2
Service de la communication	2	2	2	2
Service du développement	2	2	2	2
Direction du patrimoine et des collections	2	1	2	1
Ateliers muséographiques	3	3	3	3
Service de la régie	2	2	2	2
Service de la conservation	4	5	4	5
Centre de ressources scientifiques	5	4	5	4
Administration générale	3	2	3	2
Direction administrative et financière		1		1
Service des affaires générales	4	4	3,8	3,8
Service financier	4	4	4	4
Service juridique et des marchés publics	2	1	2	1
Service informatique	1	1	1	1
Direction des bâtiments et des jardins	1	1	1	1
Service travaux maintenance	5	5	5	5
Service des jardins	14	15	14	15
Service accueil et surveillance	64	65	60,92	61,42
Service des publics	2	2	2	2
Département action pédagogique	2	2	2	2
Département action culturelle	3	3	3	3
Département réservations	2	2	2	2
Pôle accueil et billetterie	11	11	9,9	10
Total	140	140	135,62	134,22

Des conditions de travail améliorées

Le plan d'actions pour la prévention des risques psycho-sociaux a permis de mettre en place 10 journées de points conseil « ouvert » à tous les personnels de l'Établissement de mars à décembre 2016. Les agents pouvaient utiliser librement ces rendez-vous pour aborder leur situation professionnelle ou obtenir des conseils en management.

Une sensibilisation sur les risques liés au travail prolongé sur écran a été réalisée par la médecine de prévention avec des études individuelles du poste de travail de 14 agents et une restitution collective pendant une demi-journée.

L'utilisation de la biométrie aux fins de contrôle des horaires a été abandonnée au profit de badgeuses. Cette mise aux normes s'est accompagnée d'une réflexion sur le temps de travail qui a abouti à l'assouplissement du dispositif des horaires variables grâce à des plages horaires obligatoires plus réduites permettant une gestion réelle du temps de travail, étendue aux cadres A.

La grille d'entrée de la cour des Mathurins a été motorisée, ce qui a permis d'améliorer sensiblement les conditions de travail des agents d'accueil, qui auparavant devaient manipuler manuellement cette grille très lourde, à chaque entrée/sortie de véhicule.

Les travaux d'abattage des arbres cour de la Régie, réalisés en prévision de l'implantation de locaux modulaires pour le CRES dans le cadre des travaux du schéma directeur, ont également permis d'apporter plus de clarté dans les bureaux adjacents de l'aile des Ministres.

Une politique de formation consolidée

Le budget ouvert en 2016 pour les formations s'élève à 85 000 €, contre 60 000 € en 2015.

Un accent particulier a été mis sur le management. 24 encadrants ont en effet répondu à un questionnaire (SOSIE) qui a fait l'objet d'une restitution menée par une psychologue du travail agréée, destinée à éclairer leur posture managériale et à leur proposer des axes de progrès. Ils ont également suivi une formation portant sur le « management en situation de changement », adaptée au contexte de l'Établissement. Enfin, les encadrants d'équipes chargées d'accueillir le public ont participé à une formation de deux journées portant sur le management de l'accueil.

Comme chaque année, des formations en matière de sécurité ont été organisées pour les personnels :

- formation « évacuation » (43 agents)
- utilisation des extincteurs (109 agents)
- sauveteur secouriste du travail (51 agents dont 10 en formation initiale et 41 en recyclage)
- remise à niveau des Agents de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (RAN SSIAP 1) (20 agents)
- SSIAP 1 initial (4 agents)
- recyclage SSIAP 2 (1 agent)
- SSIAP 2 initial (1 agent)
- SSIAP 3 initial (1 agent)
- recyclage HO-BO (risques électriques) (20 agents)

Par ailleurs, le responsable nuit du service accueil et surveillance a sensibilisé 3 agents du PC musée à la détection incendie pour les agents du PC musée nuit.

Plusieurs agents du service des jardins ont suivi une formation CACES : 3 au CACES catégorie 8 engins de chantier et 5 agents au CACES 9 engins de chantier.

L'agent de prévention a suivi une formation initiale de cinq jours. Les membres du CHSCT ont suivi, pour 2 d'entre eux et dans le cadre de la formation continue, une formation relative au risque amiante pendant deux jours et une formation sur la thématique « Le CHSCT, acteur de la prévention des risques psychosociaux » d'une journée, a été suivie par 8 d'entre eux.

Dans le cadre de la formation continue, les cours d'anglais délivrés au château se sont poursuivis (3 niveaux, débutant/faux débutant, niveau intermédiaire et niveau avancé, sur un module de 60 h de cours à raison d'1h30 par semaine pour les deux premiers niveaux et 40 h de cours pour le 3ème niveau). Plusieurs agents ont pu changer de niveau grâce à leur progression et de nouveaux agents ont souhaité s'inscrire au niveau initiation.

Une journée de formation sur les marchés publics a été assurée en interne par le chef du service juridique et des marchés publics (7 agents ont été formés, tous services confondus).

La seconde thématique du marché passé avec la société OBEA sur l'accueil du public, « Gestion des litiges liés à l'accueil des publics », a été programmée sur deux jours, avec des cas pratiques, pour l'ensemble des agents en relation avec le public. Une session complémentaire a été organisée en début d'année pour permettre aux agents du pôle accueil et billetterie de suivre la thématique de 2015 sur *l'Accueil des publics*.
Le centre des ressources scientifiques a pour la première année, été doté d'un budget de formation de 6 100 €, qui permis aux agents de suivre des formations ciblées en documentation, recherche documentaire, web de données.

Les instances de concertation

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail s'est réuni 3 fois en séance ordinaire les 5 avril, 5 juillet et 29 novembre 2016. Les principaux sujets abordés ont concerné :

- le plan d'action pour le traitement des risques psycho-sociaux au sein de l'Établissement ;
- des points d'étape portant sur l'avancement des travaux dans le cadre du schéma directeur ;
- l'actualisation du document unique ;
- la présentation du rapport d'activité 2015 de la médecine de prévention ;
- l'installation de tourniquets dans les espaces d'accueil et leurs conséquences sur les conditions de travail du personnel ;
- la mise en place de badgeuses non biométriques pour gérer les horaires et le temps de présence des personnels employés ;
- les études de poste réalisées par la médecine de prévention pour le travail prolongé sur écran.

Le comité technique (CT)

Le comité technique s'est réuni 2 fois, les 9 février et 18 octobre 2016.
Les principaux sujets abordés ont été :

- l'évolution des mesures de sécurité suite aux attentats du 13 novembre 2015 ;
- la mise en œuvre du service civique ;
- la réforme des logements ;
- la mise en place du règlement des horaires variables pour les agents de catégorie B et C non postés et le repos compensateur des cadres ;
- le bilan social 2015.

Les réunions de concertation

Dans le cadre du dialogue social, l'Établissement organise des réunions mensuelles de concertation avec les représentants du personnel, qui se tiennent en présence des membres de la direction et des chefs de service concernés. Ces réunions font l'objet d'un compte-rendu diffusé à l'ensemble des personnels de l'Établissement. 10 réunions de concertation se sont tenues en 2016, qui ont permis de régler des problèmes courants ou de préparer des sujets relevant du CT ou du CHSCT.

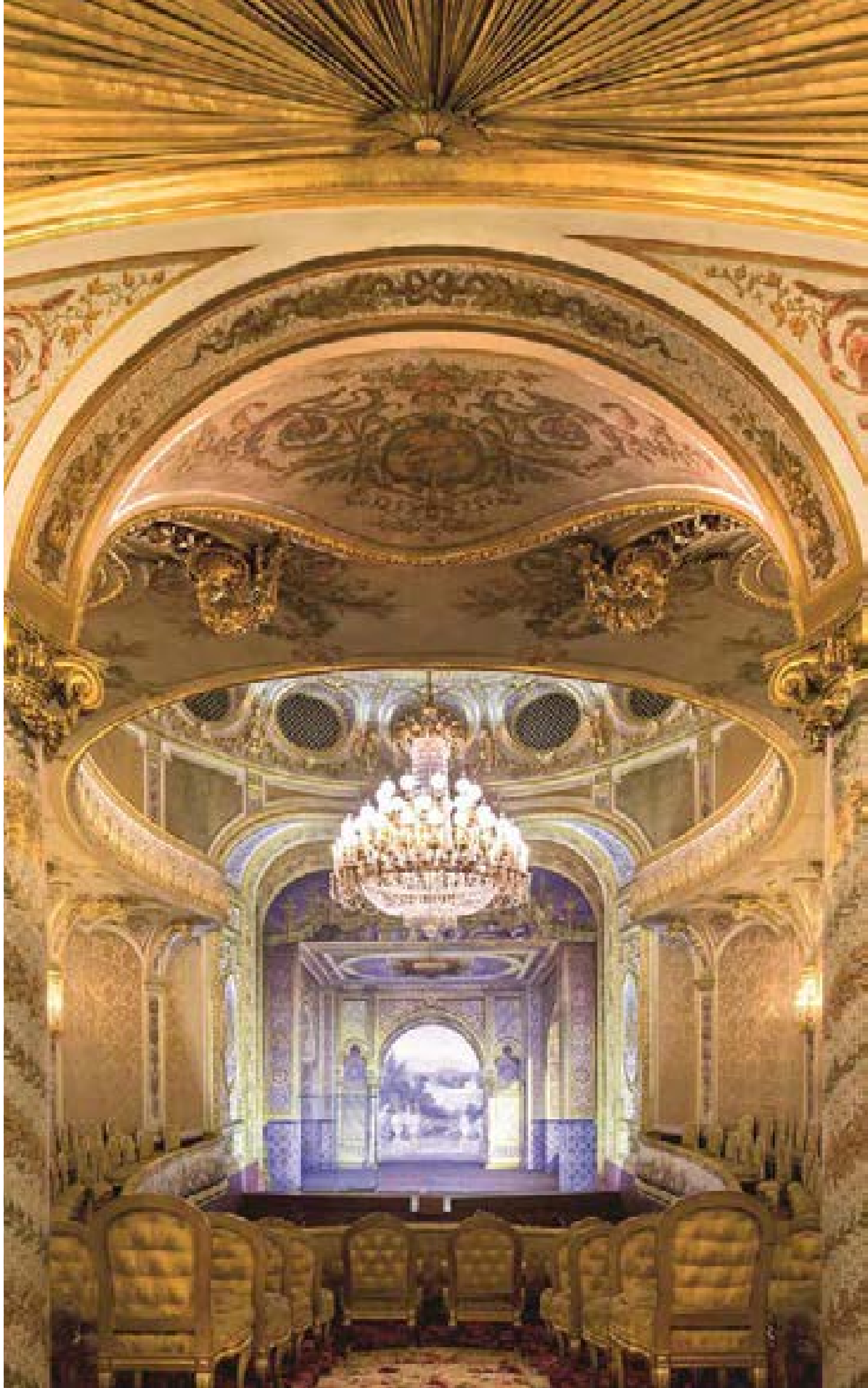

Les finances

L'Établissement a fait face, en 2016, à trois défis : la transition vers la mise en œuvre des nouvelles règles de gestion budgétaire et comptable, le pilotage des ressources propres dans un contexte économique difficile et l'entrée du schéma directeur dans sa phase opérationnelle.

Budget de fonctionnement : 5 916 960 €
Budget d'investissement : 11 074 151 €
68 marchés publics traités
190 278 € de redéploiement de crédits
151 766 € de gains sur achats réalisés

Une année de transition vers la mise en œuvre des nouvelles règles de gestion budgétaire et comptable

Le service financier fait de la mise en œuvre du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique la priorité de son action. Cette réforme institue un nouveau modèle de pilotage et de gestion, fondé sur une logique de programmation pluriannuelle des activités du château de Fontainebleau et une réorganisation de la chaîne de la dépense.

Le budget de l'année 2016 a été voté en autorisations de paiement et en crédits de paiement. En revanche, notre système d'information financier n'intégrant les modalités de la réforme qu'au 1er janvier 2017, la restitution de l'exécution budgétaire en mode GBCP a nécessité un suivi transitoire hors outil. L'enjeu majeur de l'année 2016 a été de préparer cette migration qui, outre les aspects techniques et informatiques, intègre également une réflexion fonctionnelle sur l'organisation et les processus.

La réforme budgétaire constitue à cet égard une opportunité pour rationaliser les modalités de pilotage et de gestion. Le contrôle interne a donc été davantage formalisé dans le but de maîtriser les risques pesant sur l'organisation et d'optimiser sa performance : meilleure traçabilité des contrôles et fiabilisation de la documentation. C'est notamment grâce à la formalisation du suivi de l'exécution budgétaire et à une reprogrammation budgétaire efficace, que le taux de consommation des crédits a pu être porté à 98 % en fonctionnement (86 % en 2015) et à 87 % en investissement (56 % en 2015).

Dans ce contexte, et grâce à une meilleure collaboration avec l'agence comptable, les résultats obtenus sont satisfaisants :

	2013	2014	2015	2016
Type de pièces	Nombre de pièces émises			
Mandats	2 023	2 413	3 296	2974
Rejets	59	29	177	54
%	2,92	1,2	5,37	1,82
Titres	1 287	1 133	628	566
Rejets	4	17	20	7
%	0,31	1,5	3,18	1,24
Délai global de paiement	**14,46 jours**	**12,79 jours**	**12,69 jours**	**15,64 jours**
Fin de la période d'inventaire	**14/01/14**	**07/01/15**	**26/01/16**	**06/01/17**
Date du vote du compte financier	**25/03/14**	**03/03/15**	**15/03/16**	**07/03/17**

La réforme budgétaire préconise le paiement à échéance, afin de pouvoir annoncer au fournisseur une date de paiement précise et permettre une meilleure gestion de la trésorerie de l'Établissement. De ce fait, l'objectif en matière de paiement ne consiste plus à tendre vers un délai le plus réduit possible, mais à s'approcher du seuil des 30 jours règlementaires, sans toutefois le dépasser.

Activité de l'Établissement : un pilotage budgétaire dans un contexte de lancement des opérations du schéma directeur et de crise de l'activité touristique

L'Établissement a élaboré son budget 2016 dans la perspective :
- d'accompagner le schéma directeur ;
- de mettre en œuvre la programmation culturelle votée en juin 2015 ;
- de stimuler la fréquentation et développer les ressources propres ;
- d'améliorer les conditions de travail du personnel et de prévenir les risques psychosociaux.

Au terme de l'année 2016, on constate :
- un résultat patrimonial bénéficiaire de 346 725 € ;
- une capacité d'autofinancement de 400 565 € ;
- un solde budgétaire excédentaire de 1 664 864 € ;
- un apport au fonds de roulement de 2 017 924 € qui s'établit à 10 191 134 €. Sachant que 5 176 490 € sont fléchés sur le schéma directeur, le fonds de roulement libre de gestion s'établit à 5 014 644 €, ce qui couvre très largement le seuil prudentiel de 30 jours de fonctionnement.

	2013	2014	2015	2016
Résultat patrimonial	288 547	-302 152	231 786	346 725
CA	288 547	-302 152	285 621	400 565
Apport au fonds de roulement	3 404 976	-5 759 816	254 181	2 017 924

	2013	2014	2015	2016
Niveau de fonds de roulement	14 012 767	8 252 951	8 526 269	10 191 134
% de progression	32,10 %	-41,10 %	3,31 %	19,53 %

Le résultat bénéficiaire s'explique par le versement d'une subvention complémentaire de 500 000 € par le ministère de la culture et de la communication en décembre 2016 pour compenser une partie des effets induits par les mesures de sécurité mises en place à la suite des attentats.

Le niveau du fonds de roulement s'explique quant à lui, par le décalage de paiement de certaines dépenses d'investissement.

Le fonctionnement

Recettes : 6 317 525 €

Les recettes de l'Établissement sont composées de ressources propres et de subventions publiques.

Les recettes propres du château s'élèvent à 3 431 130 €. Elles comprennent les recettes issues de la billetterie (2 550 073 €), les recettes issues de la valorisation domaniale (475 611 €), le mécénat (88 134 €), les recettes diverses (317 312 €) incluant les loyers des logements ainsi que la contrepartie du prêt d'œuvre à Abu Dhabi.

Malgré le maintien du nombre de visiteurs, les ressources propres ont diminué de 7,6 %. Cela s'explique à la fois par la diminution de la part des étrangers qui a provoqué une inversion du ratio gratuits/payant (49 % de payants contre 51 % de gratuits), ainsi que la baisse du panier moyen.

Le montant des subventions s'élève à 2 886 395 €. La plus importante est la subvention du ministère de la culture et de la communication (2 667 875 €). Les autres subventions (218 520 €) sont liées au financement des Portes du temps, des emplois d'avenir, du jumelage avec la zone de sécurité prioritaire de Savigny-le-Temple ainsi qu'au Festival de l'histoire de l'art.

	2015		2016		Évolution 2015/2016
	Montant en €	%	Montant en €	%	
Dépenses de fonctionnement	**5 210 776**	**100 %**	**5 916 960**	**100 %**	**14 %**
Entretien et conservation du patrimoine	1 811 467	35 %	2 062 673	35 %	14 %
Programmation culturelle et de sa communication	1 909 664	37 %	2 248 064	38 %	18 %
Développement	102 139	2 %	163 518	3 %	60 %
Conditions de travail, prévention des risques et gestion des personnels, y compris la masse salariale	856 032	16 %	923 451	16 %	8 %
Festival de l'histoire de l'art	531 474	10 %	519 254	9 %	-2 %

Le budget « développement » a augmenté de 60 % en raison de l'organisation d'une importante opération de recherche de mécénat pour la restauration de l'escalier en Fer à cheval.

L'investissement

Ressources : 12 739 016 €

Les ressources d'investissement proviennent des subventions du ministère de la culture et de la communication (10 122 282 €) des subventions du conseil départemental et du conseil régional (1 846 700 € au total) pour l'installation du Pôle d'excellence du tourisme au quartier Henri IV et pour l'étude de positionnement, du mécénat (369 469 €) et d'une capacité d'autofinancement (400 565 €).

Dépenses : 11 074 151 €

En 2016, les dépenses d'investissement se décomposent ainsi :
- Clos et couvert : 563 855 €
- Aménagements muséographiques et non muséographiques : 382 072 €
- Remise aux normes des installations techniques : 196 667 €
- Équipements divers et informatiques : 260 440 €
- Parc et jardins : 596 973 €
- Acquisitions et restauration d'œuvres : 1 349 144 €
- Schéma directeur : 7 725 000 €

Affaires juridiques et marchés publics : un contexte règlementaire en évolution

Deux réformes majeures ont impacté le service juridique et des marchés publics au cours de l'année 2016

Les mesures de simplification et de modernisation applicables à la commande publique

La nouvelle réglementation applicable aux marchés publics offre une plus grande souplesse dans la négociation. Les marchés publics d'un montant inférieur à 25 000 € ne nécessitent ni publicité ni mise en concurrence formalisée, et le « sourcing » au cours de la phase d'élaboration des CCTP est désormais autorisé. L'Établissement a adapté son action pour répondre à ces évolutions. Il a par ailleurs accompagné les services prescripteurs dans l'appréhension de ces nouvelles mesures et a ainsi poursuivi son action de sensibilisation en procédant, dans le cadre du plan de formation interne de l'Établissement, à la formation des services dépensiers amenés à rédiger des marchés. Au cours de l'année 2016, 18 marchés à procédure adaptée, 8 appels d'offres ouverts dont un en groupement de commande ont été passés.

L'Établissement a réalisé 7% d'économie sur le budget total d'achats, soit 190 278 € TTC sur un budget d'achat de 2 551 786 € TTC. Ce gain sur achat a été majoritairement réalisé sur le fonctionnement notamment grâce à l'adhésion à un groupement d'achat pour la fourniture de gaz et d'électricité qui a permis de faire une économie de plus de 30% sur le budget estimé pour ces postes. Il est plus difficile de réaliser un gain sur les dépenses d'investissement dans la mesure où les travaux sont soumis à des aléas imprévisibles qui peuvent augmenter significativement le coût global de l'opération. L'Établissement introduit donc systématiquement une provision pour aléas et imprévus dans sa programmation pluriannuelle. Les gains réalisés ont été redéployés sur d'autres opérations. L'amélioration de la couverture des achats par une procédure formalisée explique le dépassement de l'objectif de gain. Par ailleurs, le recours aux accords-cadres a permis une meilleure planification et une optimisation de l'achat. Il permet en effet d'établir les règles relatives aux bons de commande (prix, quantités envisagées…) et répond mieux aux besoins des services pour les achats récurrents tout en permettant des économies.

L'Établissement s'est aussi engagé dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale. 8 marchés sur les 68 conclus de 2016 ont pris en compte des critères sociaux (18 %) et 12 marchés, les aspects environnementaux (17 %). Cette progression, comparée à 2015 (respectivement 6 % et 1 %), est liée à l'intégration systématique de clauses sociales dans les marchés relatifs à des prestations de restauration/traiteur, et de clauses environnementales dans les marchés relatifs à de l'impression.

La politique achat mise en place au sein de l'Établissement répond ainsi aux objectifs quantitatifs (gain sur achats) et qualitatifs (sécurisation des actes, professionnalisation des acteurs et responsabilité sociétale de l'Établissement). Elle doit maintenant s'étendre aux dépenses inférieures au seuil des marchés publics (25.000 € HT).

Réforme des logements

L'Établissement a engagé la réforme des concessions de logements de fonction attribués à ses agents, dans les conditions fixées par l'arrêté du 19 octobre 2015, publié au JO du 30 décembre 2015. Conformément à la note de la ministre de la culture et de la communication du 10 mai 2016, cette réforme a été mise en œuvre à compter du 1er mai 2016. Les loyers ont fait l'objet d'une réévaluation par France Domaine et l'ensemble des concessions ont été mises à jour.

Un système d'information en développement

L'Établissement prend en charge directement son parc informatique, son système d'information et sa messagerie depuis 2013. L'augmentation du nombre d'ordinateurs a nécessité la mise à niveau du réseau dès 2014 (homogénéisation du débit de transfert de données entre services). L'objectif principal poursuivi en 2016 a consisté à sécuriser les données. L'interface de contrôle des flux passant par le réseau du château a été renforcée afin d'offrir une visibilité en temps réel sur l'utilisation du réseau et de maîtriser les risques d'intrusion et de contamination par des virus. Avec l'accroissement des activités liées au schéma directeur, du personnel et par conséquent des données à héberger, les capacités de sauvegarde et de stockage ont été augmentées afin d'assurer le bon fonctionnement de l'Établissement. L'installation d'une interface de gestion centralisée de tous les photocopieurs a en outre permis de rationaliser la consommation de papier des services.

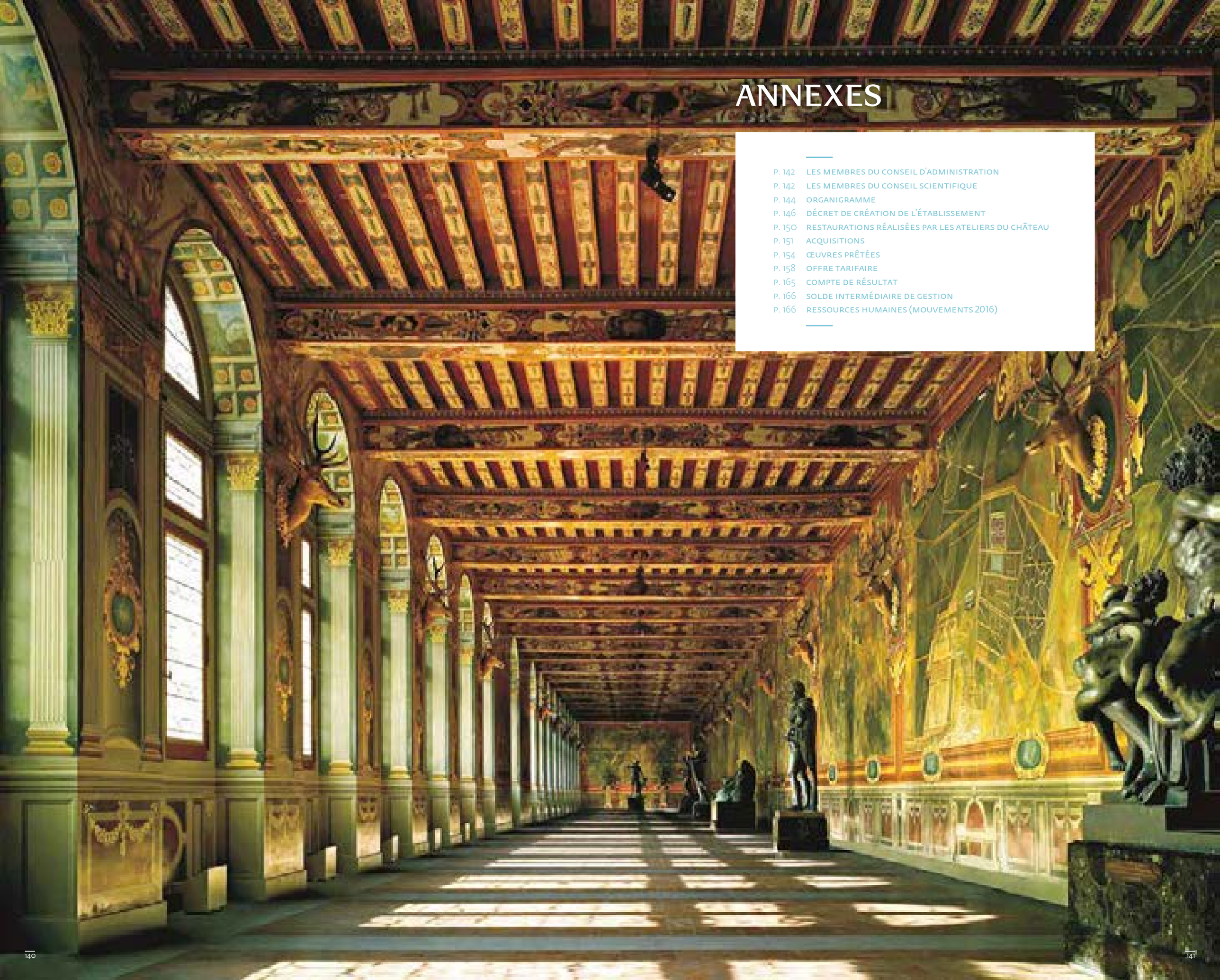

ANNEXES

P. 142 LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
P. 142 LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
P. 144 ORGANIGRAMME
P. 146 DÉCRET DE CRÉATION DE L'ÉTABLISSEMENT
P. 150 RESTAURATIONS RÉALISÉES PAR LES ATELIERS DU CHÂTEAU
P. 151 ACQUISITIONS
P. 154 ŒUVRES PRÊTÉES
P. 158 OFFRE TARIFAIRE
P. 165 COMPTE DE RÉSULTAT
P. 166 SOLDE INTERMÉDIAIRE DE GESTION
P. 166 RESSOURCES HUMAINES (MOUVEMENTS 2016)

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (AU 31/12/2016)

PRÉSIDENT DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Jean-François Hebert

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Vincent Berjot, directeur général des patrimoines de France, ministère de la Culture et de la Communication

Marie-Christine Labourdette, directrice des musées de France, ministère de la Culture et de la Communication

Christophe Miles, secrétaire général, ministère de la Culture et de la Communication

Denis Morin, directeur du budget, ministère des Finances et des Comptes publics

Jean-Luc Marx, préfet de Seine-et-Marne

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Hugues Gall, membre de l'Institut de France

Clémentine Gustin-Gomez

Barthélémy Jobert, président de l'Université Sorbonne Paris IV

MEMBRES DES CORPS DES CONSERVATEURS GÉNÉRAUX OU DES CONSERVATEURS DU PATRIMOINE

TITULAIRES :

Simon Piechaud, inspecteur général des monuments historiques

Jehanne Lazaj, conservatrice du patrimoine au château de Fontainebleau

SUPPLÉANTS :

Marie-Anne Sire, conservatrice générale du patrimoine, inspectrice générale des monuments historiques

Vincent Cochet, conservateur en chef du patrimoine au château de Fontainebleau

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES :

Dominique Perrin
Alexandre Bouclon

SUPPLÉANTS :

Marie-Line Patin
Richard Sabatin

MAIRE DE FONTAINEBLEAU

Frédéric Valletoux

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SEINE-ET-MARNE

Jean-Jacques Barbaux

LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE (AU 31/12/2016)

LE DIRECTEUR DU PATRIMOINE ET DES COLLECTIONS

Vincent Droguet, conservateur général du patrimoine

LES CONSERVATEURS DU MUSÉE ET DU DOMAINE

Oriane Beaufils, conservatrice du patrimoine

Christophe Beyeler, conservateur en chef du patrimoine

Vincent Cochet, conservateur en chef du patrimoine

Jehanne Lazaj, conservatrice du patrimoine

Jean Vittet, conservateur en chef du patrimoine

LE CHEF DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES MUSÉES OU SON REPRÉSENTANT

Isabelle Balsamo, conservatrice générale du patrimoine, cheffe du service de l'inspection des patrimoines à la direction générale des patrimoines

LE CHEF DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE OU SON REPRÉSENTANT

Simon Piechaud, inspecteur général des monuments historiques

LES RESPONSABLES DES SERVICES DE L'ACTION CULTURELLE ET DE LA DOCUMENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Hugo Plumel, chef du service des publics

Patricia Kalensky, responsable du centre de ressources scientifiques

TROIS PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Monique Chatenet, conservatrice en chef du patrimoine honoraire, chercheur au CNRS

Anne Dion-Tenenbaum, conservatrice générale du patrimoine au département des Objets d'art du musée du Louvre

Antonio Natali, ancien directeur de la galerie des Offices de Florence

ORGANIGRAMME
AU 31/12/2016

PRÉSIDENCE

J-F. HEBERT
Président

C. VILLERETTE
Assistante

AGENCE COMPTABLE

S. LE DEZ
Agent comptable

F. IWAI
Fondée de pouvoir

SERVICE DE LA COMMUNICATION

A. DE KERMEL
Chef de service

E. CHILOT
Responsable des éditions

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

E. GREBILLE
Responsable du mécénat et des partenariats

M. DE MASSÉ
Adjointe

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES COLLECTIONS

V. DROGUET
Conservateur général
Directeur du patrimoine
et des collections

N.
Assistant

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

I. DE GOURCUFF
Administratrice générale

C. ROIG
Adjointe à l'administratrice générale

F. CAILLET
Assistante

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

C. ROIG
Directrice

DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DES JARDINS

A. AMELOT
Directeur

ATELIERS MUSÉOGRAPHIQUES

+ 3 agents dont 1 poste non pourvu

CENTRE DE RESSOURCES SCIENTIFIQUES

P. KALENSKY
Responsable du centre
de ressources scientifiques

+ 2 agents

SERVICE DE LA RÉGIE DES ŒUVRES

S. PARONETTO
Régisseuse des œuvres

+ 1 agent

CONSERVATION

O. BEAUFILS
Conservatrice

C. BEYELER
Conservateur en chef

V. COCHET
Conservateur en chef

J. LAZAJ
Conservatrice

J. VITTET
Conservateur en chef

SERVICE DES PUBLICS

H. PLUMEL
Chef de service

G. JUVIGNY
Assistant
marketing

D. MILLEROU
Responsable du
département
de l'action
pédagogique

F. MEROT
Adjointe

K. ROBERT
Responsable du
département de
l'action culturelle

N.
Adjointe

V. DUBREUCQ
Assistante

N. ANIELEWSKA
Responsable du
développement
des publics

L. CHATREFOU
Responsable
du Pôle accueil et
billetterie

N. PALMAS
Adjointe

+ 11 agents

SERVICE ACCUEIL ET SURVEILLANCE

X. COLIN
Chef de service

V. QUÉRÉ
Assistante

Adjoints

D. PERRIN
Responsable
du service
de nuit

F. BENELLO
S. BOUTIE
E. LEBRUN
Y. KESSLER

+ 62 agents dont 3 postes non pourvus

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DES MOYENS GÉNÉRAUX

I. BOUTEYRE
Cheffe de service

S. RAYMOND
Adjointe

+ 2 agents

SERVICE DES AFFAIRES FINANCIÈRES

N. RUYMEN
Cheffe de service

+ 3 agents

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES MARCHÉS PUBLICS

N.
Chef de service

+ 1 agent

SYSTÈME D'INFORMATION

D. CZARNY
Administrateur
Réseaux

SERVICE TRAVAUX ET MAINTENANCE

M-L. MAZURECK
Cheffe de service

A. JAMMET
Adjoint

+ 3 agents

SERVICE DES JARDINS

T. LERCHE
Chef de service

F. BOURDON
Adjoint

+ 13 agents dont 1 poste non pourvu

DÉCRET DE CRÉATION DE L'ÉTABLISSEMENT

DÉCRET N° 2009-279 DU 11 MARS 2009 CRÉANT L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU
VERSION CONSOLIDÉE AU 31/12/2016

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et de la ministre de la culture et de la communication,
Vu la Constitution, notamment son article 13 ;
Vu le code civil, notamment son article 2045 ;
Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu le code du domaine de l'État ;
Vu le code du patrimoine ;
Vu le décret n° 45-2075 du 31 août 1945 modifié portant application de l'ordonnance relative à l'organisation provisoire des musées des beaux-arts ;
Vu le décret n° 53-1227 du 10 décembre 1953 modifié relatif à la réglementation comptable applicable aux établissements publics nationaux à caractère administratif ;
Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique ;
Vu le décret n° 79-153 du 26 février 1979 relatif à la durée des fonctions des présidents et de certains dirigeants des établissements publics d'État, des entreprises nationalisées et sociétés nationales et de certains organismes publics ;
Vu le décret n° 81-169 du 20 février 1981 relatif à la fixation des tarifs dans les musées, monuments et collections appartenant à l'État ;
Vu le décret n° 81-240 du 3 mars 1981 modifié relatif aux prêts et aux dépôts d'œuvres des musées nationaux ;
Vu le décret n° 86-1370 du 30 décembre 1986 modifié fixant les dispositions statutaires applicables à certains emplois de la direction des musées de France ;
Vu le décret n° 90-1026 du 14 novembre 1990 modifié relatif à la Réunion des musées nationaux ;
Vu le décret n° 92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;
Vu le décret n° 95-462 du 26 avril 1995 modifié portant statut du Centre des monuments nationaux ;
Vu le décret n° 99-575 du 8 juillet 1999 modifié relatif aux modalités d'approbation de certaines décisions financières des établissements publics de l'État ;
Vu le décret n° 2002-628 du 25 avril 2002 modifié pris pour l'application de la loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France ;
Vu le décret n° 2003-1302 du 26 décembre 2003 relatif au conseil artistique des musées nationaux ;
Vu le décret n° 2005-757 du 4 juillet 2005 relatif au contrôle financier au sein des établissements publics administratifs de l'État ;
Vu le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ;
Vu le décret n° 2008-1248 du 1er décembre 2008 relatif à l'utilisation des immeubles domaniaux par les services de l'État et ses établissements publics, et notamment son article 5 ;
Vu l'avis du comité technique paritaire du musée et du domaine de Fontainebleau en date du 6 octobre 2008 ;
Vu l'avis du comité technique paritaire de la direction des musées de France en date du 8 octobre 2008 ;
Vu l'avis du comité technique paritaire de la direction de l'architecture et du patrimoine en date du 8 octobre 2008 ;
Vu l'avis du comité technique paritaire ministériel en date du 6 novembre 2008 ;
Le Conseil d'État (section de l'intérieur) entendu ;
Le conseil des ministres entendu,

Décrète :

TITRE IER
DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Art. 1er - Il est créé un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministre chargé de la culture, dénommé Établissement public du château de Fontainebleau. L'Établissement comprend le château, l'ensemble des parcs, jardins, bâtiments et dépendances ainsi que les collections réunies au sein du musée national.
Art. 2- Dans le cadre de son projet scientifique et culturel, l'Établissement public du château de Fontainebleau a pour missions :
1° De conserver, protéger, restaurer pour le compte de l'État et de gérer, mettre en valeur et présenter au public le domaine, le château et les biens culturels qui font partie des collections inscrites sur les inventaires du Musée national du château de Fontainebleau dont il a la garde ;
2° De contribuer à l'enrichissement des collections nationales par l'acquisition de biens culturels, pour le compte de l'État, à titre onéreux ou gratuit ;
3° D'assurer dans le château, musée et domaine dont il a la charge, et par tout moyen approprié, l'accueil du public le plus large, d'en développer la fréquentation, de favoriser leur connaissance et celle de leurs collections, de concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;
4° D'assurer l'étude scientifique des collections, de l'architecture des bâtiments et des jardins dont il a la garde ;
5° De concourir à l'éducation, la formation et la recherche dans le domaine de l'histoire, de l'histoire de l'art, de la muséographie, de la musique et des autres arts de la scène ;
6° D'organiser des spectacles, notamment musicaux, de théâtre ou de danse dans le château, le musée et le domaine ;
7° De conserver, protéger, restaurer, enrichir pour le compte de l'État les collections de la bibliothèque ainsi que la documentation de l'Établissement du château de Fontainebleau dont il a la garde.
Pour l'accomplissement de ses missions, il coopère avec les collectivités publiques et les organismes de droit public ou de droit privé, français ou étrangers, poursuivant des objectifs répondant à sa vocation.
Art. 3 - La politique scientifique et culturelle de l'Établissement, ses activités et ses investissements font l'objet d'un contrat pluriannuel conclu avec l'État.
Ce contrat fixe des objectifs de performance à l'Établissement au regard des missions assignées et des moyens dont il dispose.
Art. 4 - L'Établissement procède, sur ses ressources et pour le compte de l'État, aux acquisitions à titre onéreux ou gratuit de biens culturels destinés à enrichir les collections nationales dont il a la garde.
Pour les biens dont la valeur est inférieure aux seuils définis par un arrêté du ministre chargé de la culture, l'acquisition est décidée par le président de l'Établissement après avis de la commission des acquisitions compétente pour l'Établissement.
En cas d'avis défavorable de cette commission et lorsque le président maintient sa volonté d'acquérir, le directeur chargé des musées de France saisit pour avis le conseil artistique des musées nationaux.
Pour les biens dont la valeur est égale ou supérieure à ces seuils, l'acquisition est décidée après avis de la commission des acquisitions susmentionnée puis avis du conseil artistique des musées nationaux. En cas d'avis défavorable du conseil artistique des musées nationaux et lorsque le président de l'Établissement maintient sa volonté d'acquérir, le ministre chargé de la culture se prononce.
Les dossiers soumis à la commission des acquisitions susmentionnée sont examinés préalablement par le conseil scientifique prévu à l'article 20.
Art. 5 - Le ministre chargé de la culture peut procéder à des changements d'affectation de tout ou partie des biens culturels et des collections dont l'Établissement a la garde, y compris ceux acquis en application des dispositions de l'article 4 du présent décret, entre les musées nationaux mentionnés à l'article 1er du décret du 31 août 1945 susvisé.
Art. 6 - modifié par le décret n°2011-52 du 13 janvier 2011 - art. 27 (V) - Dans la limite des missions définies à l'article 2, l'Établissement peut concéder des activités et délivrer des autorisations d'occupation de son domaine à des personnes publiques ou privées.
Il peut s'associer avec les organismes qui contribuent à la réalisation de ses missions et au développement de ses ressources et de ses activités. Les conventions d'association fixent notamment les modalités selon lesquelles les activités de ces divers organismes sont coordonnées avec celles de l'Établissement public et les modalités selon lesquelles ces organismes participent aux services communs et, le cas échéant, les modalités selon lesquelles l'Établissement public leur attribue des subventions.
Il peut passer toutes conventions pour l'utilisation des espaces susceptibles d'accueillir des manifestations culturelles.
Il peut assurer des prestations de services à titre onéreux. Il peut prendre des participations financières et créer des filiales.
Il peut réaliser des opérations commerciales utiles à l'exécution de ses missions, notamment en exploitant les droits directs et dérivés des activités produites ou accueillies dans les espaces susceptibles d'accueillir des manifestations culturelles.
Il a la capacité d'accomplir tout acte juridique de droit privé utile à l'exécution de ses missions. Il peut acquérir et exploiter tout droit de propriété littéraire, artistique ou informatique, faire breveter toute invention ou déposer en son nom tout dessin, modèle, marque ou titre de propriété industrielle correspondant à ses productions, valoriser selon toute modalité appropriée tout apport intellectuel lié à ses activités. Il peut réaliser des productions audiovisuelles, musicales et théâtrales ou y participer.
Il peut apporter son concours scientifique et technique à des institutions culturelles, à des collectivités territoriales et à des établissements publics, notamment à l'Établissement public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Elysées et au Centre des monuments nationaux.
Art. 7 - modifié par Décret n°2011-52 du 13 janvier 2011 - art. 27 (V) - L'Établissement public du château de Fontainebleau conclut avec l'Établissement public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Elysées les conventions mentionnées au dernier alinéa de l'article 2 du décret du 14 novembre 1990 susvisé. Elles définissent notamment les conditions :
a) d'organisation d'expositions ;
b) de réalisation de différentes publications ;
c) de couverture photographique des collections et d'exploitation commerciale des fonds photographiques appartenant à l'État dont le musée est dépositaire ;
d) d'organisation de visites-conférences.
Art. 8 - L'Établissement assure la gestion des immeubles appartenant à l'État qui sont mis à sa disposition. Il est maître d'ouvrage des travaux afférents à ces immeubles et supporte les coûts correspondants.
Le conseil d'administration approuve chaque année, en référence à une programmation pluriannuelle, le programme des travaux d'aménagement, d'entretien, de réparations et de restauration des immeubles mentionnés à l'alinéa précédent qui lui est soumis par un comité composé notamment du président de l'Établissement public, du directeur chargé des musées de France, du directeur chargé du patrimoine ainsi que du directeur du patrimoine et des collections et de l'administrateur général de l'Établissement ou de leurs représentants.

TITRE II
ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Art. 9 - modifié par DÉCRET n°2015-1331 du 22 octobre 2015 - art. 41 - Le président de l'Établissement est nommé par décret sur proposition du ministre chargé de la culture pour un mandat de trois ans renouvelable deux fois. Il préside le conseil d'administration et dirige l'Établissement.
Art. 10 - modifié par Décret n°2013-938 du 18 octobre 2013 - art. 1 (VD) - Le conseil d'administration comprend, outre le président de l'Établissement, quatorze membres :
1° Cinq représentants de l'État :
- le secrétaire général du ministère chargé de la culture ou son représentant ;
- le directeur chargé des musées de France ou son représentant ;
- le directeur chargé du patrimoine ou son représentant ;
- le directeur du budget ou son représentant ;
- le préfet de Seine-et-Marne ou son représentant ;
2° Trois personnalités choisies en raison de leur compétence ou de leurs fonctions, dont une en raison de sa connaissance des publics des musées nationaux, désignées par arrêté du ministre chargé de la culture ;
3° Deux membres des corps des conservateurs généraux ou des conservateurs du patrimoine, désignés par arrêté du ministre chargé de la culture, l'un parmi les conservateurs du musée du château de Fontainebleau, l'autre parmi les conservateurs généraux chargés de mission à l'inspection générale de l'architecture et du patrimoine ;
4° Deux représentants du personnel élus dans des conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la culture ;
5° Le maire de Fontainebleau ou son représentant ;
6° Le président du conseil départemental de Seine-et-Marne ou son représentant.
Art. 11 - Les représentants élus du personnel au conseil d'administration bénéficient chacun d'un crédit de quinze heures par mois pour l'exercice de leur mission.
Les autres membres du conseil d'administration, à l'exception du président, exercent leurs fonctions à titre gratuit. Toutefois, leurs frais de déplacement et de séjour peuvent être remboursés dans les conditions prévues par la réglementation applicable aux personnels civils de l'État.
Les membres du conseil d'administration ne peuvent prendre ou conserver aucun intérêt ni occuper aucune fonction dans les entreprises traitant avec l'Établissement pour des marchés de travaux, de fournitures et de prestations de services, ni assurer des prestations pour ces entreprises. A l'exception du président, des conservateurs et des représentants du personnel, ils ne peuvent prêter leur concours à titre onéreux à l'Établissement.
Art. 12 - Les membres du conseil d'administration autres que les représentants de l'État et les membres mentionnés aux 5° et 6° de l'article 10 sont nommés ou élus pour trois ans.
Toute vacance, pour quelque cause que ce soit, ou perte de la qualité au titre de laquelle les membres du conseil ont été désignés donne lieu à remplacement pour la durée du mandat restant à courir, sauf si la vacance intervient moins de six mois avant l'échéance du mandat.
Pour chacun des membres du conseil d'administration mentionnés aux 3° et 4° de l'article 10, un suppléant est nommé ou élu dans les mêmes conditions que le titulaire.
Art. 13 - modifié par Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 244 - Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois par an à l'initiative du président. Il est également convoqué par son président à la demande du ministre chargé de la culture ou à celle de la majorité de ses membres, qui, dans ce cas, proposent l'ordre du jour de la séance.
En cas de vacance, d'absence ou d'empêchement du président, le conseil d'administration peut être convoqué par l'administrateur général. Le conseil d'administration est alors présidé par le secrétaire général du ministère chargé de la culture.
Le directeur du patrimoine et des collections, l'administrateur général de l'Établissement, le contrôleur budgétaire ainsi que l'agent comptable assistent aux séances avec voix consultative.
Le directeur régional des affaires culturelles d'Ile-de-France assiste également aux séances avec voix consultative.
Le président peut appeler à participer aux séances toute personne dont il juge la présence utile.
Le conseil ne peut valablement délibérer que si la moitié au moins des membres ou de leurs représentants ou suppléants sont présents.
Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.
Si le quorum n'est pas atteint, le conseil est à nouveau convoqué avec le même ordre du jour dans un délai de quinze jours. Il délibère alors sans condition de quorum.
Art. 14 - modifié par Décret n°2011-52 du 13 janvier 2011 - art. 27 (V) - Le conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires de l'Établissement.
Il délibère notamment sur :
1° La politique scientifique et culturelle de l'Établissement, dans le cadre des orientations fixées par l'État ; il approuve notamment le projet scientifique et culturel de l'Établissement proposé par le directeur du patrimoine et des collections, la politique d'acquisition des biens culturels destinés à faire partie des collections du musée, le programme des expositions temporaires ainsi que les orientations de la programmation des autres activités culturelles ;
2° Le projet de contrat pluriannuel mentionné à l'article 3 et, chaque année, le rapport de performance ;
3° Le rapport annuel d'activité ;
4° La politique tarifaire de l'Établissement, les tarifs des prestations annexes ainsi que, par dérogation aux articles L. 30 et R. 55 du code du domaine de l'État, les redevances dues à raison des autorisations temporaires d'occupation des immeubles mentionnés au premier alinéa de l'article 8 ;
5° Le budget et ses modifications dans les conditions prévues à l'article 15 ci-après ;

6° La programmation des travaux proposée par le comité mentionné à l'article 8 ;
7° Le compte financier et l'affectation des résultats de l'exercice ;
8° L'acceptation ou le refus des dons et legs autres que ceux consistant en œuvres destinées à prendre place dans les collections du musée ;
9° Les concessions, les autorisations d'occupation et d'exploitation du domaine public, les délégations de service public et les conventions d'association passées en application du deuxième alinéa de l'article 6 ;
10° La conclusion d'emprunts, les prises, extensions et cessions de participation et les créations de filiales ainsi que la participation à des groupements d'intérêt public, à des Établissements publics de coopération culturelle ou à des associations ;
11° Les catégories de contrats et conventions qui, en raison de leur nature ou du montant financier engagé, doivent lui être soumis pour approbation et celles dont il délègue la responsabilité au président ;
12° Les projets d'achats d'immeubles, de prises de bail, de ventes et de baux d'immeubles ;
13° Les conditions générales dans lesquelles les espaces du musée ou de son domaine sont occupés par des organismes extérieurs, après avis du conseil scientifique ;
14° Le règlement intérieur et le règlement de visite de l'Établissement ;
15° Les actions en justice et les transactions ;
16° Les conditions générales d'emploi et de rémunération des agents contractuels ;
17° Les conventions passées par l'Établissement avec l'Établissement public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Elysées en application de l'article 7.
Le conseil d'administration peut déléguer au président certaines de ses attributions, prévues aux 8°, 9° et 15°, dans les conditions qu'il détermine. Le président rend compte des décisions qu'il a prises en vertu de cette délégation dès la séance qui leur fait suite.
En cas d'urgence, les délibérations mentionnées au 12° en ce qui concerne les baux d'immeubles peuvent être prises après consultation écrite des membres du conseil d'administration. Ces décisions doivent être ratifiées par le conseil d'administration lors de sa plus prochaine séance.
Art. 15 - modifié par Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 244 - Les délibérations du conseil d'administration autres que celles mentionnées aux alinéas suivants deviennent exécutoires de plein droit quinze jours après leur réception par le ministre chargé de la culture s'il n'a pas fait connaître d'observations dans ce délai. Il en est de même des décisions du président prises par délégation du conseil d'administration en application de l'article 14, sous réserve, pour les décisions relatives aux transactions, de l'accord préalable de l'autorité chargée du contrôle financier.
Les délibérations relatives aux 4° et 9° de l'article 14 deviennent exécutoires de plein droit quinze jours après leur réception par le ministre chargé de la culture et le ministre chargé du budget si aucun d'entre eux n'a fait connaître d'observations dans ce délai. Celles relatives au 16° du même article deviennent exécutoires sous les mêmes conditions, mais dans un délai d'un mois.
Pour devenir exécutoires, les délibérations relatives aux 1°, 10°, 12° et 17° de l'article 14 doivent faire l'objet d'une approbation expresse du ministre chargé de la culture ; celles relatives aux 10° et 12° du même article doivent faire en outre l'objet d'une approbation expresse du ministre chargé du budget.
Les délibérations portant sur le budget et le compte financier sont exécutoires dans les conditions prévues par le titre III du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.
Art. 16 - modifié par Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 49 - Le président de l'Établissement public du château de Fontainebleau dirige l'Établissement public.
À ce titre :
1° Il arrête l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration, prépare ses délibérations et en assure l'exécution ;
2° Il est ordonnateur des recettes et des dépenses ;
3° Il peut créer des régies d'avances et des régies de recettes sur avis conforme de l'agent comptable ;
4° Il peut, dans l'intervalle des séances du conseil d'administration, prendre, en accord avec le contrôleur budgétaire, des décisions modificatives du budget qui ne comportent ni accroissement du niveau des effectifs du personnel permanent ou du montant total des dépenses, ni réduction du montant total des recettes. Ces décisions doivent être ratifiées par le conseil d'administration lors de la première séance qui suit leur adoption ;
5° Il représente l'Établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile ;
6° Il a autorité sur l'ensemble des services et des personnels de l'Établissement. Il gère le personnel, notamment il recrute les personnels contractuels. Il donne son avis sur l'affectation des personnels titulaires à l'Établissement, sauf lorsque l'affectation est consécutive à un concours. Il affecte les personnels dans les différents services de l'Établissement ;
7° Il préside le comité technique et le comité d'hygiène et de sécurité ;
8° Il accorde les concessions de logement après avoir recueilli les avis de la commission des logements de l'Établissement et du représentant de l'État chargé des domaines et sans autre formalité ;
9° Il signe les contrats et conventions engageant l'Établissement ;
10° Il conclut les transactions et passe les actes d'acquisition, d'échanges et de vente concernant les immeubles, autorisés dans les conditions prévues à l'article 14 ;
11° Il décide, au nom du ministre chargé de la culture, des acquisitions réalisées dans les conditions prévues à l'article 4 ; sous réserve des dispositions des articles L. 1121-2 et L. 1121-3 du code général de la propriété des personnes publiques, il accepte les dons et legs faits pour les acquisitions ;
12° Il fixe les droits d'entrée dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration.
Il rend compte de sa gestion au conseil d'administration.
Art. 17 - Sauf en ce qui concerne les actes visés au 1° de l'article 16, le président peut déléguer sa signature à l'administrateur général et aux responsables des services de l'Établissement et, en cas d'empêchement de ceux-ci, aux autres agents placés sous son autorité.
En cas de vacance ou d'empêchement du président, pour quelque cause que ce soit, les d'ordonnateur sont provisoirement exercées par l'administrateur général pour l'exécution courante des recettes et des dépenses de l'Établissement.
Art. 18 - L'administrateur général est nommé par arrêté du ministre chargé de la culture sur proposition du président de l'Établissement.
Il est chargé, sous l'autorité de ce dernier, de l'administration et de la gestion de l'Établissement. Il prépare et met en œuvre les décisions du président et du conseil d'administration. Il prépare et exécute le budget et assure la gestion administrative et financière de l'Établissement.
Il peut recevoir du président toute délégation pour assurer la direction des services de l'Établissement.
Art. 19 - Le directeur du patrimoine et des collections de l'Établissement est nommé par arrêté du ministre chargé de la culture, sur proposition du directeur chargé des musées de France, du directeur chargé du patrimoine et du président de l'Établissement, parmi les membres des corps des conservateurs généraux et des conservateurs du patrimoine. Son mandat est de trois ans.
Il est responsable de la conservation, de la protection, de la restauration, de la gestion, de la mise en valeur et de la présentation au public des collections inscrites sur les inventaires du Musée national du château de Fontainebleau, ainsi que de l'étude scientifique desdites collections et de l'architecture des bâtiments, des parcs et des jardins définis à l'article 1er. Il propose notamment le programme des expositions.
Art. 20 - Il est créé un conseil scientifique de l'Établissement, présidé par le directeur du patrimoine et des collections. Ce conseil est créé pour une durée indéterminée.
Il comprend, outre son président :
1° Les conservateurs du musée et du domaine ;
2° Le chef de l'inspection générale des musées ou son représentant ;
3° Le chef de l'inspection générale de l'architecture et du patrimoine ou son représentant ;
4° Les responsables des services d'action culturelle et de documentation de l'Établissement ;
5° Trois personnalités qualifiées nommées pour une durée de trois ans renouvelable, par arrêté du ministre chargé de la culture sur proposition du directeur chargé des musées de France et du directeur chargé du patrimoine.
En cas de vacance d'un siège de personnalité qualifiée, pour quelque cause que ce soit, un autre membre est nommé dans les mêmes conditions pour la durée du mandat restant à courir, sauf si la vacance intervient moins de six mois avant l'échéance du mandat.
Le conseil scientifique est consulté sur les questions scientifiques et muséologiques, notamment celles relatives aux choix de l'Établissement en matière de restauration et de conservation de son patrimoine historique, ainsi que sur les grandes orientations de la politique culturelle et patrimoniale de l'Établissement avant qu'elles ne soient soumises au conseil d'administration. Il émet un avis sur la politique de valorisation du patrimoine immatériel et matériel confié à la garde de l'Établissement, ou dont il a la propriété, et sur les conditions dans lesquelles les espaces du musée sont occupés par des organismes extérieurs pour des manifestations exceptionnelles ainsi que sur toute autre question qui lui est soumise par le conseil d'administration, le président de l'Établissement ou le directeur du patrimoine et des collections.
Il est également consulté sur les projets d'acquisitions de biens culturels prévues à l'article 4, sur les changements d'affectation mentionnés à l'article 5, sur les prêts et dépôts des biens culturels et des collections dont l'Établissement a la garde et sur les programmes relatifs aux expositions. Dans tous les cas prévus au présent alinéa, il siège dans une formation restreinte aux conservateurs du musée.
Le président du conseil scientifique peut inviter à assister aux séances toute personne dont il juge la présence utile.
Le conseil scientifique se réunit sur convocation de son président, qui en fixe l'ordre du jour.
Le président de l'Établissement approuve les questions soumises au conseil scientifique. Il est tenu informé de la teneur de ses avis et peut assister à ses séances.

TITRE III
REGIME FINANCIER

Art. 21 - modifié par Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 244 - L'Établissement public du château de Fontainebleau est soumis aux dispositions des titres Ier et III du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.
Art. 22 - modifié par DÉCRET n°2015-1331 du 22 octobre 2015 - art. 41 - Les recettes de l'Établissement comprennent notamment :
1° Les subventions de l'État, des collectivités territoriales et de tout organisme public ou privé ;
2° Le produit des droits d'entrée et des visites-conférences ;
3° Le produit des droits de prise de vue et de tournage ;
4° Les recettes provenant de manifestations artistiques ou culturelles ;
5° Le produit des opérations commerciales de l'Établissement et, de façon générale, toutes autres recettes provenant de l'exercice de ses activités ;
6° Le produit des concessions et des occupations du domaine mis à sa disposition ;
7° Les rémunérations des services rendus et des prestations fournies ;
8° Les produits financiers résultant du placement de ses fonds ;
9° Les revenus des biens meubles et immeubles ;
10° Le produit des participations ;
11° Le produit des aliénations ;
12° Les dons et legs ;
13° Les recettes de mécénat et de parrainage ;
14° Les emprunts ;
15° Toutes autres recettes autorisées par les lois et règlements.
Art. 23 - Les redevances dues à raison des autorisations d'occupation temporaire des immeubles mentionnés au premier alinéa de l'article 8 sont perçues par l'Établissement.
Art. 24 - Les dépenses de l'Établissement comprennent :
1° Les frais de personnel ;
2° Les frais de fonctionnement ;
3° Les dépenses relatives à l'acquisition, la conservation, la restauration des biens culturels ;
4° Les dépenses relatives à la présentation au public des biens culturels ;
5° Les dépenses d'aménagement, d'entretien, de réparations, d'équipement et de restauration des autres biens meubles et des immeubles ;
6° Les subventions éventuelles aux organismes associés ;
7° De façon générale, toutes dépenses nécessaires à l'activité de l'Établissement.
Art. 25 - abrogé par Décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 - art. 244

TITRE IV
DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Art. 26 - Jusqu'à la première élection des représentants du personnel, qui doit avoir lieu dans un délai de six mois à compter de l'entrée en vigueur du présent décret, le conseil d'administration siège valablement avec les seuls membres de droit, les membres nommés et les membres désignés. Les membres mentionnés au 4° de l'article 10 y siègent dès leur élection ; leur mandat prend fin à la même date que celui des membres nommés.
Art. 27 - Jusqu'à la nomination du président de l'Établissement, le directeur du service à compétence nationale du musée et du domaine de Fontainebleau en fonction à la date d'entrée en vigueur du présent décret exerce les attributions de celui-ci.
Art. 28 - A titre transitoire et par dérogation aux dispositions de l'article 14, le budget primitif de l'exercice 2009 est arrêté par décision conjointe du ministre chargé de la culture et du ministre chargé du budget.
Art. 29 - Les immeubles rattachés au musée et domaine de Fontainebleau et au quartier des Héronnières et affectés de façon permanente au ministère chargé de la culture sont mis à la disposition de l'Établissement.
Art. 30 - Les biens mobiliers appartenant à l'État autres que les collections mentionnées à l'article 2 et ceux à caractère immobilier et mobilier appartenant à la Réunion des musées nationaux acquis pour le Musée national du château de Fontainebleau, à l'exception de ceux destinés aux services commerciaux, sont transférés à l'Établissement public en toute propriété et à titre gratuit.
La même disposition s'applique aux biens immobiliers et mobiliers du Centre des monuments nationaux acquis pour le domaine de Fontainebleau.
Le transfert des biens est constaté par des conventions passées entre l'Établissement public, l'État, la Réunion des musées nationaux ou le Centre des monuments nationaux, selon l'origine des biens.
Art. 31 - L'Établissement est substitué à l'État, à la Réunion des musées nationaux et au Centre des monuments nationaux dans les droits et obligations résultant des contrats, autres que les contrats de travail, qu'ils ont passés pour la réalisation des missions prévues à l'article 2. Cette substitution ne s'opère pas pour les droits et obligations résultant des contrats passés par la Réunion des musées nationaux dans le cadre de ses activités éditoriales et commerciales.
Lorsque ces contrats sont relatifs à la gestion des immeubles et des biens mobiliers mentionnés aux articles 29 et 30, la substitution intervient à la date de leur mise à disposition pour les immeubles mentionnés à l'article 29, et dans les conditions fixées par des conventions pour les biens mentionnés à l'article 30.
L'État conserve jusqu'à leur achèvement la maîtrise d'ouvrage des opérations ou parties d'opération dont la liste est fixée par un arrêté du ministre chargé de la culture.
A titre transitoire, pendant les trois années suivant l'entrée en vigueur du présent décret, avant que l'Établissement ne procède à la désignation d'un délégataire ou d'un concessionnaire, la gestion de la boutique demeure confiée à la Réunion des musées nationaux.
Art. 32 - Le présent décret entrera en vigueur le 1er juillet 2009.
Art. 33 - modifié par Décret n°2010-1035 du 1er septembre 2010 - art. 9 (V) - Les dispositions du présent décret pourront être modifiées par un décret en Conseil d'État.
Art. 34 - Le Premier ministre, la ministre de la culture et de la communication et le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 11 mars 2009

Nicolas Sarkozy
Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
François Fillon

La ministre de la culture
et de la communication,
Christine Albanel

Le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique,
Eric Woerth

RESTAURATIONS RÉALISÉES PAR LES ATELIERS DU CHÂTEAU

Au sein des ateliers du château, plusieurs départs en retraite des agents ont marqué l'année 2016, notamment celui de l'unique tapissier affecté auprès de l'Établissement, mais aussi celui de l'un des deux ébénistes. Leur remplacement est prévu en 2017.

ATELIER D'ÉBÉNISTERIE ET DE MENUISERIE

NETTOYAGE DE BRONZES DORÉS

- Chenets du salon François Ier (F 797 C)
- Chenets de la chambre de l'impératrice dans les petits appartements (F 3411)
- Divers flambeaux en bronze argenté pour les petits appartements
- Paire de girandoles en bronze argenté (F 6697)
- Divers flambeaux et bougeoirs en bronze doré pour les petits appartements
- Diverses patères d'embrasse en bronze doré

RESTAURATION DE MOBILIER

- Porte-queues de billard (F 2442 C)
- Buffet-étuve (F 1242 C)
- Deux consoles en acajou (F 3559)
- Chevet de lit par Marcion (F 4244)
- Socles peints en faux marbre des torchères de la salle de bal (F 1293 C)
- Commode en sycomore et amarante (F 232 C)
- Console en acajou à incrustations (F 1255)
- Commode de la chambre de Joséphine à Saint-Cloud (F 3927)
- Commode de Jacob frères livrée en 1804 (F 75 C)
- Bronzes dorés des candélabres du salon jaune (F 216 C)
- Chaise de bureau (F 3130)
- Quatre chaises en acajou à incrustations d'ébène (F 95.1 à 4)
- Guéridon en acajou et fut en bois bronzé (F 5750)
- 6 chaises en acajou à assises cannées (F 6242.2, F 1365.2, F 2362.1, F 2362.9, F 2362.10 et F 7589)
- Pendule cage en acajou (F 6530)
- Psyché portative par Biennais (F 6764)

DIVERS

- Dépose-repose de moulures dorées dans le salon jaune

ATELIER DE TAPISSERIE

- Entretien des pendules du château
- Confection et pose de housses de protection pour les statues du parc
- Confection et pose de stores pour les fenêtres des Petits appartements
- Reprise du sanglage des banquettes du corridor de l'aile Louis XV

ACQUISITIONS 2016

LISTE RÉCAPITULATIVE DANS L'ORDRE DES NUMÉROS D'INVENTAIRE

F 2016.1
Habit de grand chambellan ou premier chambellan de la maison de l'Empereur ou de l'Impératrice
Vraisemblablement travail de la broderie de la maison Picot, Premier Empire
Drap de laine doublé de sergé de soie, broderie d'application en cannetille, filé, paillettes, paillons façonnés
Société Jean-Marc Delvaux
Type d'acquisition : par préemption, avec le concours financier du comte Louis-Amédée de Moustier de Caulaincourt de Vicence
Valeur : 52 584 €

F 2016.2
Portrait de la Princesse Napoleone Élisa Baciocchi
Michel Ghislain Stapleaux, 1834
Aquarelle et gouache sur papier
Dim : H. 33 cm ; l. 27 cm
Cadre : H. 47 cm ; l. 41 cm
Société de vente Ader-Nordmann
Type d'acquisition : par préemption
Valeur : 9 750 €

F 2016.3
Portrait de sœur Marthe portant des décorations françaises
Bernard Biget (vers 1780- avant 1856), 1814
Huile sur toile
Dim : H. 0,65m ; L. 0,54 m / Cadre d'origine (bois et motifs de pâte dorés) : 0,80 x 0,70 x 0,062 m
Don de M. Dominique Brianchon et de son épouse, née Sophie Vazeille
Type d'acquisition : Don manuel
Valeur : 4 000 €

F 2016.4
2 dessins, 4 estampes Italiennes, 14 caricatures anti-napoléoniennes allemandes
1801 - 1815
Dessins, gravures
Dim : variables
Don manuel de M. et Mme Jean-Pierre Cojean
Valeur : 3 125 €

F 2016.5. 1 À 3
Trois matrices de sceau
Décembre 1806 - 1814
Bronze, argent, bois tourné
Dim : variables
Type d'acquisition : Don manuel de la société Biens & Objets précieux à Beauvais représentée par son gérant Luc Maljean
Valeur : 10 625 €

F 2016.6
Lorgnette de poche dans son écrin au chiffre de Napoléon
Vincent-Jacques- Louis Chevalier (1770-1841), mai 1804 - mars 1814
Laiton, nacre ; écrin : maroquin rouge, velours vert
Dim Lorgnette : diamètre 41,5 mm ; hauteur 34 mm (repliée) et 93 mm (déployée)
Écrin : diamètre 50 mm ; hauteur 37,5 mm.
Vente par Bernard Croissy, expert en armes anciennes souvenirs historiques, membre de la C.N.E.S et du Syndicat national des Antiquaires
Type d'acquisition : de gré à gré
Valeur : 16 000 €

F 2016.7
L'empereur Napoléon Ier et la fondation de la Maison de la Légion d'Honneur
Pierre Bazin, 1812
Huile sur toile
Dim: 47 x 36 cm
Vente Osenat "The Christopher Forbes Collection, Tome I"
Type d'acquisition : par préemption
Valeur : 2 600 €

F 2016.8
Le Maréchal Berthier demandant la main de l'impératrice Marie-Louise au nom de l'Empereur Napoléon Ier
Pierre Martinet, 1811
Dessin au crayon, encre et lavis
Dim : 25 x 31 cm
Vente Osenat "The Christopher Forbes Collection, Tome I"
Type d'acquisition : par préemption
Valeur : 5 850 €

F 2016.9
Sabre de la Manufacture royale de Naples, offert par Joachim Murat au général Paul Grenier
Manufacture royale de Naples, vers 1811
Acier, acier doré, acier poli, marcassites d'acier en pointe de diamant, bronze doré, ébène
Dim : 105 cm
Vente Thierry de Maigret, hôtel Drouot
Type d'acquisition : par préemption, avec le concours du fonds du patrimoine
Valeur : 157 500 €

F 2016.10
Allégorie de l'élévation à l'Empire : Napoléon couronné par les dieux de l'Olympe
J.-J. de Gault, après 18 Mai 1804
Miniature sur ivoire, peinte à l'imitation de camée onyx
Dim : 8,1 cm / cadre : diam : 13,2 cm
Galerie Lemoine-Bouchard
Type d'acquisition : de gré à gré
Valeur : 20 000€

F 2016.11
Pièces du service ordinaire de Louis-Philippe, dit "service des chasses" : 8 assiettes plates, 2 saucières ovales, 2 raviers ovales, 12 tasses à thé et leurs soucoupes, 1 pot à jus, 2 pots à décoction
Manufacture de Sèvres, 1839 - 1847
Porcelaine dure à fond blanc et ornements imprimés en couleurs et en or
Dim : variées
Vente Sotheby's
Type d'acquisition : par préemption
Valeur : 15 600€

—

F 2016.12
Pièces du service ordinaire de Louis-Philippe, dit "service des chasses" composé de 4 assiettes plates et 1 écuelle Boizot
Manufacture de Sèvres, 1839 - 1847
Porcelaine dure à fond blanc et ornements imprimés en couleurs et en or
Dim : variées
Vente Delorme-Collin du Bocage, Hôtel Drouot
Type d'acquisition : par préemption
Valeur : 3 625 €

—

F 2016.13
Assiette du service Marli d'Or : « Rousseau à Ermenonville »
Manufacture Impériale de Sèvres et Pierre-Jean Boquet, 1809 - 1810
Porcelaine dure
Diam : 23,6 cm
Type d'acquisition : don manuel de Patrick Leprince
Valeur : 30 000 €

—

F 2016.14 1 À 3
14.1: Double "pied de roi" à secteur en ébène et laiton, outil d'architecte
14.2: étui
14.3: médaille ronde
Lerebours, vers 1806
Ébène et laiton, étui en acajou
Dim étui : 33 x 17 cm
Vente Osenat
Type d'acquisition : par préemption
Valeur : 4 500 €

—

F 2016.15
Assiette en porcelaine du service des vues de Waterloo
Manufacture royale de porcelaine Chamberlain, vers 1736 - 1798
Porcelaine polychrome à décor de filets dorés
Diam : 22 cm
Vente Osenat
Type d'acquisition : par préemption
Valeur : 2 625 €

—

F 2016.16
Vase "fuseau", bleu et or, au profil de Jules César
Manufacture impériale de Sèvres, 1811 - 1813
Porcelaine dure, bronze doré (anses, culots et socles)
Dim : H. 55 cm ; L. 19,5cm
Collection Richard Baron Cohen
Type d'acquisition : de gré à gré, avec le concours du fonds du patrimoine
Valeur : 250 000 €

—

F 2016.17
"Neptune déclenchant la tempête"
Theodoor Van Thulden d'après Primatice, milieu du XVIIe siècle
Dessin à la sanguine sur papier
Dim : H. 26 cm ; L. 22.8 cm
Galerie d'Art Gerard Verrier
Type d'acquisition : acquisition à titre onéreux
Valeur : 3 000 €

—

F 2016.18
"Ulysse reçoit d'Éole l'outre des vents"
École Flamande d'après Primatice, première moitié du XVIIe siècle
Sanguine et crayon noir sur papier
Dim : H. 14 cm ; L. 17,5 cm
Type d'acquisition : don de Nicolas Joly Art Conseil
Valeur : 625 €

—

F 2016.19
Assiette du service "fond nankin à figures"
Manufacture impériale de Sèvres, 1802 - 1803
Porcelaine dure
Diam : 23,7 cm
Camille Leprince SARL
Type d'acquisition: de gré à gré
Valeur : 15 000€

—

F 2016.20 1 À 3
[1] Dessin "La signature du Concordat par Pie VII et Napoléon Bonaparte"
Claude-Louis Desrais, Après mai 1804
Dim : H. 20 cm, L. 30,2 cm
[2] Dessin "Bataille d'Austerlitz le 2 décembre 1805"
Jean Duplessis-Bertaux
Dim : H. 14,5 cm, L. 25 cm
[3] Dessin "Louis XVIII reçoit le duc d'Orléans le 12 mai 1814 au palais des Tuileries"
Claude-Louis Desrais, vers 1804
Dim : H. 19,5 cm, L. 27 cm
Papier
Vente par la Galerie Christian Le Serbon
Type d'acquisition : de gré à gré
Valeur : [1] 4 500 € ; [2] 2 300 € ; [3] 3 400 €
Soit au total : 10 200 €

—

F 2016.21 1 À 3
[1] Estampe représentant l' "Embarquement des Anglais en Hollande, le trente novembre 1799"
Dessinée par Swebach-Desfontaines, gravée par Bovinet et Couché Fils, vers 1807-1808
Eau-forte aquarellée ; papier
Dim : H. 31 cm, L. 46,5 cm (planche) ;
H. 25,5 cm, L. 38,3 cm (image)
[2] Estampe représentant "Bataille de Preussich-Eylau, livrée le 9 février 1807"
Dessinée par Swebach-Desfontaines, gravée par Bovinet et Couché Fils, vers 1807-1808
Eau-forte aquarellée ; papier
Dim : H. 31 cm, L. 46,5 cm (planche) ;
H. 25,5 cm, L. 38,3 cm (image)
[3] Dessin représentant "L'entrée de sa Majesté impériale Marie-Louise dans la ville de Paris le 2 avril 1810"
Préparatoire à la gravure publiée chez la Veuve Chéreau en 1810, 1810
Plume et lavis ; papier
Dim : H. 28 cm, L. 40 cm
Type d'acquisition : Don manuel de la galerie Christian Le Serbon
Valeur : [1] 300 € ; [2] 300 € ; [3] 2 800 €
Soit au total : 3 400 €

—

F 2016.22

Carte des chasses de l'Empereur et Roi à Fontainebleau
Gravée par J. Orgiazzi ; écrite par Pelicier, vers 1810
Papier, encre, carton, cuir, or
Dim : 0,90 x 0,60 cm
Vente Sotheby's du 5 octobre 2016 "Bibliothèque cynégétique du Verne", lot n°48
Type d'acquisition : Acquisition à titre onéreux
Valeur : 2 274,75 €

—

F 2016.23
Étrennes de l'Impératrice aux Dames de sa Maison
[1] une coupe hémisphérique et sa soucoupe représentant des courses de chevaux au Champ-de-Mars, vers 1811
Manufacture impériale de Sèvres
Porcelaine dure
Dim : H. 12,5 cm, Diam. 22,2 cm
[2] Une tasse et sa soucoupe ornée du portrait de l'impératrice Marie-louise
Manufacture impériale de Sèvres, vers 1811
Porcelaine dure
Dim : H. 11,9 cm, Diam. 15,8 cm
Collection Richard Baron Cohen
Type d'acquisition : Acquisition à titre onéreux, grâce au mécénat d'Aurignac Finance, de Valérie Cerbourg-Renault et de Juliette Glickman
Valeur : [1] 75 000 €, [2] 35 000 €
Soit au total : 110 000 €

—

F 2016.24 1 ET 2
Bustes de la famille impériale
[1] Buste de Pauline
Martin-Guillaume Biennais (1764-1843), vers 1810
Bronze doré
Dim : H. 26 cm, L. 7,2 cm
[2] Buste de Caroline
Martin-Guillaume Biennais (1764-1843), vers 1810
Bronze patiné
Dim : H. 26 cm, L. 7,7 cm
Vente Osenat du 20 novembre 2016
Type d'acquisition : par préemption, avec le concours de Maître Thierry Jové-Dejaiffe
Valeur : [1] 32 500 € ; [2] 31 250 €
Soit au total : 63 750 €

—

F 2016.25 1 À 3
Pièces du service à fond nankin livré à Fontainebleau en novembre 1804
[1] Assiette peinte de la muse Terpischore
Manufacture nationale de Sèvres, 1802 - 1803
Porcelaine dure
Diam: 23,6 cm
[2] Compotier ovale sur piédouche
Manufacture nationale de Sèvres, 1802 - 1803
Porcelaine dure
Dim : H: 7,5 cm; L. 27,2 cm
[3] Assiette peinte de la figure du dieu Apollon citharède.
Manufacture nationale de Sèvres, 1802 - 1803
Porcelaine dure
Diam: 23,6 cm
Vente Osenat du 20 Novembre 2016,
Lot n°470, 471, 473
Type d'acquisition : par préemption
Valeur : [1] 14 375 € ; [2] 12 500 € ; [3] 8 500 €
Soit au total : 35 375 €

—

F 2016.26
Sucrier ovale couvert sur le plateau nommé "sucrier aigle" du service fond pourpre offert par Napoléon Ier à l'archichancelier Jean-Jacques Régis de Cambacérès
Manufacture impériale de Sèvres, 1807
Porcelaine dure
Dim : H. 25 cm ; L. 28,5 cm
Vente Osenat du 20 novembre 2016 (Lot n°491)
Type d'acquisition : par préemption
Valeur : 12 500 €

—

F 2016.27

Portefeuille du duc de Massa, président du Corps législatif
1813
Maroquin rouge, tabis vert, argent (fermeture et coins)
Dim : H.36 cm ; L.48 cm
Vente Osenat du 20 novembre 2016 (Lot n°529)
Type d'acquisition : par préemption, avec le concours de la famille Jové-Dejaiffe
Valeur : 7 500 €

—

F 2016.28 1 À 4
Matrices reflétant la carrière de Régnier, duc de Massa
[1] Matrice de cachet de Régnier, Grand juge et ministre de la Justice
Après mai 1804
Manche en bois verni, laiton
Dim : H. 10 cm ; L. 2,8 cm
[2] Matrice de cachet aux armes de Régnier comme comte de l'Empire
1808
Manche en bois verni, laiton
H. 8,2 cm ; D. 2 cm
[3] Matrice de cachet aux grandes armes de Régnier comme duc de Massa
1809-1814
Manche en ébène tourné, laiton
Dim : D. 2,5 cm ; H. 9,5 cm (H.36 cm ; L.48 cm
[4] Matrice de cachet de Régnier, comme Président du Corps législatif
nov. 1813- avril 1814
Manche en bois verni, laiton
Dim : D. 3,2 cm ; H. 10 cm
Vente Osenat du 20 novembre 2016
(Lot n°532, 530, 531, 533)
Type d'acquisition : par préemption, avec le concours de mécènes
Valeur : [1] 1 187,5 € ; [2] 687,5 € ; [3] 750 € ; (4) 1 125 € ;
Soit au toal : 3 750 €

—

F 2016.29 1 ET 2
[1] Dessin Napoléon devant la colonne de Rossbach
Claude-Louis Desrais, après Octobre 1806
Papier, plume et encre brune, lavis, crayon, rehauts de blanc
Dim : 24 x 41 cm (à la vue)
[2] Estampe : même sujet
Claude-Louis Desrais, après Octobre 1806
Papier, plume et encre brune, lavis, crayon, rehauts de blanc
Dim : 30 x 42 cm (à la vue)
Type d'acquisition : Don manuel de Serge Grandjean
Valeur: 7 000 €

—

F 2016.30
Projet de décoration pour un palais impérial : Allégorie à la gloire de Napoléon
1812
Papier, plume, encre brune, lavis, rehauts de blanc sur pierre noire
Dim : 29,5 x 36,2 cm
Type d'acquisition : don de Giles Ellwood et de Philippe Sacerdot
Valeur : 8 150 €

—

ŒUVRES PRÊTÉES EN 2016

ŒUVRE	destination
Paysanne débout (ou Étude pour la fenaison) Dessin crayon rehaussé de blanc F 2815 C	Musée national de Port-Royal des Champs La famille de Rosa Bonheur à Magny entre 1850 et 1930 Du 07.04.2016 au 25.07.2016
L'Automne en forêt (ou Automne) Dessin F 2816 C	
Chemin à l'orée d'un bois (ou Chemin) Dessin aquarelle, papier F 2817 C	
Bruyères et genêts (ou Bruyères) Dessin aquarelle, papier F 2818 C	
Rateleuse (ou Étude pour la fenaison) Dessin crayon rehaussé de blanc sur papier gris F 2819 C	
Étude pour le marché aux chevaux Dessin crayon rehaussé de blanc F 3372 C	
Taureau beuglant Sculpture bronze F3374 C	
Bélier couché Sculpture bronze F 3377 C	
Brebis couchée Sculpture bronze F 3378 C	
Le marché aux chevaux Objet Camée F 3438 C	
Palette ; pinceaux ; outils de sculpture Objet	
Brebis tondue Sculpture bronze F 3373 C	
Le chêne Peinture à l'huile ; toile RF 1299	
Trois études d'un bœuf roux dans un pré Peinture à l'huile ; toile RF 1300	
Mouton paissant Peinture à l'huile ; toile RF 1302	
Étude de cerfs Peinture à l'huile ; toile RF 1308	
La fenaison Peinture à l'huile ; toile RF 2389	
Tabatière de Napoléon ornée de deux médailles antiques : Alexandre le Grand et Philippe de Macédoine N114	Musée Canadien de l'Histoire Napoléon et Paris : rêves d'une Capitale Du 16.06.2016 au 08.01.2017
Coupe polylobée Objets d'art F 1647	Musée Guimet Jades, des collections impériales à l'art déco Du 19.10.2016 au 16.01.2017
Bol à couvercle Objets d'art F 1452 C	
Coupe à eau en forme de grenade de lotus Objets d'art F 1649 C	
Vase à anses en forme de bélier Objets d'art F 1492 C	
Ornement avec immortel et tortue Objets d'art F 1545 C	
Plaque à décor de personnages avec grue Objets d'art F 1445 C	
Brûle parfum à base carré fanggui Objets d'art F 1508 C	
Pot à pinceaux en forme de tronc de bambou Objets d'art F1509 C	
Coupe et soucoupe, avec marque Yongzheng Objets d'art F 1659 C	
Place inscrite, texte impérial de Qianlong Objets d'art F 1707 C	
Écran à décor de paysage poème impérial Qianlong Objets d'art F 1490 C	
Coupe polylobée en imitation de style moghol Objets d'art F 1644 C	
Trois coupes sur socle Objets d'art F 1501 C et F 1502 C2	
Coupe rectangulaires Objets d'art F 1614 C	
Coupe ronde Objets d'art F 1697 C	
Boîte octogonale à décor de huit trésors bouddhique Objets d'art F 1613 C	
Paire de bols à couvercle Objets d'art F 1542 C	
Coupe à anses en forme de dragon chi Objets d'art F 1621 C	
Rython archaïsant Objets d'art F 1620 C	Musée Guimet Jades, des collections impériales à l'art déco Du 19.10.2016 au 16.01.2017
Vase archaïsant Objets d'art F 1510 C	
Coupe avec figures d'enfants Objets d'art F 1499 C	
Jardinière Objets d'art F 1500 C	
Paire d'écrans circulaires Objets d'art F 1478 C et F 1435	
Porte encens à décor ajouré Objets d'art F 1438 C	
Pot-pourri à décor ajouré Objets d'art F 1609 C	
Paire d'écrans Objets d'art F 1450 C	
Figurine pose-pinceaux Objets d'art F 1441 C	
Trois béliers Objets d'art F 1658 C	
Coupe à eau en forme de feuille de lotus Objets d'art F 1662 C	
Pêches de longévité Objets d'art F 1616 C	
Ensemble de 10 miniatures fruits et légumes Objets d'art F 1538 C	
Collier cérémonial de la cour Objets d'art F 1536 C	

Martyre de saint-Hippolyte Huile sur toile Inv 8002	Académie de France - Villa Médicis Les artistes de l'Académie de France à Rome de Louis XIV à nos jours Du 14.10.2016 au 15.01.2017
Vues de la rue de Rivoli et du palais des Tuileries, assiette du service de l'Empereur Objet d'art - Porcelaine, assiette MM 64.1.2	
Projet de palais du roi de Rome Arts graphiques - Plume, lavis MM 40-47.2406	
Fauteuil de Bacchus (surtout de table des tuileries) Objet d'art - Porcelaine, bronze doré biscuit de porcelaine dure F 2007.6	
Dessin de guéridon à piétement en losange Arts graphiques - Dessin crayon et aquarelle sur papier F 2001.11	
Projet de décor de la Galerie de Diane Arts graphiques - Aquarelle F 3228 C	
Lit de la générale Moreau Mobilier - Acajou, bronze doré, tôle émaillée F 3706	
Somno au chien Mobilier - Acajou, marbre bleu turquin, bronze doré F 4070	
Somno à la figure de Diane Mobilier - Acajou, bronze ciselé, marbre bleu turquin, marbre blanc F 3728	
Lavabo en athénienne Mobilier - Bronze doré, if F 24 C	
Guéridon livré pour le cabinet particulier des petits appartements de l'impératrice Mobilier - Acajou, citronnier, ébène, bronze doré F 685 C	
Table à ouvrage de la générale Moreau Mobilier - Bronze doré et ciselé Acajou, bronze, marbre vert de mer F 5 C	Bard Graduate Center Gallery Charles Percier, architecture and design in an age of revolutions Du 18.11.2016 au 05.02.2017
Lavabo de la générale Moreau Mobilier - Bronze doré et ciselé bronze, cuivre, bois et bois peint F 23 C.2	
Panneau de tenture du 2e salon des petits appartements de l'impératrice Textile - Gros de Naples brodé passé de fil de soie - Taffetas F 2598.2.1	
Recueil de décorations intérieures. Couverture de la livraison du recueil. Ouvert, planche 1 Livre 4.8 PERCIER 1812	
Henri IV, roi de France. Frontispice de la Henriade de Voltaire. Sauvé éditeur et Durant éditeur album. Grand in-4 Livre	
Projet de décor pour les petits appartements de l'impératrice Arts graphiques - Plume et aquarelle Archives carton 11, dossier 8, planche 1	
Candélabre sur son piédestal provenant du grand salon des petits appartements de l'impératrice à Fontainebleau Mobilier - Luminaire bronze ciselé et doré, bois doré F 216 C.1	
Chenet à figure de Psyché du grand salon des petits appartements de l'impératrice à Fontainebleau Objet d'art - Bronze ciselé et doré F 943 C.1	
Flambeau couvert en vermeil Objet d'argent ciselé et doré acier et vermeil F 1112 C.2	
Élévation du salon du général Moreau rue d'Anjou Arts graphiques - Graphite, aquarelle, encre F 1991.3.1.1 F 1991.3.1.2	

Projet de tapis pour le salon du général Moreau rue d'Anjou Arts graphiques - Graphite, aquarelle, encre F 1991.3.2	
Frise de l'atelier de peinture de Mme Moreau Arts graphiques - Aquarelle F 1991.3.3	
Galerie de Diane. Élévation centrale Arts graphiques - Aquarelle sur papier F 1992-5	
Frontispice de l'album des Fêtes données en l'honneur du mariage de Napoléon et de Marie-Louise Arts graphiques - Plume, encre, rehauts d'aquarelle F 1996.3	
Composition allégorique pour le mariage de Napoléon et Marie-Louise Arts graphiques - Dessin, lavis sur papier crayon, encre F 2006.9	Bard Graduate Center Gallery Charles Percier, architecture and design in an age of revolutions Du 18.11.2016 au 05.02.2017
Fauteuil du salon des consuls à Saint-Cloud Mobilier - Bois sculpté et doré Gros de Naples, cannetillé F 3437.3	
Commode de la chambre à coucher de Joséphine à Saint-Cloud Mobilier - Acajou, bronze doré, émail, marbre blanc F 3927	
Vase Percier (d'une paire) Objet d'art - Bronze ciselé doré, porcelaine F 3958.1	
Chevet de lit à tête de bélier Mobilier - Acajou, bronze doré et ciselé F 4244	
Planches du livre du sacre-l'impératrice en petit costume Arts graphiques - Estampe SN	
Planche du livre du sacre - le Pape Arts graphiques - Estampe SN	
Cour Ovale du château de Fontainebleau, Arrivée de la reine Christine de Suède Huile sur toile INV 7068	Musée des augustins Fenêtres sur cour Du 10.12.2016 au 17.04.2017
La marchande d'Amour Peinture INV 8424	Musées de Langres Les artistes de Diderot : Joseph Marie Vien Du 21.05.2016 au 10.10.2016
Raquette de courte paume Objet d'art F 2004.3	
Mignonne et Sylvie, levrettes de la meute de Louis XV Peinture - huile sur toile INV 7024	Château de Versailles Fêtes et divertissements à la cour Du 29.11.2016 au 26.03.2017
Rideau de fond représentant la chambre de Sander, 1774 F 2009.45	
Vase de Chantilly, Nouvelle de la paix Objet d'art F 1739 C	
Vase de Chantilly, Nouvelle de la guerre Objet d'art F 1738 C pas le bon n° Inv	Musée d'Orsay Spectaculaire Second Empire 1852-1870 07.09.2016 au 05.01.2017
Paire de candélabres, vers 1854 Objet d'art DO 1986 78 1 DO 1986 78 2	
Bois d'un cerf chassé par le roi à Saint-Hubert le 10 juin 1767 Peinture Inv 2392	Musée des Beaux-Arts de Rouen Le Temps des collections V Du 25.11.2016 au 01.05.2017
Tête de cerf bizarre sur un mur de pierre Peinture Inv 7064	
Philomèle et Progné Peinture RF 65	Hangaram Art Museum de Séoul Les mondes esthétiques du XIXe Un moment unique de l'histoire de l'art à travers les collections du musée d'Orsay Du 28.10.2016 au 05.03.2017

OFFRE TARIFAIRE
LE DROIT D'ENTRÉE ET LES VISITES

GRILLE TARIFAIRE APPROUVÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 DÉCEMBRE 2016

TARIFS INDIVIDUELS	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT
Droit d'entrée Accès aux Grands Appartements et au musée Napoléon Ier	11 €	9 €
Circuit court (en cas de fermeture de plusieurs espaces - appartement du Pape, salle des Gardes, salle de Bal, chapelle Saint-Saturnin, exposition temporaire - et une heure avant la fermeture du château)	7 €	-
Visite complémentaire du musée Chinois avec histopad (à partir de 12 ans) Les enfants de moins de 12 ans accèdent gratuitement au musée chinois sans histopad	3 €	-
Visite guidée (pour individuels) En complément du droit d'entrée		
Visite de ½ heure à 1 heure	5 €	3 €
Visite de 1 heure 30	7 €	5 €
Tarif unique pour les visiteurs âgés de 12 à moins de 18 ans	-	3 €
Tarif unique pour les visiteurs âgés de 18 à moins de 26 ans	-	5 €
Pour les personnes bénéficiant de la gratuité d'entrée au château, seul le tarif de la visite guidée est dû		
Forfait visite Visite de ½ heure à 1 heure + droit d'entrée	14 €	12 €
Visite de 1 heure 30 + droit d'entrée	16 €	14 €
Forfait familles valable pour 2 adultes et 2 enfants (de 12 à moins de 18 ans) Avec visite de ½ heure à 1 heure	31 €	-
Avec visite de 1 heure 30	35 €	-
Pour toute visite supplémentaire dans la journée, seul le tarif de la visite est dû		
Autres activités (hors visites guidées pour individuels) Les visiteurs souhaitant également visiter le château en visite libre bénéficient du tarif réduit du droit d'entrée	7 €	-
Pour tout atelier supplémentaire dans la journée, seul le tarif de l'offre culturelle est dû		
Visites nocturnes Tarif réduit pour les visiteurs de moins de 26 ans, gratuit pour les visiteurs de moins de 6 ans	12,50 €	11 €
Stages thématiques (journée) Le stage comprend le droit d'entrée au château	35 €	20 €
Stages thématiques VIP (soirée, après la fermeture du château)	50 €	25 €

TARIFS POUR LES GROUPES	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT
Droit de parole Exonération : enseignants avec leur groupe, encadrants des groupes du champ social, encadrants des groupes de personnes en situation de handicap	30 €	Gratuité du 1er novembre à fin février
Entrée du château par visiteur pour les groupes d'au moins 20 visiteurs	9 €	
Visite commentée Ce tarif s'applique en plus du droit d'entrée au château pour un groupe de 29 personnes maximum. Durée : 1h30	190 €	160 €
Durée : 2h	260 €	215 €
Visite commentée, publics spécifiques Durée : 1h 30	90 €	
Visite commentée, spectacles, public scolaire Durée : 1h30	90 €	
Visite-atelier, public scolaire Durée : 2h	110 €	
Une journée au château (journées d'intégration, public scolaire)	110 €	
Portes du temps (journée)	50 €	
Petit train Groupe (+ de 20 personnes)	5 €	
Groupe scolaire (+ de 20 scolaires)	4 €	
Enfants (4 - 18 ans)	3 €	

VISIOGUIDES / TABLETTES	TARIF UNITAIRE
Location d'un visioguide Un visioguide enfant (moins de 18 ans) est proposé gratuitement pour toute location d'un visioguide adulte	3 €
Tarif réduit pour les visiteurs achetant leur billet d'entrée 1h avant la fermeture	2 €

FIDÉLISATION
Offre de la troisième thématique pour deux thématiques achetées (par module de programmation) sur les formats suivants : ■ les cycles de visites approfondies ; ■ les dimanches en famille ; ■ les stages de dessin.

EXONÉRATIONS ET TARIF RÉDUIT DE L'ENTRÉE DU CHÂTEAU

Les catégories de personnes suivantes accèdent gratuitement au circuit des Grands Appartements sur justification de titres :

- moins de 18 ans ;
- jeunes de 18 ans à moins de 26 ans, résidents de longue durée dans les pays de l'Union européenne, quelle que soit leur nationalité ;
- handicapés et mutilés de guerre (et leur accompagnateur) ;
- demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique, de l'allocation parent isolé, du minimum vieillesse ;
- détenteurs du Pass Éducation ;
- étudiants des universités et écoles d'art, École du Louvre, Institut National du Patrimoine, École nationale des Chartes ;
- personnels scientifiques des musées publics, personnels du ministère de la Culture, personnels de l'INHA ;
- enseignants en histoire de l'art, arts plastiques, architecture et archéologie ;
- journalistes titulaires de la carte de presse ;
- conférenciers et guides-interprètes ;
- membres de l'ICOM et l'ICOMOS ;
- chauffeurs de car accompagnant les groupes ;
- accompagnateurs des groupes scolaires (dans la limite d'un pour sept élèves) ;
- membres de la Société des amis et mécènes du château de Fontainebleau (SAMCF) ;
- détenteurs de la carte Balad'Pass 77 émise par Seine-et-Marne Tourisme, accompagné d'un adulte payant plein tarif ;
- personnels des Offices de tourisme et syndicats d'initiative, des Comités départementaux du tourisme, des Comités régionaux du tourisme et Atout France ;
- responsables de groupes touristiques les accompagnant sur site et détenant une carte professionnelle (agence de voyages, tour-operators, autocaristes) à raison d'1 responsable par groupe de 30 personnes ;
- accompagnateurs des groupes relevant du champ social, à raison d'un accompagnateur pour 10 personnes, validés par le correspondant champ social du service des publics de l'Établissement.

Le tarif réduit d'accès au circuit des Grands Appartements est applicable aux catégories de personnes suivantes sur justification de titres :

- familles nombreuses ;
- non-résidents de longue durée dans les pays de l'Union européenne et non ressortissants européens de 18 à 25 ans ;
- visiteurs acquittant le droit d'entrée avec des chèques vacances, individuels ou en groupe ;
- carte privilège RMN ;
- visiteurs acquittant le droit d'entrée et une visite commentée ;
- détenteurs d'un billet de train Paris-Visite ;
- détenteurs d'un billet France-Montgolfières, vol au départ du château de Fontainebleau ;
- détenteurs du Pass "Les Paris Plus" ;
- détenteurs du billet d'entrée d'un des sites partenaires de Visitez Malin ;
- membres des Sociétés d'Amis reconnus par la RMN ;
- les agents du ministère de l'Intérieur, leur famille et les agents à la retraite ;
- les groupes détenteurs du billet commun Fontainebleau/Vaux-le-Vicomte.

Les catégories de personnes suivantes accèdent gratuitement aux visites commentées et ateliers sur justification de titres (hors visites commentées et ateliers créés à destination de ces tranches d'âge où le plein tarif s'applique) :

- moins de 18 ans, hors offre dédiée.

Tarif réduit relatif à l'offre culturelle du château
Le tarif réduit d'accès aux visites commentées et ateliers est applicable aux catégories de personnes suivantes sur justification de titres :

- jeunes de 18 ans à moins de 26 ans, résidents de longue durée dans les pays de l'Union européenne, quelle que soit leur nationalité ;
- handicapés et mutilés de guerre (et leur accompagnateur) ;
- demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique, de l'allocation parent isolé, du minimum vieillesse ;
- détenteurs du Pass Éducation ;
- personnels scientifiques des musées publics, personnels du ministère de la Culture, personnels de l'INHA ;
- journalistes titulaires de la carte de presse ;
- conférenciers et guides-interprètes ;
- membres de l'ICOM et l'ICOMOS ;
- chauffeurs de car accompagnant les groupes ;
- membres de la Société des amis et mécènes du château de Fontainebleau (SAMCF).

Le tarif réduit d'accès aux visites commentées est applicable aux groupes composés de personnes appartenant aux catégories suivantes sur justification de titres :

- étudiants ;
- enseignants en activité.

OFFRE TARIFAIRE
LA LOCATION DES ESPACES

GRILLE TARIFAIRE APPROUVÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 DÉCEMBRE 2016

LOCATION D'ESPACES ET VISITES-PRIVILÈGE

Les salles sont mises à disposition vides et sans aménagement.

LES ESPACES INTÉRIEURS

MISE À DISPOSITION D'ESPACES INTÉRIEURS	COÛT HT	NB MAXIMUM DE PERSONNES ADMISES ASSISES	NB MAXIMUM DE PERSONNES ADMISES DEBOUT
Théâtre Impérial	25 000 €	80	-
Galerie des Cerfs	10 000 €	250	350
Salle des Colonnes	5 000 €	150 / repas 200 / spectacle	200
Salon des Fleurs	3 000 €	19	49
Vestibule du portique Serlio	1 500 €	40	100
Vestibule bas de l'escalier en fer à cheval	1 500 €	-	100
Chapelle de la Trinité	6 000 €	150 / concert	-
Vestibule du salon des Fleurs	1 500 €	-	-
Salles pédagogiques (hors utilisation par le service des publics)	1 000 €	-	-
Rallye, dans le château	150 €	-	-
Galerie François Ier	Espace louable (tarifs négociés)	-	-
Terrasse de la Galerie François Ier	Espace louable (tarifs négociés)	-	-
Salle de Bal	Espace louable (tarifs négociés)	-	-
Mise à disposition des espaces publics du château pour des manifestations privées, en dehors des heures d'ouverture au public	Prix minimum : 150 000 €	-	-

LES ESPACES EXTÉRIEURS

ESPACES EXTÉRIEURS	COÛT HT
Jardins et cours (l'unité)	4 000 €
Allée de Maintenon et parvis de la porte Dorée	5 000 €
Parc et Canal	2 000 €
Activités sportives ou associatives dans le domaine	150 €
Parvis devant la grille d'Honneur	1 000 €
Étang des Carpes (hors horaires et période d'exploitation)	2 500 €

LES VISITES-PRIVILÈGE

VISITES-PRIVILÈGE (PRIX HT HORS GUIDES ET AGENTS)	NB MAXIMUM DE PERSONNES ADMISES
700 €	
1 000 €	30
1 500 €	60
2 000 €	100
2 500 €	au-delà

Ces tarifs s'entendent hors frais de personnels de l'Établissement public du château de Fontainebleau et ne tiennent pas compte des divers frais payés par le contractant à ses prestataires extérieurs (traiteur, éclairage, sonorisation…).

Un abattement de 50% sur le tarif applicable est consenti pour les périodes de montage et de démontage, survenant un jour autre que le jour de la manifestation.

La mise à disposition d'une salle à une administration de tutelle de l'Établissement public du château de Fontainebleau se fait à titre gracieux sur décision du président, seuls les frais de dossier - d'un montant de 150 € HT - et les frais de personnel de l'Établissement (sécurité lors de la manifestation) étant à la charge du demandeur.

Nota : les dépenses annexes ci-après viennent s'ajouter au montant de la location et sont facturées après réalisation des prestations. Les coûts d'électrification font l'objet d'une facturation directe du prestataire de service :

La mise à disposition des salles induit automatiquement la présence d'un ou plusieurs agents du château selon le type de manifestation pour guider les invités ou assurer la sécurité des espaces :

- coût horaire d'un agent avant minuit = 22 € HT / heure ;
- coût horaire d'un agent après minuit (0h-7h) = 33,60 € HT / heure.

Électrification des salles :
Pour tout équipement complémentaire (lumière, son, matériel du traiteur…) en sus de l'existant, la présence d'un agent de maintenance de l'entreprise chargée de l'entretien électrique du Château de Fontainebleau est obligatoire lors du montage et du déroulement de la manifestation (coût horaire : 45 € / heure HT de 8h à 20h, 90 € / heure HT de 20h à 8h).

ÉVÉNEMENTS DE PRESTIGE

S'entend comme un événement de prestige, toute mise à disposition réunissant au moins trois critères suivants :

- Accueil par le Président de l'Établissement public du château de Fontainebleau ou le Directeur du patrimoine et des collections ;
- Accès privilégié dans les cours et jardins du château (dépose voiture, atterrissage d'hélicoptères…) ;
- Visite-privilège ;
- Visite conduite par un conservateur du château ;
- Découverte d'espaces en dehors du circuit de visite (boudoir Turc, théâtre Impérial, cabinet de Travail…) ;
- Mise à disposition d'une salle "prestige" du château : Galerie des Cerfs ou Salle des Colonnes ou Salon des Fleurs ;
- Suivi logistique et administratif privilégié.

Tarif : 15 000 € HT
Le tarif proposé ne tient pas compte des divers frais payés par le contractant à ses prestataires extérieurs (traiteur, éclairage, sonorisation, organisation d'un événement supplémentaire type feux d'artifice, défilé de mode, concert…). Facturation aux coûts réels, ces frais varient en fonction du nombre d'invités, du planning de montage/démontage etc.

CRÉATION D'UN PRODUIT "MARIAGE SOUVENIR" AU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

Le produit en question comprend :

- Prises de vues en intérieur et extérieur (maximum 10h) : 4 000 € HT soit 4 800 € TTC
- Visite privilège pour 30 personnes maximum : 1 000 € HT soit 1 200 € TTC
- Enveloppe agents de surveillance du château (TTC et charges patronales incluses) : 500 € TTC

Soit un produit s'élevant à 6 500 € TTC.

Il est entendu que le client fera son affaire de tous les services annexes à l'organisation de ce produit (photographe, traiteur, transport, prestations extérieures…).

TOURNAGES

Tarifs HT tenant compte de l'éloignement de Fontainebleau (plus de 50 km de Paris) qui impose aux sociétés de production de prévoir une nuit d'hôtel, un dîner et une indemnité pour chaque technicien.

TARIFS "INTÉRIEURS COMMUNS ET EXTÉRIEURS"		TARIF PAR JOURNÉE DE TOURNAGE EFFECTIF (HT)
Cinéma et télévision	Long-métrage	4 000 €
	Court et Moyen métrage	400 €
Documentaire		400 €
Publicité		5 000 €
Clip		2 500 €

APPLICATION DES TARIFS ET DURÉE D'OCCUPATION

Les présents tarifs sont fixes et non négociables. Aucune redevance ne sera facturée en cas d'occupation ponctuelle d'un lieu, en l'absence de toute activité de production, notamment la nuit, mais également en journée, sauf si cette occupation gêne la circulation du public.
Un abattement de 50 % sur le tarif applicable est consenti pour les périodes de montage et de démontage.

Majoration, espaces emblématiques du château : un tournage dans la galerie François Ier, la salle de Bal ou la chapelle de la Trinité majore de 50 % le tarif journalier, le jour où ces espaces sont utilisés, hors tournages documentaires et courts & moyens métrages.
Certaines salles ouvertes à la visite pourront être fermées lors des tournages ayant lieu les jours d'ouverture du musée. Cette fermeture est soumise à l'autorisation du Président de l'Établissement public du château de Fontainebleau ou de son représentant.

Le tarif de référence sera majoré de 50 % en cas de fermeture totale ou partielle du monument, et/ou de mise à disposition d'un mobilier non déjà présent dans la pièce, propriété du monument.

Le démeublement n'est pas majoré (démeublement par une société spécialisée, aux frais de la société de production).

En cas de tournage le même jour dans des espaces "intérieurs historiques" et "intérieurs communs et extérieurs", le tarif de tournage "intérieurs historiques" sera appliqué.

Les coûts s'entendent hors frais de personnel de l'Établissement public du château de Fontainebleau.

Liste des espaces pouvant être utilisés pour des tournages (hors documentaires qui peuvent être tournés dans tous les espaces du château, en accord avec la conservation).

ESPACES EXTÉRIEURS
Cour d'Honneur, cour de la Fontaine + galerie des Fleurs, cour Ovale, cour des Offices, jardin de Diane, jardin anglais, Grand Parterre, Porte Dorée, allée de Maintenon, Vieux Gouvernement, cour de la République, parc et canal, grotte des Pins, cour des Princes.

ESPACES INTÉRIEURS
Aile Louis XV rez-de-chaussée (galerie desservant les espaces des caisses, vestiaire…), Escalier Louis XV, Escalier de stuc, Antichambre de la galerie des Fastes, Galerie des Fastes, Galerie des Assiettes, Passage entre la galerie des Assiettes et le vestibule haut de la chapelle de la Trinité, Vestibule haut de la chapelle de la Trinité, Chapelle de la Trinité, Galerie François Ier, Salle de la Belle-Cheminée, Salle de Bal, Salle des Colonnes, Chapelle Saint-Saturnin haute, Escalier François Ier, Escalier du roi / chambre de la duchesse d'Etampes, Galerie de Diane (petite équipe : maximum 5/6 personnes), Galerie de Peintures, Antichambre / appartement intérieur de Napoléon, Loggia de Madame de Maintenon (appartement de Madame de Maintenon), Antichambre du col de Cygne / Petits Appartements, Galerie des Cerfs, Salon des Fleurs, Vestibule du salon des Fleurs, Escalier de la Minerve, Escalier en bois, derrière la Minerve, Vestibule du Portique Serlio, Escalier de la Reine, Appartement des Chasses, 1er étage : 5 pièces situées au fond de l'appartement des Chasses, Escalier Louis-Philippe (petite équipe : maximum 5/6 personnes), Vestibule Saint-Louis, Escalier du Tibre, Le Gros Pavillon, Escalier Louis XIV (sortie), Salon Victoria, Appartement pédagogique / appartement de courtisan, Fumoir Napoléon III, Cabinet de travail de Napoléon III, Salon de thé (Orangerie), Combles et salles non "historiques" (notamment la grande salle au-dessus de la salle de la Belle-Cheminée) et étages supérieurs, 2e étage de la cour des Princes, anciens bureaux de l'OTAN.

Pour les espaces non listés, une demande sera formulée auprès de la conservation, pour accord.

Les conditions générales d'application des tarifs de tournage restent identiques.

DÉFINITIONS

Cinéma	Entrent dans la catégorie "cinéma", tous les films, entendus comme œuvres produites à l'aide d'un moyen technique et ayant pour résultat un effet cinématographique, et destinés à une première diffusion en salles de projection. Constituent : ■ un **long métrage,** un film de 75 minutes au moins, ■ un **moyen métrage,** un film d'une durée de 31 à 74 minutes, ■ un **court métrage,** un film d'une durée de 30 minutes ou moins.
Télévision (fiction télévisée ou émission de flux)	Constitue une "fiction", toute œuvre d'images animées produite pour la télévision (série ou unitaire) ce qui inclut le **docu-fiction.**
	Constitue une "émission de flux", toute émission de plateau, de téléréalité ou de divertissement. Entrent dans cette catégorie le "docu-fiction" (au contraire du documentaire, entendu comme toute production audiovisuelle qui informe et propose une analyse d'un sujet), toute production de "télé réalité", ainsi que les "séries télévisées".
Documentaire	Constitue un "documentaire", toute œuvre de moyen ou long métrage, produit pour la télévision, le cinéma, ou uniquement en vue de la revente sur un support quel qu'il soit (DVD, cassettes vidéos), **qui informe et propose une analyse d'un sujet.** Le reportage porte sur le même objet, est d'un format très court et destiné à une diffusion exclusivement télévisuelle.
Publicité	Constitue une "publicité", toute séquence filmée, quel que soit le support, la durée, ou le moyen de diffusion, **destinée à faire connaître un produit,** ou un ensemble de produits, et/ou à inciter un public, quel qu'il soit, à en faire l'acquisition.
Clip	Constitue un "clip", un film vidéo bref, **destiné à illustrer** une œuvre musicale, cinématographique ou **à promouvoir** une personne (artiste, compositeur, auteur…).

CONTENU DE LA REDEVANCE
La redevance comprend :
- La mise à disposition de tous lieux dans le monument nécessaires à la réalisation de l'œuvre, y compris ceux à usage technique ou logistique (préparation, stationnement, stockage etc.) ;
- Les frais liés à la gestion administrative du dossier.

Nb : les frais liés à la rémunération des agents assurant la surveillance ne sont pas inclus dans la redevance (frais supplémentaires). Il en est de même des frais d'électricien.

PHOTOGRAPHIES

PHOTOGRAPHIES À BUT NON LUCRATIF

Il s'agit de photographies prises à des fins culturelles, pédagogiques, artistiques, y compris les éditeurs d'art.

PRISES DE VUES	TARIF APPLICABLE HT (MUSÉE ET/OU DOMAINE) ET APPLICATION DU TARIF GRILLE TARIFAIRE À COMPTER DU 6 JANVIER 2012	
1 à 19 photos	500 €	Forfait pour l'ensemble des photos
20 à 49 photos	1 000 €	Forfait pour l'ensemble des photos
50 à 99 photos	2 500 €	Forfait pour l'ensemble des photos
Au-delà de 100 photos	4 000 €	Forfait pour l'ensemble des photos

PHOTOGRAPHIES À BUT LUCRATIF / À DES FINS COMMERCIALES

Il s'agit de **photographies publicitaires.** Ces tarifs comprennent le droit d'utiliser la photographie pour une durée de 3 ans, à compter de l'autorisation, sauf convention spécifique. Toute prise de vue avec usage de flashes, lampes à incandescence, pied ou support nécessite une autorisation individuelle du chef d'Établissement ou de son représentant.

DÉFINITION	OBJECTIF (UTILISATION) DE LA PRISE DE VUE ET TARIF HT	
Sans aménagement particulier	Prises de vues mode	4 000 € / jour
Avec aménagement particulier (déplacement d'œuvres, présence d'un conservateur, etc.)	Prises de vues mode	8 000 € / jour
Avec ou sans aménagement particulier	Diffusion à des fins publicitaires	Au prorata du budget de la campagne publicitaire. Tarif minimal : 5 000 € /jour

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES	BR3 2016	COFI 2016	ÉCARTS
Personnel	452 500	441 602	- 10 898
*dont charges de pensions civiles**	*32 500*	*45 686*	*13 186*
Fonctionnement autre que les charges de personnel	5 808 962	5 704 947	- 104 015
Intervention (le cas échéant)	-	-	-
TOTAL DES CHARGES (1)	**6 261 462**	**6 146 549**	**- 114 913**
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL : BÉNÉFICE (3) = (2) - (1)	**-**	**346 726**	**346 726**
TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (1) + (3) = (2) + (4)	**6 261 462**	**6 493 275**	**231 813**

PRODUITS	BR3 2016	COFI 2016	ÉCARTS
Subventions de l'État	2 385 525	2 667 875	282 350
Fiscalité affectée	-	-	-
Autres subventions	153 000	251 519	98 519
Autres produits	3 554 282	3 573 881	19 599
TOTAL DES PRODUITS (2)	**6 092 807**	**6 493 275**	**400 468**
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL : PERTE (4) = (1) - (2)	**168 655**	**-**	**-**
TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (1) + (3) = (2) + (4)	**6 261 462**	**6 493 275**	**231 813**

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

CALCUL DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

RÉSULTAT PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE (3) OU PERTE (- 4)	BR3 2016	COFI 2016	ÉCARTS
+ dotations aux amortissements, dépréciation et provisions	229 589	229 589	-
- reprises sur amortissements, dépréciation et provisions	175 750	175 750	-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-	-
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	-	-	-
= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF) OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (IAF)	**- 114 816**	**400 565**	**515 381**

ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE EN DROITS CONSTATÉS

EMPLOIS	BR3 2016	COFI 2016	ÉCARTS
Insuffisance d'autofinancement	- 114 816	-	114 816
Investissements	12 735 142	11 074 151	- 1 660 991
dont investissement courant	-	-	-
*dont investissement spécifique***	-	-	-
dont acquisitions	-	-	-
dont travaux MH	-	-	-
Remboursement des dettes financières	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	**12 849 958**	**11 074 151**	**1 775 807**
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT (7) = (6) - (5)	**-**	**1 664 865**	**1 664 865**

RESSOURCES	BR3 2016	COFI 2016	ÉCARTS
Capacité d'autofinancement	-	400 565	400 565
Financement de l'actif par l'État	10 122 282	10 122 282	-
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 853 000	1 846 700	- 6 300
Autres ressources	521 617	369 469	- 152 148
Augmentation des dettes financières	-	-	-
TOTAL DES RESSOURCES (6)	**12 496 899**	**12 739 016**	**242 117**
PRÉLÈVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT (8) = (5) - (6)	**353 059**	**-**	**- 353 059**

** Investissements à caractère exceptionnel clairement identifiés comprenant notamment les schémas directeurs **hors crédits MH,** les grands projets d'investissement, etc.

VARIATION ET NIVEAU DU FONDS DE ROULEMENT, DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET DE LA TRÉSORERIE

	BR3 2016	COFI 2016	ÉCARTS
Variation du fonds de roulement : augmentation (7) ou diminution (8)	229 589	229 589	-
Variation du besoin en fonds de roulement (fonds de roulement - trésorerie)	-	- 5 463 058	- 5 463 058
Variation de la trésorerie : abondement (I) ou prélèvement (II)***	- 353 059	7 127 923	7 480 982
Niveau final du fonds de roulement	8 526 269	10 191 134	1 664 865
Niveau final du besoin en fonds de roulement	353 059	- 4 983 210	- 5 336 269
Niveau final de la trésorerie	8 173 210	15 174 344	7 001 134

*** Montant issu du tableau "Équilibre financier"

SOLDE INTERMÉDIAIRE DE GESTION

TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	2014	2015	2016	VARIATION
Production vendue	3 347 180,31	2 890 684,14	2 909 679,60	- 0,66 %
Production stockée	0,00	0,00	0,00	
Production immobilisée	0,00	0,00	0,00	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	**3 347 180,31**	**2 890 684,14**	**2 909 679,60**	**- 0,66 %**
Vente de marchandises, études	0,00	0,00	0,00	
Consommation de l'exercice en provenance des tiers	4 901 688,57	4 542 968,93	5 322 357,41	17,16 %
VALEUR AJOUTÉE	**- 1 554 508,26**	**- 1 652 284,79**	**- 2 412 677,81**	**- 46,02 %**
Subventions d'exploitation	1 535 085,48	2 000 808,02	2 974 528,11	48,67 %
Impôts, taxes et versements assimilés	108 282,15	2 015,24	45 596,55	2 162,59 %
Charges de personnel	364 503,42	441 751,76	436 366,33	- 1,22 %
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	**- 492 208,35**	**- 95 243,77**	**79 887,42**	**183,88 %**
Reprises sur amortissements et provisions	86 967,00	175 750,00	175 750,00	0,00 %
Autres produits	203 370,30	591 886,52	433 098,22	- 26,83 %
Dotations aux amortissements et provisions	86 967,00	229 589,00	229 589,00	0,00 %
Autres charges	146 698,88	143 051,88	107 579,16	- 24,80 %
Transfert de charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-435 536,93**	**299 751,87**	**351 567,48**	**- 17,29 %**
Produits financiers	3 170,64	7 440,00	0,00	- 100,00 %
Charges financières	0,00	0,00	0,00	
RÉSULTAT FINANCIER	**3 170,64**	**7 440,00**	**0,00**	**- 100,00 %**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	**-432 366,29**	**307 191,87**	**351 567,48**	**14,45 %**
Produits exceptionnels	152 107,64	- 9 517,62	218,83	- 102,30 %
Charges exceptionnelles	21 893,57	34 978,84	2 800,00	- 92,00 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**130 214,07**	**- 44 496,46**	**- 2 581,17**	**94,20 %**
Impôts sur les bénéfices	0,00	30 909,00	2 261,00	- 92,68 %
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**- 302 152,22**	**231 786,41**	**346 725,31**	**49,59 %**

RESSOURCES HUMAINES

ARRIVÉES, DÉPARTS ET MOBILITÉ DES AGENTS DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU (AU 31/12/2016)

DÉPARTS	FONCTIONS	CATÉGORIE GROUPE	ARRIVÉES
DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES COLLECTIONS			
DIRECTION			
01/03/2016 Mutation Bruno Blanchi	Assistant	C	
CONSERVATION			
01/06/2016 Mutation Marine Kisiel	Conservatrice	A	
	Conservatrice	A	01/07/2016 Mutation Oriane Beaufils
ATELIERS MUSÉOGRAPHIQUES			
01/09/2016 Départ à la retraite Hubert Dagry	Tapissier	B	
CRES			
22/01/2016 Démission Hugo Chebly	Emploi d'avenir		
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE			
SERVICE JURIDIQUE ET MARCHÉS PUBLICS			
01/06/2016 Fin de contrat Rémi Piou	Chef du service	3	
SERVICE RH ET MOYENS GÉNÉRAUX			
01/08/2016 Mutation Gérald Gervais	Chef du service	A	
	Chef du service	A	01/09/2016 Mutation Isabelle Bouteyre
AGENCE COMPTABLE			
	Fondée de pouvoir	B	01/08/2016 Mutation Fatiha Iwai
DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DES JARDINS			
SERVICE DES JARDINS			
	Adjoint technique	C	01/07/2016 Concours Laurent Pinon
01/09/2016 Mutation Claire Audrain	Technicien d'art, spécialité jardins	B	
SERVICE DES PUBLICS			
PÔLE ACCUEIL ET BILLETTERIE			
01/04/2016 Départ à la retraite Nadège Vilain	Agent contractuel	1	
01/04/2016 Départ à la retraite Nittia Palanivelu	Agent contractuel	1	
	Agent d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	01/06/2016 Mouvement interne Max Castry
	Agent d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	01/01/2016 Mouvement interne Véronique Vallee
DÉPARTEMENT DE L'ACTION CULTURELLE			
31/08/2016 Mutation Christelle Brou-Launay	Technicien des services culturels	B	
DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS			
	Responsable du développement des publics	3	01/10/2016 Contrat Nathalie Anielewska
SERVICE ACCUEIL ET SURVEILLANCE			
01/04/2016 Départ à la retraite Pascal Blanchet	Agent d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	
	Agent d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	01/04/2016 Mutation Jérôme Coquelet
	Agent d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	01/05/2016 Mutation Maryama Diallo
	Agent d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	01/09/2016 Mutation Mathilde Pinchera
01/01/2016 Mouvement interne Stéphane Michel	Agent d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	
	Agent d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	01/09/2016 Mutation Tony Bolo
01/01/2016 Mouvement interne Véronique Vallée	Agent d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	
	Agent d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	01/09/2016 Mutation Brigitte Hervet
01/06/2016 Mouvement interne Max Castry	Agent d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	
08/10/2016 Départ à la retraite Bhavani Aruldas	Agent d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	
	Agent d'accueil, de surveillance et de magasinage	C	31/12/2016 Mutation Morgane Maugran

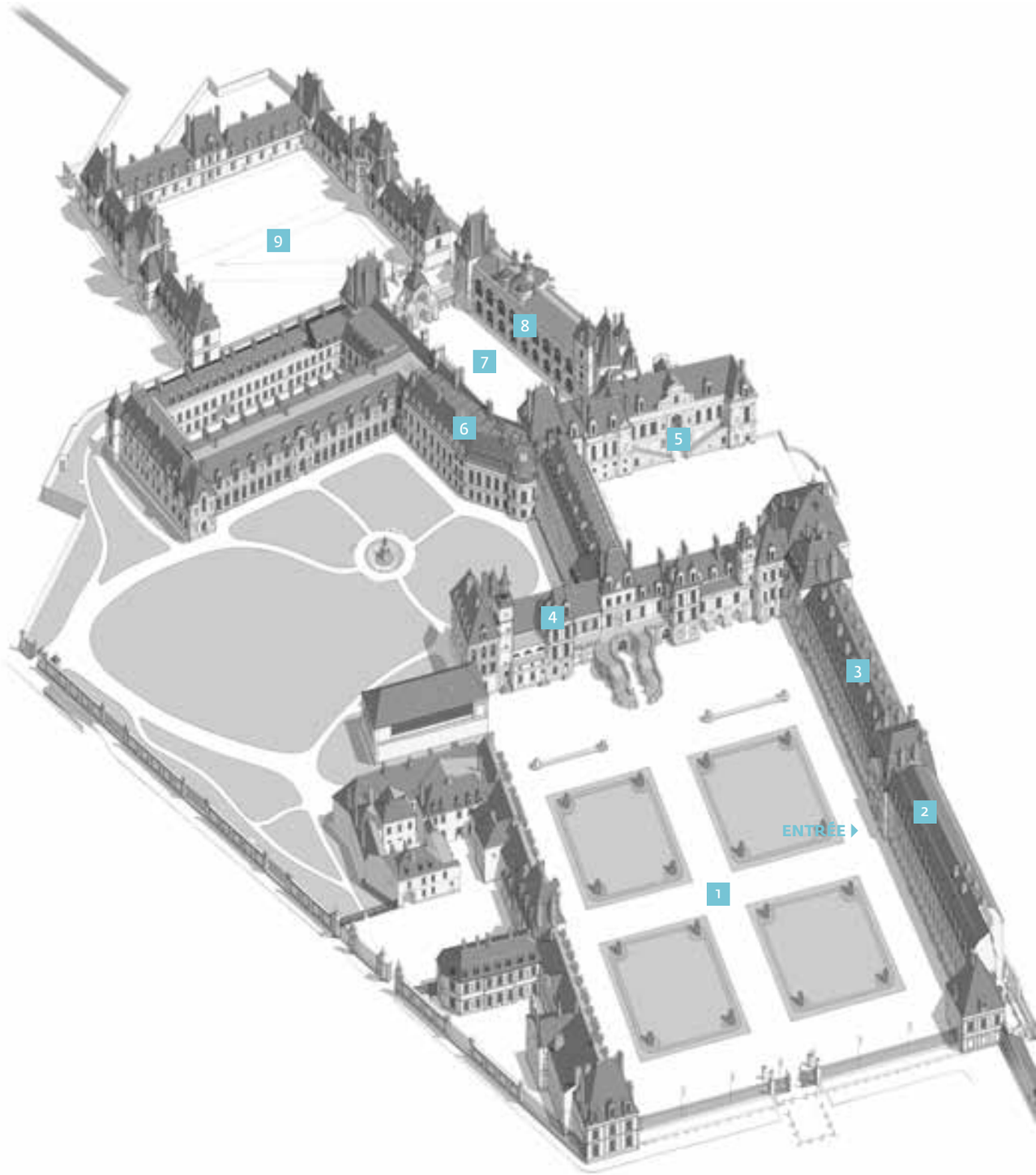

PLAN

1 Cour d'Honneur
2 Théâtre Impérial
3 Musée Napoléon 1er
4 Chapelle de la Trinité
5 Salle de la Belle Cheminée
6 Boudoir Turc
7 Cour Ovale
8 Salle de Bal
9 Quartier Henri IV

CRÉDITS PHOTO

Une	Bernard sarrazin
P.4	Béatrice Lecuyer-Bibal
P.6	Thibaut Chapotot
P.8/9	Béatrice Lecuyer-Bibal
P. 10/11	Alexandre Halbardier
P.12	Thibaut Chapotot
P.13	Thibaut Chapotot
P.14	DR
P.15	Alexandre Halbardier
P.16	Château de Fontainebleau
P. 17	Thibaut Chapotot
P.18-A	Thibaut Chapotot
P.18-A/B/C	Agence Zebra
P.20	Château de Fontainebleau
P.21-A/B/C	Thibaut Chapotot
P.22-A/B/C/D	Château de Fontainebleau
P.23	DR
P.24	Béatrice Lecuyer-Bibal
P.25	Thibaut Chapotot
P.26	Béatrice Lecuyer-Bibal
P.27-A	Agence Zebra
P.27-B	Château de Fontainebleau
P.28-A	Château de Fontainebleau
P.28-B	DR
P.29-A	Agence Zebra
P.29-B	Château de Fontainebleau
P.30-A/B	Frédérique Perrot
P.31-A/B	Festival Django Reinhardt
P.32-A/B/C	Alexandre Halbardier
P.33-A/C	Nicolas Deschamps
P.33-B	Agence DAC
P.34-A	Compagnie Les Arlequins
P.34-B	Alexandre Halbardier
P.34-C	Olivier Blaise
P.35-A/B	DR
P.35	Béatrice Lecuyer-Bibal
P.36	Studio Apeloig
P.37 A/B/C/D	Thibaut Chapotot
P.38	Château de Fontainebleau
P.39	Écoles d'art américaines
P.40/41	FMR
P.43	Béatrice Lecuyer-Bibal
P.44	Château de Fontainebleau
P.45	Château de Fontainebleau
P.46-A/B/C	Château de Fontainebleau
P.47	Château de Fontainebleau
P.49	Château de Fontainebleau
P.50	FMR
P.51	Corentin Foucaut
p.52	Château de Fontainebleau
P.53-A/B/C	Château de Fontainebleau
P.54-A/B	Château de Fontainebleau
P.55-A/B	Château de Fontainebleau
P.57	Techni-Flight
P.58	Béatrice Lecuyer-Bibal
P.59	Château de Fontainebleau
P.60	Bernard Sarrazin
P.61	Château de Fontainebleau
P.62	Château de Fontainebleau
P. 63	Château de Fontainebleau
P.64	Château de Fontainebleau
P.65	Château de Fontainebleau
P.66-A/B/C	Château de Fontainebleau
P.67	Château de Fontainebleau
P.68-A/B	Château de Fontainebleau
P.69-A/B/C/D	Château de Fontainebleau
P.70-A/B/C	Château de Fontainebleau
P.71	Château de Fontainebleau
P.72-A/B	Château de Fontainebleau
P.73	Château de Fontainebleau
P.74	Béatrice Lecuyer-Bibal
P.75-A/B	Château de Fontainebleau
P.76	RMN-Grand Palais (Château de Fontainebleau) / Adrien Didierjean
P.77-A/B	RMN-Grand Palais (Château de Fontainebleau) / Adrien Didierjean
P.78-A	RMN-Grand Palais (Château de Fontainebleau) / Adrien Didierjean
P.78-B	DR
P.79-A	RMN-Grand Palais (Château de Fontainebleau) / Adrien Didierjean
P.79-B/C	DR
P.80-A/B/C	DR
P.81-A/B/C/D	DR
P.82-A/B/C/C/D/E	Château de Fontainebleau
P.83-A/B/C/D	Château de Fontainebleau
P.84	Château de Fontainebleau
P.85-A/B/C/D	Château de Fontainebleau
P.86-A/B/C	Château de Fontainebleau
P.87	Sophie Lloyd
P.88	DR
P.89	Château de Fontainebleau
P.90	Archives du Château de Fontainebleau /Şamil Çoban
P.91	Sophie Lloyd
P.92-A/B/C	Château de Fontainebleau
P.93-A/B/C/D	Château de Fontainebleau
P.94-95	Béatrice Lecuyer-Bibal
P.97	Château de Fontainebleau
P.98-A/B/C	Château de Fontainebleau
P.99 A/B	Château de Fontainebleau
P.100	Château de Fontainebleau
P.102	DR
P.103	DR
P.107-A	Sophie Lloyd
P.107-B	DR
P.109	Château de Fontainebleau
P.111	Château de Fontainebleau
P.112-A/B	Château de Fontainebleau
P.113-A/B/C	Château de Fontainebleau
P.114-A/B/C	Château de Fontainebleau
P.115-A/B	Château de Fontainebleau
P.115-C	Alexandre Halbardier
P.116	DR
P.117	Château de Fontainebleau
P.118	Château de Fontainebleau
P.120	Alexandre Halbardier
P.121	Alexandre Halbardier
P.122	DR
P.123	DR
P.124-A/E/F	Château de Fontainebleau
P.124-B	Compagnie Les Arlequins
P.124-C	Attelages de la forêt de Fontainebleau
P.124-D	Cercle du Jeu de Paume
P.125	Château de Fontainebleau
P.126-127	Béatrice Lecuyer-Bibal
P.128	Château de Fontainebleau
P.129	Château de Fontainebleau
P.130-A/B/C	Château de Fontainebleau
P.131-A/B	Château de Fontainebleau
P.133	Eric Sander/Editions Flammarion
P.134	Béatrice Lecuyer-Bibal
P.135	Eric Sander/Editions Flammarion
P.138	Béatrice Lecuyer-Bibal
P.139	Château de Fontainebleau
P.140-141	FMR
P.143	Béatrice Lecuyer-Bibal
P.164	Béatrice Lecuyer-Bibal
P.168	FMR
P.169	François Brosse

Direction éditoriale : service de la communication du château de Fontainebleau
Réalisation : Agence Zebra
Juillet 2017

Informations
tél. 01 60 71 50 60
www.chateaudefontainebleau.fr